Projet associatif 2013 - 2017

LIGUE DE

JUDO, JUJITSU, KENDO

& DISCIPLINES ASSOCIEES

Le Judo, Jujitsu, Kendo et Disciplines Associées pour un futur partagé et responsable

Préambule

Dans le cadre de l'accomplissement de notre mission de service public et de nos orientations fédérales, nous souhaitons permettre à nos pratiquants, quel que soit leur âge ou leur niveau, de prendre plaisir à pratiquer dans nos dojos.
Pour le secteur sportif, un principe de la Fédération est le libre et égal accès de tous les licenciés aux Équipes de France et aux plus hautes marches des podiums dans l'application du code moral du judo.
Ce principe d'égalité et de libre accès aux pratiques d'excellence, nous l'appliquerons également aux pratiques de santé et de bien être physique, moral et éducatif.
Complémentairement, par la formation initiale et continue nous aiderons les clubs à se développer, à fidéliser leurs licenciés et à accueillir de nouveaux adhérents.
La ligue en fera sa priorité sur l'olympiade en adéquation avec l'enjeu sociétal global du 21ème siècle :
Eduquer pour un monde accessible à tous en droits et devoirs pour un futur partagé.

La nouvelle Equipe élue pour l'Olympiade 2012-2016, dans son plan de développement régional, se donnera donc pour finalité de renforcer la pratique du Judo Jujitsu, du Taiso, de la Self Défense, du Kendo et des Disciplines Associées pour tous, et faire vivre ainsi ce principe dans la région, les départements, la ville, la commune, le village, augmentant également son taux de pénétration en Pays De La Loire.

Démarche d'approche et orientations retenues

● Pour mener à bien l'élaboration de ce projet, un comité de pilotage constitué d'une équipe d'élus et de techniciens, a recueilli au cours de l'année 2012, les échanges et réflexions autour d'un diagnostic partagé :

- Comment permettre un meilleur accompagnement au parcours d'excellence sportive?
- A quelles conditions les pratiques sportives et physiques judo jujitsu, kendo et disciplines associées, self défense et taiso seront-elles véritablement accessibles à toutes et à tous ?
- Comment protéger et enrichir son capital santé, en pratiquant ces activités ?
- Ces activités peuvent-elles contribuer à une meilleure cohésion sociale ?
- Comment former, accompagner et soutenir les acteurs du monde associatif autour de ces activités ?

● Le comité directeur de ligue du 31 août 2012 a approuvé la démarche méthodologique entre les élus de la ligue et l'équipe technique régionale, dans le but de définir la construction de ce nouveau projet.
Lors de la conférence des présidents du 26 octobre 2012, les enjeux ont été définis par les élus de la ligue, à savoir :

- Maintenir une cohérence entre les différents échelons de notre fédération.
- Décliner les orientations fédérales au niveau du territoire ligérien.
- Etre au service des clubs et de leurs attentes.
- Identifier et clarifier un plan d'action régional.
- Décliner le plan d'action fédéral au niveau ligérien en définissant les missions et actions de chaque entité de l'organisation fédérale (clubs, comités, ligue).
- Cibler et définir dans ce projet les priorités de financement public en fonction des différents échelons : objectifs de mutualisation, d'efficience économique et budgétaire.
- Orienter les réflexions des acteurs du judo ligérien dans une perspective de développement durable.
- Rédiger un projet unifié et concerté avec l'ensemble des acteurs du judo et des Organismes Territoriaux Délégataires (OTD) de la FFJDA.
- Cibler les missions des Organismes Territoriaux Délégataires (OTD) et des clubs de la région.
- Définir les priorités de financement public en fonction des échelons d'activités dans ce projet de développement.

● Lors de la conférence régionale consultative du sport le 17 décembre 2012, nous avons constaté que nos démarches engagées quant à la rédaction du projet, font échos avec les travaux présentés. Celle-ci instaure un dialogue permanent entre les acteurs du sport; elle favorise le partage de stratégies et mutualise nos bonnes pratiques afin de rendre nos politiques sportives complémentaires, cohérentes et durables.
L'entretien du 20 décembre 2012 avec le Conseil régional a eu pour but de faire le point sur les actions engagées, et d'échanger sur les attentes et procédures pour la prochaine convention pluriannuelle.
Le comité directeur de ligue du 22 décembre 2012 a approuvé le format de rédaction proposé, sur la base du document cadre « projet associatif 2013-2017 » envoyé le 7 novembre 2012 par la DRJSCS.

● A partir de l'évaluation finale du projet de l'olympiade précédente, dans une logique de continuité avec adaptation à un contexte évolutif, le projet associatif du judo, jujitsu, kendo et disciplines associées en PAYS DE LA LOIRE établi pour 2013/2017 est conçu autour de 3 blocs : **la formation**, en tant que socle commun et déterminant de tous les autres domaines d'action – **la politique sportive et le haut niveau**, vecteurs du rayonnement extérieur du judo ligérien – **le développement**, expression de la vitalité des différents acteurs du judo ligérien.
Chacun de ces secteurs fait l'objet d'un état des lieux issu de l'évaluation du projet sportif régional 2009/2013, suivi d'une prospective d'olympiade 2013/2017 fixant objectifs, méthodologie et éléments d'évaluation, déclinés au travers de cinq volets : sportif, éducatif, social, économique, développement durable.
En cohérence avec les objectifs initiaux, les évolutions et les quantifications seront fixées en commun à l'échéance de chaque saison sportive.

Nos enjeux pour le projet associatif 2013/2017 :

FORMATION
POLITIQUE SPORTIVE ET HAUT NIVEAU
DEVELOPPEMENT

VOLET SPORTIF

Axe 1 : Développement du sport de Haut Niveau.

Objectifs :
1- Conforter nos structures existantes.
2- Développer la détection des jeunes potentiels.
3- Optimiser la formation des jeunes athlètes.
4- Développer les structures associées.
5- Fidéliser les sportifs de haut niveau en Pays De La Loire.

Axe2 : Promotion du sport pour le plus grand nombre.

Objectifs :
1- Proposer l'ensemble des disciplines sur chaque département.
2- Développer la pratique scolaire et universitaire.
3- Fidéliser les licenciés.
4- Ouvrir la pratique aux publics spécifiques en accentuant la formation de l'encadrement technique et pédagogique.
2- Augmenter le nombre de licences.

VOLET EDUCATIF

Objectifs :
1- Développer la pratique du Judo, Jujitsu, Kendo et Disciplines Associées en milieu scolaire, périscolaire, médical et socio-éducatif.
2- Promouvoir nos pratiques comme vecteur de santé et de bien être.
3- Faciliter la connaissance de la culture Judo et de l'éthique sportive dans toutes nos disciplines.
4- Lutter contre toute violence, incivilité, discrimination par l'appropriation par tous du Code Moral.

VOLET SOCIAL

Objectifs :
1- Professionnaliser l'enseignement des disciplines fédérales.
2- Encourager la formation dans la discipline tout au long de la vie.
3- Développer et qualifier l'arbitrage.
4- Encourager et qualifier le bénévolat et la fonction de dirigeant.
5- Capitaliser sur les compétences développées par les jeunes athlètes.
6- Développer et accompagner le partenariat avec l'ensemble des acteurs sociaux : Ministère, Collectivités, Entreprises.

VOLET ECONOMIQUE

Objectifs :
1- Conserver et mutualiser les emplois existants.
2- Optimiser l'utilisation des subventions.
3- Coordonner et animer les actions de développement sur les Pays De La Loire.

VOLET DEVELOPPEMENT DURABLE

Objectifs :
1- Réduire l'impact Carbone sur l'ensemble de nos actions.
2- Accompagner l'ensemble des pratiquants dans leur éducation à la gestion de leur consommation lors des manifestations et cours.
3- Engager la ligue dans la préservation et la gestion durable des moyens humains, des matériels et équipements, et dans l'action mutualisée et coopérative.

Présentation

1- Le judo, jujitsu, kendo et disciplines associées en chiffres.

- **Les licenciés :**

Taux de pénétration Pays de la Loire/National en 2012 (données O.D.A.S)

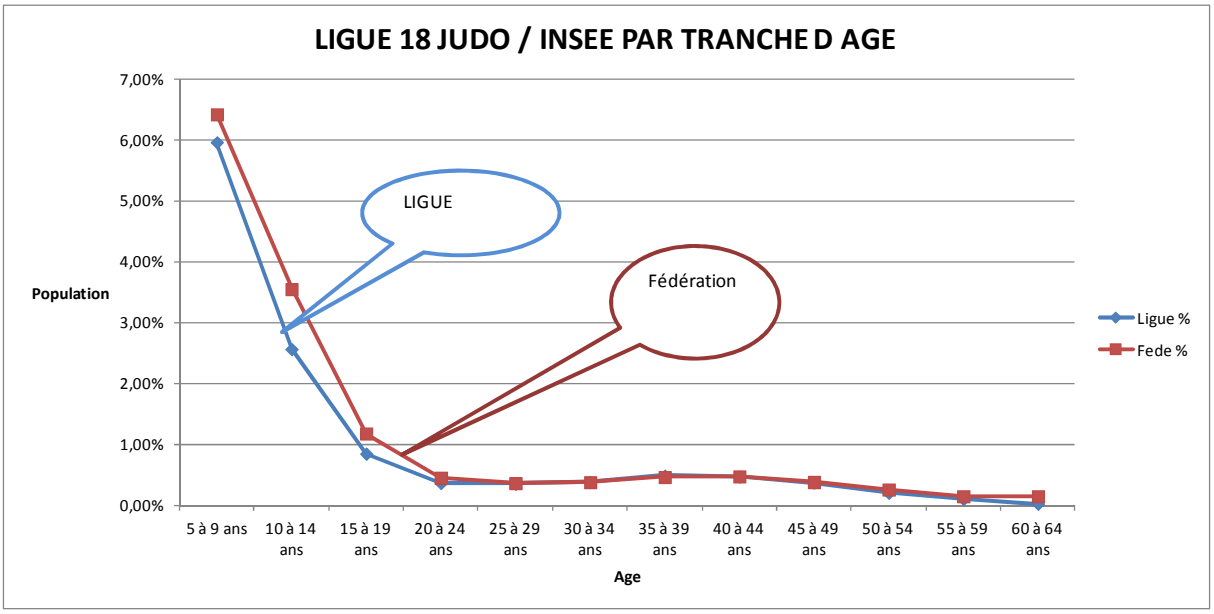

La Fédération Française de Judo, Jujitsu, Kendo et DA :
603 896 licenciés (dont 50 056 licences « judo découverte ») au 31/08/2012

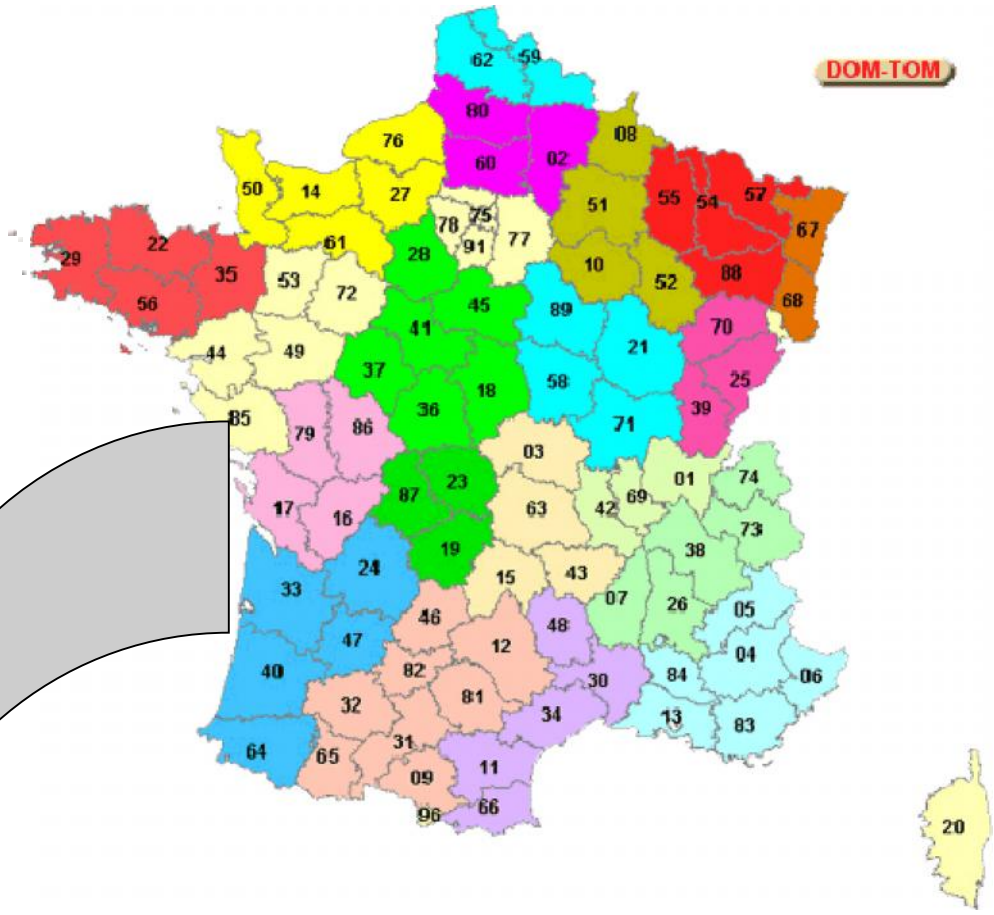

La Ligue de Judo, Jujitsu, Kendo et DA des Pays de la Loire :
31 308 licenciés + 1 936 licences « judo découverte » (été) au 31/08/2012

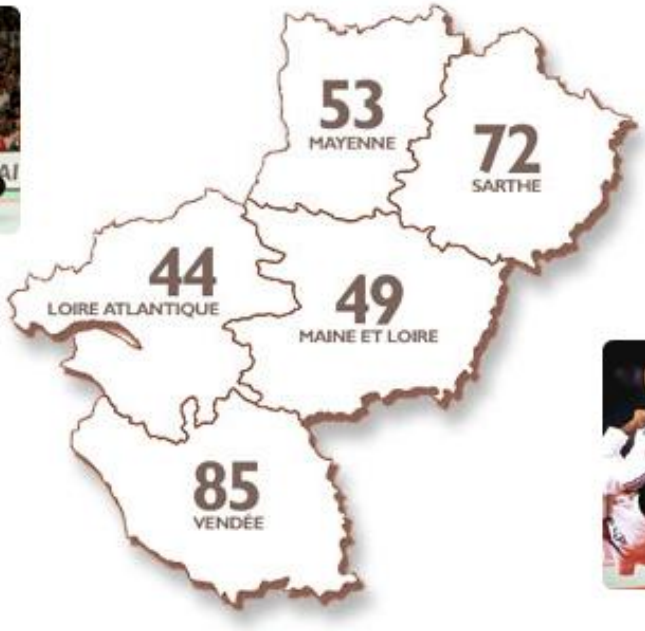

Données Nationales FFJDA

Saison	2007/2008	%	2008/2009	%	2009/2010	%	2010/2011	%	Evolution 08/11
Licences Payantes M	391495	70,74	401630	69,94	405995	69,19	411416	69,45%	4,84
Licences Payantes F	146847	26,54	148906	25,93	149102	25,41	149814	25,29%	1,98
Total	538342	97,28	550536	95,87	555097	94,60	561230		4,07
Judo Découverte M	9227	1,67	14159	2,47	18601	3,17	18658	3,15%	
Judo Découverte F	5822	1,05	9528	1,66	13113	2,23	12494	2,11%	
Total JD	15049	2,72	23687	4,13	31714	5,40	31152		
Total masc	400722	72,41	415789	72,41	424596	72,36	430074	72,60%	
Total fem	152669	27,59	158434	27,59	162215	27,64	162308	27,40%	
Total	553391	100%	574223	100%	586811	100%	592382	100%	7,05

Evolution des licences Judo Jujitsu et DR entre 2007 et 2012 (données O.D.A.S)

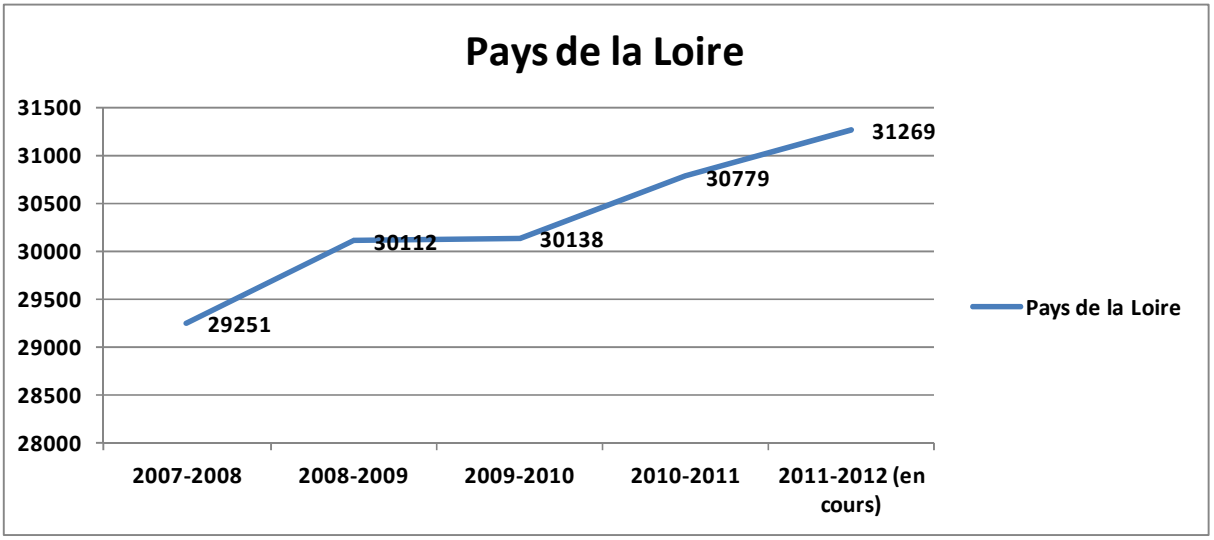

PAYS DE LA LOIRE – Historique des licences sur les cinq dernières saisons sportives										
	N°	2011/2012	%	2010/2011	%	2009/2010	%	2008/2009	%	2007/2008
LA FFJDA		603896	3,28%	584726	0,46%	582044	2,09%	570117	3,44%	551149
LA LIGUE	OU18	31308	1,72%	30779	2,13%	30138	0,09%	30112	2,94%	29251
LOIRE ATLANTIQUE	OU18	10763	1,78%	10575	3,23%	10244	0,97%	10146	2,90%	9860
MAINE ET LOIRE	OU18	7854	0,38%	7824	4,50%	7487	1,20%	7398	7,40%	6888
MAYENNE	OU18	3228	0,12%	3224	0,84%	3197	3,36%	3093	5,60%	2929
SARTHE	OU18	3977	7,17%	3711	-1,88%	3782	-4,78%	3972	-1,07%	4015
VENDEE	OU18	5486	0,75%	5445	0,31%	5428	-1,36%	5503	-1,01%	5559

Total des renouvellements de licence

	N°	2010/2011				2009/2010			
		Masc.		Fem.		Masc.		Fem.	
LA FFJDA		255406	61,94%	85927	57,99%	253224	61,42%	85743	57,85%
LA LIGUE	OU18	13911	61,50%	4649	57,23%	13781	62,64%	4638	57,40%
LOIRE ATLANTIQUE	OU1844	4810	59,77%	1361	54,22%	4615	59,54%	1418	56,97%
MAINE ET LOIRE	OU1849	3517	62,27%	1253	57,82%	3407	62,24%	1211	59,77%
MAYENNE	OU1853	1334	62,84%	648	59,07%	1268	60,58%	638	58,16%
SARTHE	OU1872	1779	63,51%	559	61,63%	1911	67,41%	589	62,46%
VENDEE	OU1885	2471	61,79%	827	57,31%	2484	64,55%	885	58,03%

Licences 2011/2012 par disciplines de la Ligue des Pays de la Loire:

	Total	KYU Masc.	KYU Fem.	CN Masc.	CN Fem.
JUDO JUJITSU	30849	21118	7495	1874	362
KENDO	294	169	47	67	11
NAGINATA	0	0	0	0	0
JODO	12	8	1	2	1
IAIDO	97	44	25	21	7
KYUDO	14	5	3	4	2
CHANBARA	42	33	9	0	0
Total	**31308**	**21377**	**7580**	**1968**	**383**

Evolution des licences Judo découverte (été) sur les cinq dernières années

OTD	2008	2009	2010	2011	2012	
	Licences	Licences	Licences	Licences	Licences	Actions
Loire Atlantique	101	78	122	86	117	2 dont CD
Maine et Loire	764	29	0	48	596	2 dont CD
Mayenne	83	70	44	0	0	
Sarthe	0	0	0	0	566	1 dont CD
Vendée	113	268	336	572	657	6 dont JTL
Total Ligue	1061	445	502	706	1936	11
Total National	15377	24512	31714	31152	50056	172

- **Les clubs :**

- Clubs 2011/2012 par disciplines :					
	Total	**>100 licences**	**Moyenne licences par club**	**Créations en 2011-2012**	**Fermetures en 2011-2012**
JUDO JUJITSU	263	120	117,30	4	2
KENDO	8	-	36,75	-	0
NAGINATA	-	-	-	-	0
JODO	2	-	6,00	1	0
IAIDO	7	-	13,86	-	1
KYUDO	1	-	14,00	-	1
SPORT CHANBARA	2	-	21,00	1	0

Répartition des 283 clubs 2011-2012 sur le territoire ligérien

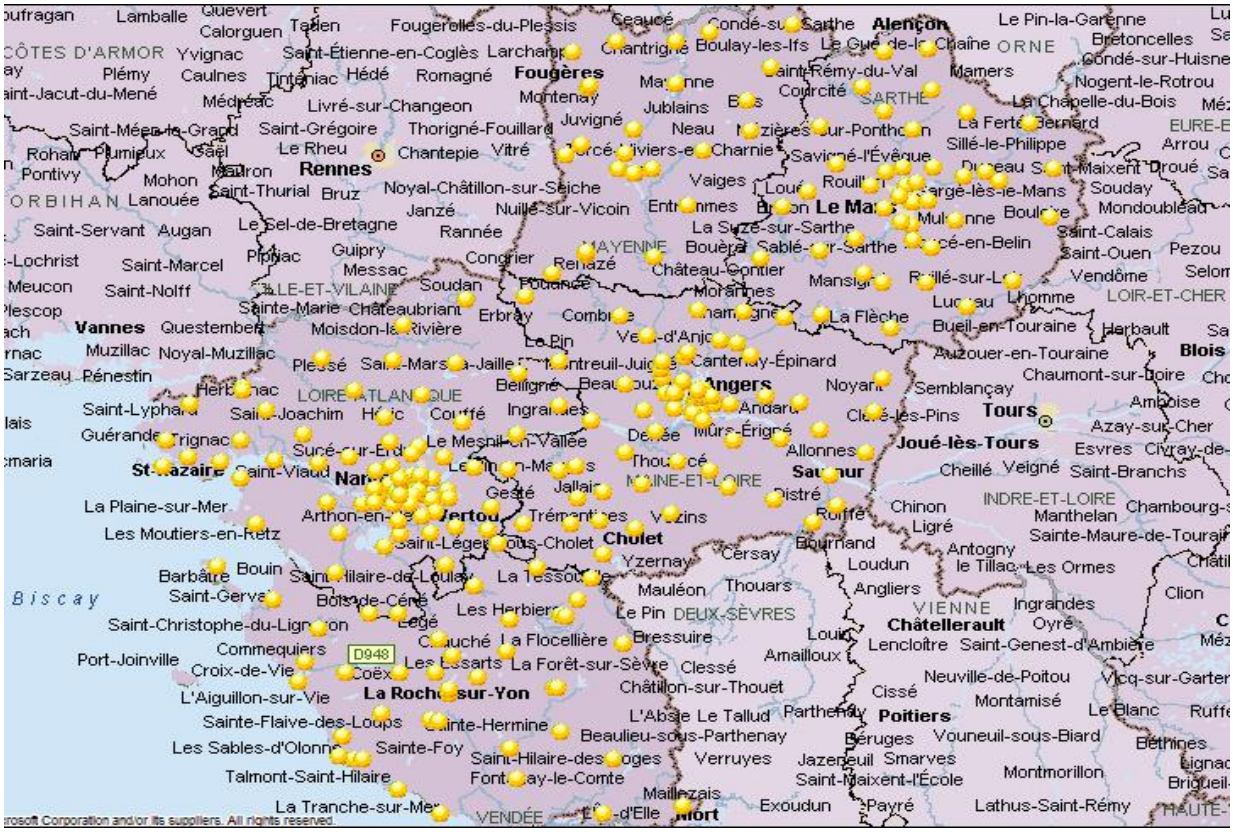

2- Principes et Missions de la FFJDA :

La Fédération Française de Judo, Jujitsu, Kendo et Disciplines Associées : FFJDA fonde son action sur le rassemblement de l'ensemble des associations qui pratiquent en leur sein les disciplines prévues à son objet dans le respect des principes édictés par le fondateur du judo : « entraide et prospérité mutuelle ».
Fédération à vocation sportive de loisirs et de compétition, elle se donne également pour mission de valoriser la pratique pour la santé ainsi que la promotion des valeurs éducatives attachées à la pratique de ses disciplines et recherche tout autant, pour ses membres, à développer les principes de citoyenneté et la formation individuelle.
Pour cela, elle attache une importance primordiale aux valeurs d'exemple que la progression, dans la connaissance des disciplines fédérales et dans la gestion de ses activités, apporte à tout pratiquant.
Son organisation fonctionnelle se fonde également sur ces principes et exige que les dirigeants fédéraux aient acquis les compétences nécessaires à l'exercice des fonctions auxquelles ils aspirent.
La fédération s'est donnée un code de comportement appelé « code moral du judo français » qui s'impose à l'ensemble de ses licenciés et tout particulièrement à ceux qui, de par leur fonction ou leur valeur sportive, personnalisent l'activité fédérale.
Ses membres et ses licenciés s'engagent à respecter ses textes et règlements, ceux du ministère chargé des sports, du comité national olympique et sportif français et du comité international olympique.
Les statuts de la fédération garantissent son fonctionnement démocratique, la transparence de sa gestion et l'égal accès des femmes et des hommes à ses instances dirigeantes.

3- Les Missions de la Ligue des Pays de la Loire :

La ligue a pour objet de mettre en oeuvre auprès des associations affiliées et des licenciés la politique fédérale sur son territoire de compétence et de contrôler, coordonner et faciliter l'activité des comités qui lui sont rattachés.
La ligue reçoit délégation de la fédération pour mener sur son territoire de compétence les missions conformes à l'objet social fédéral et participe à mettre en oeuvre la politique fédérale et les actions qui en découlent.
Elle peut, dans le cadre de la politique générale de la fédération, organiser des manifestations complémentaires, utiles au développement des activités fédérales, en lien aux spécificités de son territoire de compétence.
Organisme territorial de gestion, la ligue coordonne (via la conférence régionale des présidents) la réalisation des conventions d'objectifs et facilite la mission des comités qui lui sont rattachés dans les domaines administratifs, financiers et techniques.
Elle anime l'Equipe Technique Régionale, coordonnée par le Conseiller Technique Régional.
Elle représente la fédération auprès des pouvoirs publics, des collectivités territoriales et du mouvement sportif de son ressort territorial.
Elle assure des missions de formation et de développement de l'activité en élaborant en conférence régionale des présidents un Plan d'Action de Développement Régional (PADR).

Volet Sportif

Bilan de l'olympiade 2009-2012

1 - ETAT DES LIEUX DES COMPETITIONS OFFICIELLES :

Le programme sportif de l'olympiade 2009/2012 a consisté à organiser l'activité compétitive statutairement exigible dans le **respect des textes officiels**, et à dynamiser la vie sportive en PAYS DE LA LOIRE par un ensemble d'activités diversifiées adaptées aux attentes des sportifs. L'exploitation des données statistiques relatives aux compétitions officielles et la dynamique sportive des clubs ont abouti à une adaptation des quotas et bonus par catégorie, et à la mise en œuvre d'un classement régional par points axé sur la participation et la performance.
Des **activités sportives complémentaires** attractives par leur formule non sélective – avec relation de grade ou plafonnement du niveau participatif – ont complété la tenue des **compétitions officielles** aux différents échelons. Grâce à des actions mutualisées, des **regroupements sportifs** sur sélection ou pour tous les publics ont contribué au maintien de l'intérêt sportif des compétitions en entretenant la compétitivité des sportifs hors filière du haut niveau ou hors « club élite ».

2 - ETAT DES LIEUX DES MANIFESTATIONS SPORTIVES ET CHALLENGE REGIONAL :

A la demande unanime des acteurs de l'organisation du judo sportif, un système réfléchi et équitable de **reconnaissance fédérale par un Challenge Régional Nombre et Qualité** avec une articulation cohérente des actions labellisées dans le temps, l'espace et les contenus, a été initié depuis plusieurs Olympiades. L'élaboration d'un **guide des procédures** répartissant les attributions et responsabilités fonctionnelles lors des activités, et un **cahier des charges** formalisant les exigences qualitatives de l'organisation des manifestations sportives, ont permis de mettre en avant certains événements et le savoir-faire des structures supports de l'organisation.
Si le principe du respect des textes officiels reste le standard minimum de toute activité, une plus-value est possible par l'intégration de certaines manifestations sportives dans un **circuit régional d'activités** (benjamins – minimes – cadets – jujitsu) par la **délocalisation de compétitions officielles**.

3 - ETAT DES LIEUX DES CIRCUITS REGIONAUX BENJAMINS, MINIMES ET CADETS MASCULINS ET FEMININS

Le circuit régional mis en place pour les benjamins, minimes et cadets au cours de l'olympiade 2009/2012 a été axé sur **le perfectionnement technique et la formation sportive** et a développé plusieurs points :
- Assurer la cohérence des actions entre les niveaux « département » et « région » pour meilleure lisibilité des actions.
- Conjuguer une politique de proximité et d'équilibre entre les territoires et le regroupement des activités (avec délocalisation sur des clubs supports ou des OTD) pour une meilleure mobilisation des publics concernés.
- Fidéliser la population par la régularité des rendez-vous sur la saison sportive, créant des dynamiques complémentaires et motivantes.

Ce modèle organisationnel participe à **la politique de détection** pour l'entrée en structure d'entraînement (départementale et/ou régionale).

4 - ETAT DES LIEUX DU SPORT – SANTE ET DE LA PREVENTION MEDICALE

Au titre de la **surveillance médicale** et de la **veille sanitaire**, une équipe médicale est effectivement présente lors de chaque compétition fédérale. De même, grâce à des financements de la DRJSCS de NANTES, les sportifs du centre régional d'entraînement judo de NANTES bénéficient d'un **suivi médical** en raison de leur participation habituelle à des activités sportives nécessitant des efforts soutenus et répétés. Enfin, des campagnes de prévention et de sensibilisation sur le thème « sport – santé » et la promotion de l'éthique ou le « taiso » orienté vers des pratiquants non compétiteurs ont été organisées pour une prise de conscience de la dimension sanitaire du sport.

Des modules de **formation aux premiers secours** conduisant à la délivrance du PSC1 ont été activés en MAINE ET LOIRE, MAYENNE et SARTHE, offrant ainsi aux stagiaires une qualification et une compétence en matière de prévention des risques et de protection de la santé des pratiquants. Les contraintes matérielles et de disponibilité en personnes ressources n'ont toutefois pas permis de développer plus l'offre de formation.

5 - ETAT DES LIEUX DU RESEAU DES ANIMATIONS POUR LES JEUNES

Le réseau des animations techniques et sportives départementales repose sur des paramètres communs :
- Fidélisation du public « jeunes » par une très forte incitation à l'assiduité.
- Délocalisation des activités pour créer des dynamiques locales.
- Facilitation des contraintes d'accompagnement parental ou d'organisation en optimisant les temps d'attente et par responsabilisation des aînés.
- Organisation événementielle dans le respect des exigences fédérales de sécurité et d'attractivité.

Fluidifier l'organisation et valoriser la pratique elle-même ont été les priorités depuis 2008 :
- Réduction ou utilisation intelligente des temps d'attente et gestion optimale du temps effectif des épreuves.
- Amélioration de la lisibilité du déroulement des épreuves et effort de convivialité.

- Recentrage sur la prestation de judo par la définition de contenus techniques évolutifs et par la valorisation du rôle du partenaire.

6 - ETAT DES LIEUX DU JUDO JUJITSU NE WAZA : ASPECTS TECHNIQUES ET SPORTIFS

La continuité des actions de perfectionnement suggère l'adaptation des contenus aux attentes des **sportifs**, La disproportion entre demande et offre de pratique en **confrontation sportive jujitsu** «expression technique» a suscité la création d'un **circuit régional** cherchant à favoriser la participation du plus grand nombre grâce à un règlement adapté, et à fidéliser les participants par une continuité des rendez-vous sportifs avec des tournois « open » répartis sur la saison sportive dans la ligue et modélisés sur un cahier des charges. Ce type de circuit ayant fait ses preuves a été proposé pour le développement des compétitions régionales Kata et Ne Waza.
Les demandes de pratiques utilitaires **«self défense»** et **«taiso – santé» nécessitent** la mise en œuvre d'un plan de **formation de cadres** spécialisés.

7 - ETAT DES LIEUX DU KENDO ET DISCIPLINES RATTACHEES (iaido, jodo, chanbara, kyudo)

Quelques chiffres comparatifs entre la fin de l'olympiade 2004/2008 et celle de 2008/2012 :

Sections affiliées CNK / FFJDA / PDL

	Kendo	**Iaido**	**Jodo**	**Kyudo**	**Chanbara**	**TOTAL**
2004/2008	10	2	1	0	0	**13**
2008/2012	8	8	1	2	2	**21**

Licenciés CNK / FFJDA / PDL

	Kendo	**Iaido**	**Jodo**	**Kyudo**	**Chanbara**	**TOTAL**
2004/2008	228	29	17	0	0	**274**
2008/2012	281	97	11	14	42	**445**

Avec 61% d'augmentation des sections affiliées CNK / FFJDA / PDL et 61,5% d'augmentation du nombre de licenciés, on peut considérer que l'objectif de développement quantitatif est atteint.
Avec 71 yudanshas fin 2008, 115 en 2012 soit 61,7 % de progression du nombre de yundanshas, l'objectif de développement qualitatif est également atteint.
En Kendo, 12 stages ou compétitions ont été organisés dans la ligue pendant cette olympiade dont 2 interrégions, 4 « open des Pays de la Loire » et 4 passages de grades du 1er au 3ème dan donnant ainsi aux pratiquants régionaux l'occasion de se présenter sur des passages de proximité.
En Iaido, la création de « l'Open des Pays de la Loire » a suscité un vif intérêt chez les adeptes de cette discipline en pleine expansion, viennent s'ajouter 6 stages et 4 passages de grades du 1er au 3ème dan.

En Jodo, 6 stages et 2 interventions auprès des enseignants de Judo ont permis à cette discipline de mieux se faire connaître, plantant là les éléments d'un développement futur.
En Kyudo, discipline récente dans la C.R.K., les responsables sont intervenus également auprès des enseignants de Judo en fin de formation et ont organisé deux stages de découverte.
Le Chanbara, nouveau venu, ne tardera pas à s'inscrire dans ce dynamisme, au même titre que les autres disciplines associées.
Les résultats sportifs sont aussi notre vitrine et le reflet de la qualité de nos pratiques et celle de l'enseignement : titres de champion d'Europe en équipes seniors et juniors, et sélection pour les championnats du monde de Kendo pour plusieurs licenciés ligériens au cours de l'olympiade. Des équipes de clubs sont toujours présentes aux championnats nationaux excellence et honneur, des podiums et des titres dans toutes les catégories, et des entrées dans le groupe France.
Le Jodo ligérien est toujours présent sur les podiums nationaux et européens.

En proposant des démonstrations et des initiations de sensibilisation dans les clubs ou lors de regroupements – cérémonie des vœux, journée des ceintures noires, galas de clubs – l'objectif de **développement des disciplines associées** passait par la création de clubs ou sections de clubs préexistants et par la formation de personnes profilées pour animer l'activité. Des organisations événementielles ont également été vecteurs promotionnels de disciplines associées : compétitions interrégionales, Open… . Des concrétisations ont effectivement suivi.
Pour la **formation des enseignants**, l'idée d'amener d'autres personnes à enseigner, et d'accompagner ces personnes, a été corrélée avec l'objectif d'avoir un enseignant pour chaque club ou section.

8 - ETAT DES LIEUX SUR L'ACCES AU JUDO DE HAUT NIVEAU

Les objectifs annoncés pour l'olympiade 2009-2012, pour le développement de l'activité sportive sur le territoire ligérien dans un esprit de performance, ont été réalisés, à savoir :

- Le maintien des structures en place, Pôle Espoir / Section Sportive Régionale / Section Sportive Universitaire en lien avec l'Université de Nantes / et la création du Centre Régional d'Entraînement Judo.
- Les quatre structures connaissent un succès satisfaisant, mais doivent être améliorées sur la prochaine olympiade, tant sur la plan sportif (résultats sur le plan Interrégional, National et exceptionnellement à l'International) que dans le domaine de la formation des judoka (accès aux formations d'enseignants, d'arbitres).
- L'orientation très satisfaisante des athlètes du Pôle Espoir de Nantes vers les Pôles France (Orléans – Bordeaux – Strasbourg – I.N.J. Paris).
- La participation des athlètes du Pôle et de la SSR aux Tournois Labellisés A, organisés sur le territoire Français (Marseille – Clermont-Ferrand – Forges les Eaux – Limoges – Toulouse – Cormelles le Royal – Nantes – Laval…), préparant ainsi nos athlètes aux différents Championnats de France (FFJDA / UNSS / FFSU).
- Autre élément de mise en œuvre : six stages sportifs de longue durée (Région et Inter-Ligue) qui permettent, au-delà des actions faites sur le temps scolaire

dans les structures de haut niveau, de regrouper les meilleurs combattants ligériens : ils représentent 1200 journées stagiaires par saison sportive.

- En matière d'activité sportive : une vingtaine de compétitions est organisée pour ces tranches d'âges, regroupant près de 2000 combattants en Individuel et en Equipes de clubs.

Principaux éléments du diagnostic

En matière de résultats sportifs, la discipline est structurée pour ce qui relève de l'accès au haut niveau, avec la présence des quatre structures et beaucoup de sportifs sur les listes « Espoirs » (24 dont 3 en Pôle France), « Jeunes » (8) et « Seniors » (1). En revanche, elle ne présente pas de S.H.N. et obtient peu de résultats aux championnats de référence (Europe / Monde / Jeux Olympiques).
Le problème majeur depuis les Jeux de Sydney (4 athlètes originaires des Pays de la Loire sélectionnés : Stéphane TRAINEAU en –100 kg, Laëtitia TIGNOLA en –52 kg, Barbara HAREL en –57 kg et Karine RAMBAULT en –70 kg) est la difficulté de conserver nos meilleurs athlètes licenciés dans notre Région.

Les données du PES / SHN / Structure et résultats sportifs :

A- Les structures du PES et l'accès au PES :

▪ Une structure associée : Dojo Nantais (dans le 44)
▪ Quatre S.S.S. : Angers (dans le 49) / Mayenne (dans le 53) / Arnage (dans le 72) / La Roche sur Yon (dans le 85).
▪ Un Pôle Espoir.▪ Une S.S.R.▪ Une S.S.U.▪ Un C.R.E.J.

Le sport de haut niveau régional / national

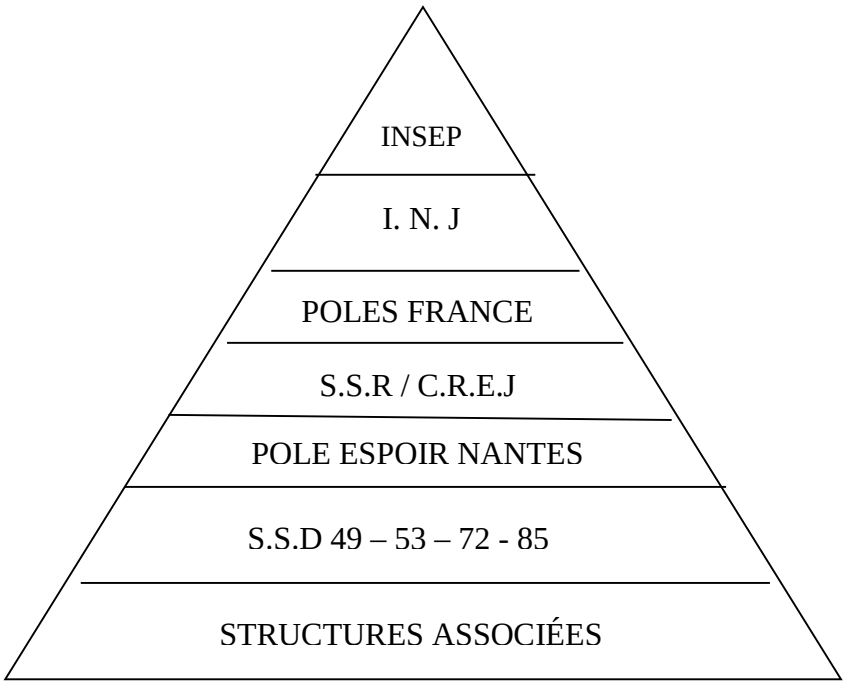

Le sport de haut niveau régional : Etat des établissements partenaires du P.E.S. ou de la pré filière d'accès au Haut Niveau (S.S.S.)

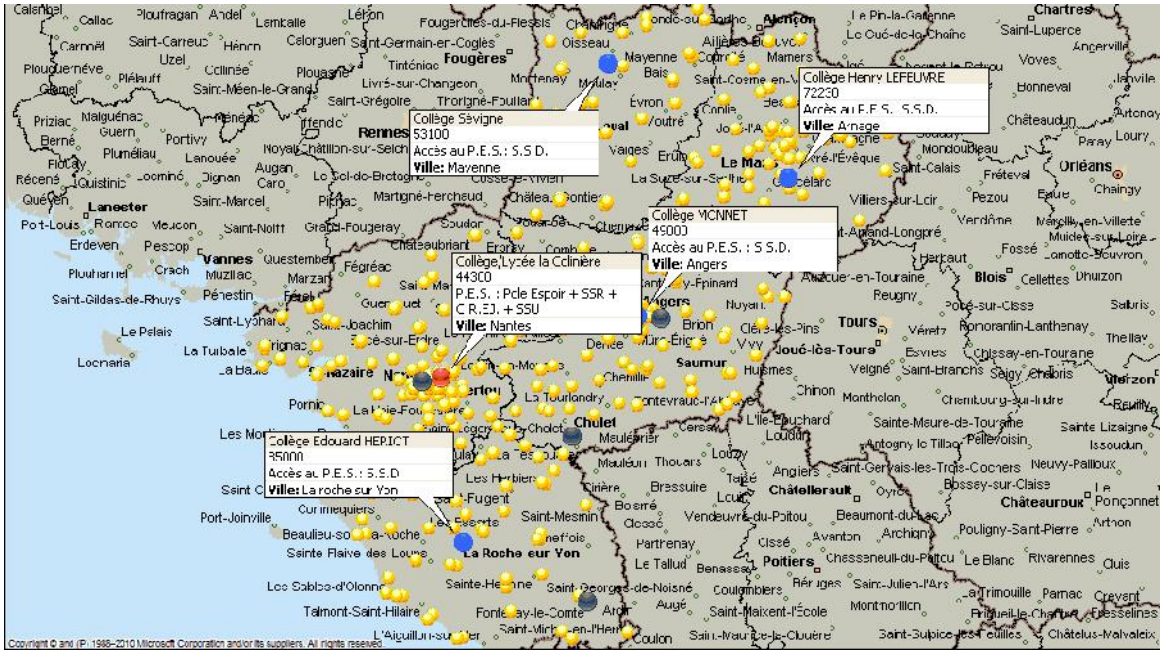

Points Jaune: Clubs
Point Rouge: Etablissement support au Pole Espoir
Points Bleus: Etablissements supports aux SSS du PES
Points Noirs : Autres Sections Sportives Scolaires

B- Les sportifs listés.

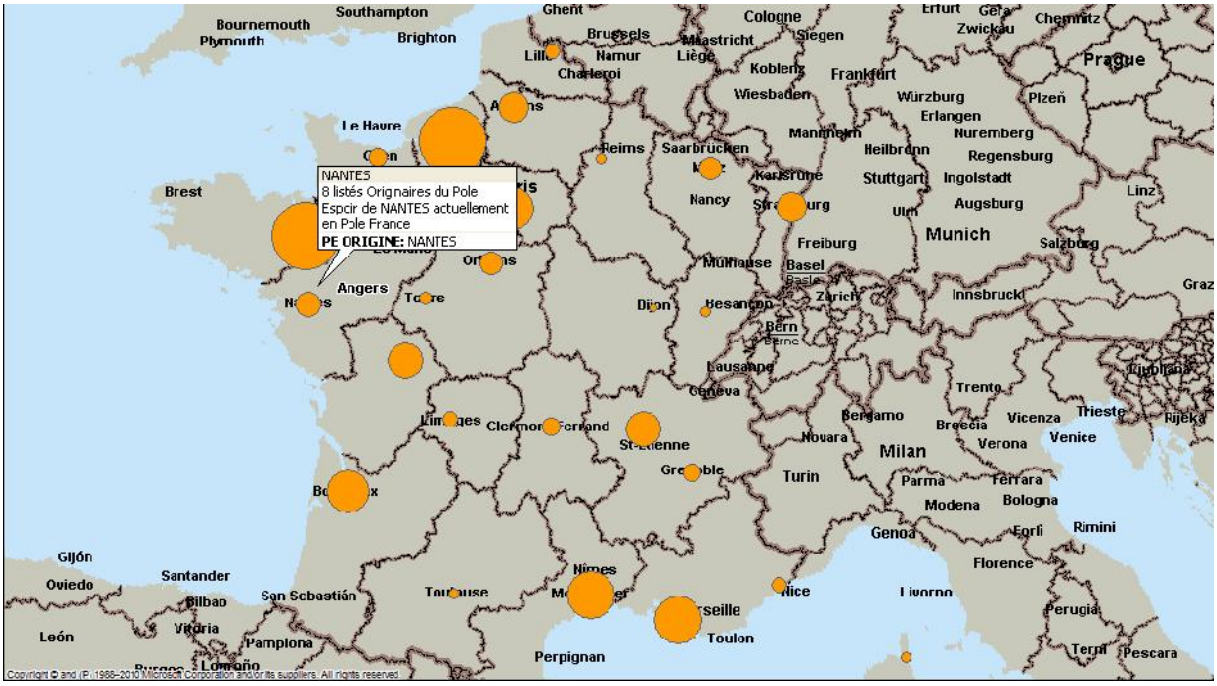

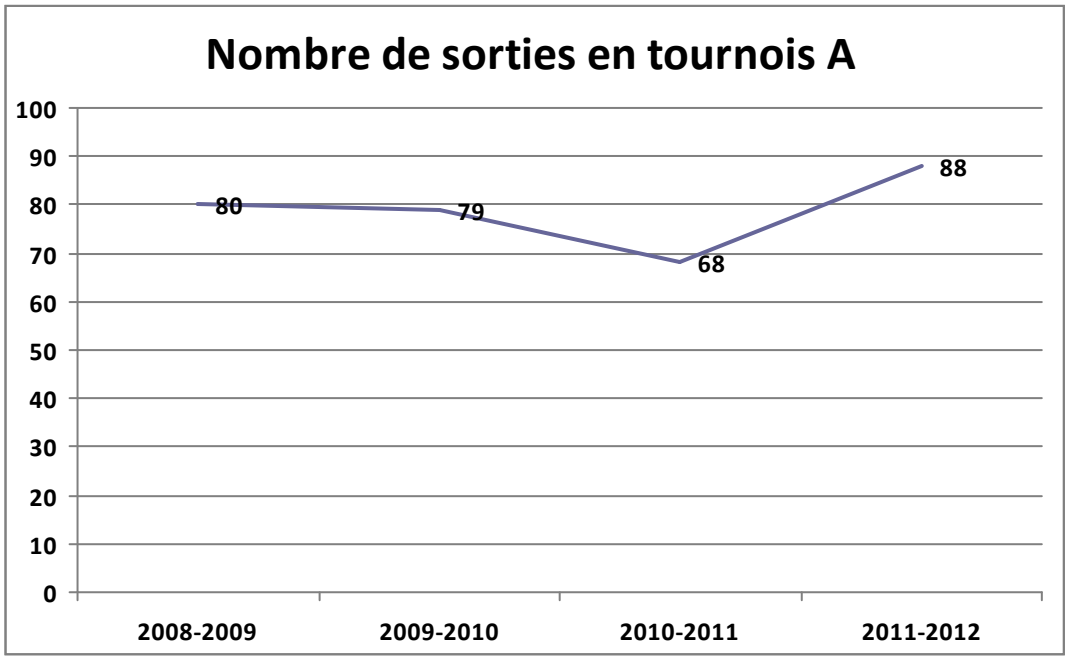
Nombre de sorties en tournois A
100
90
80
70
60
50
40
30
20
10
0
80
79
68
88
2008-2009
2009-2010
2010-2011
2011-2012

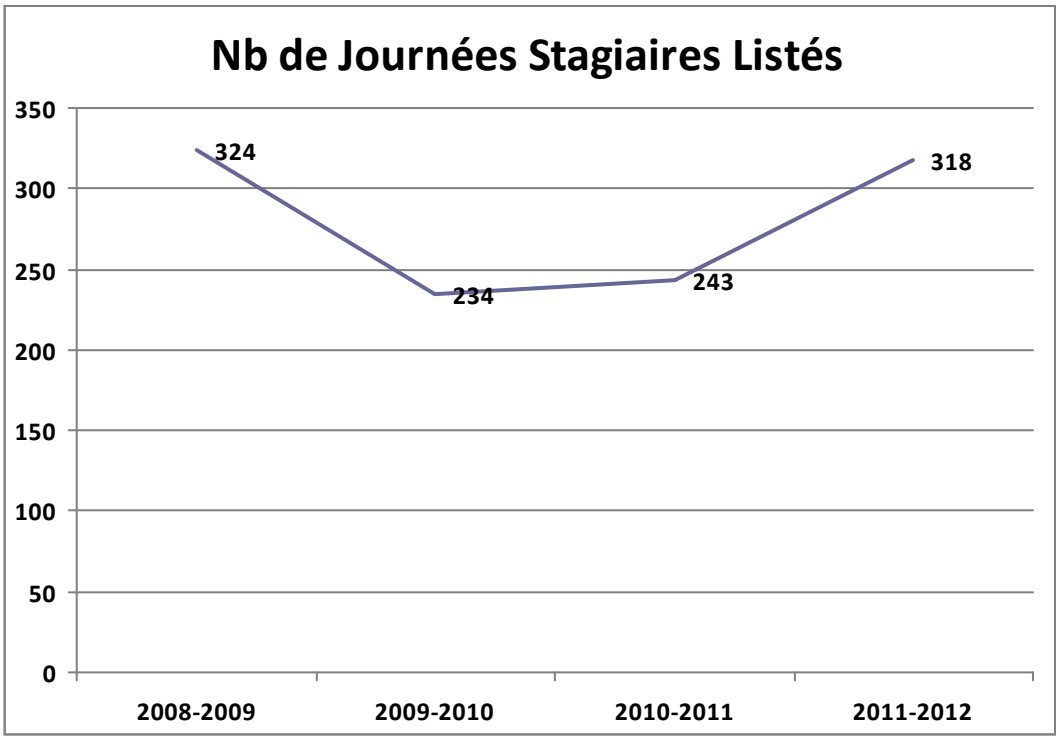
Nb de Journées Stagiaires Listés
350
300
250
200
150
100
50
0
324
234
243
318
2008-2009
2009-2010
2010-2011
2011-2012

C- Les sélectionnés en Equipe de France (FFJDA / UNSS).

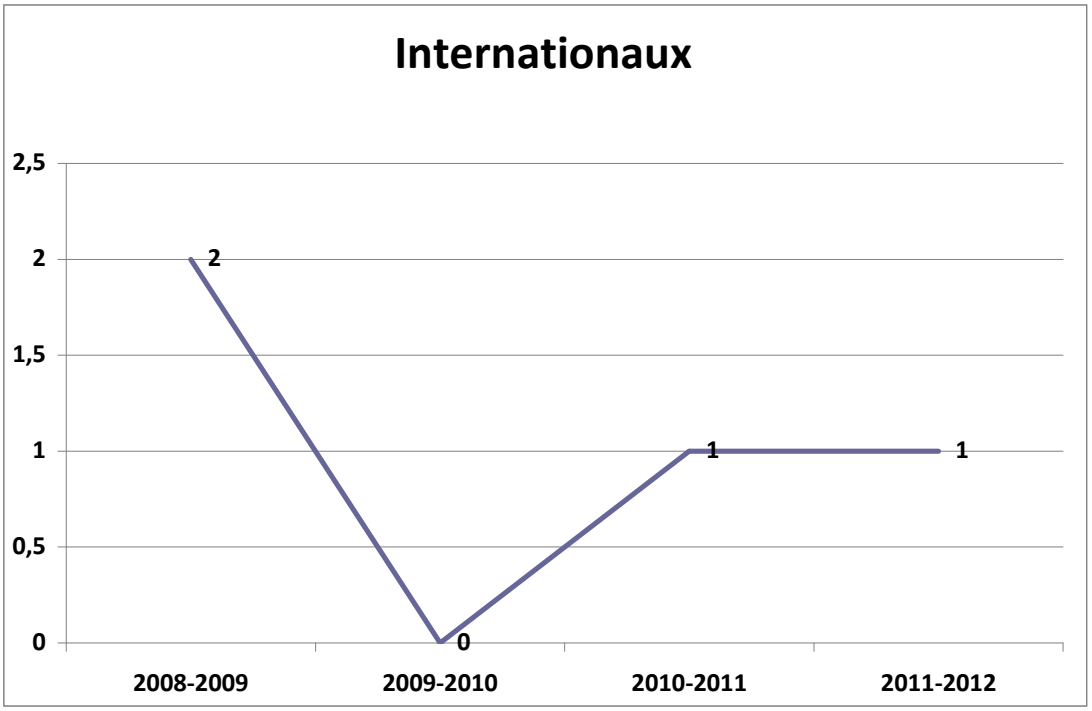

D- Les participations et les podiums aux Championnats de France.

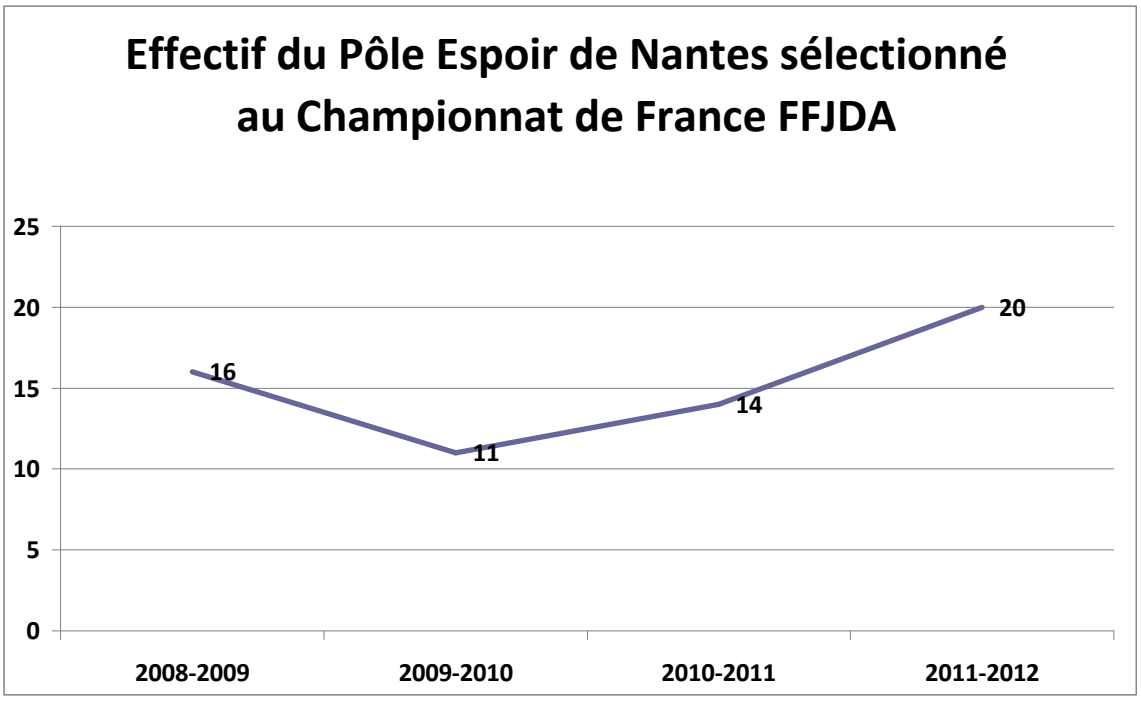

E- La participation et les podiums obtenus aux Championnats de référence.

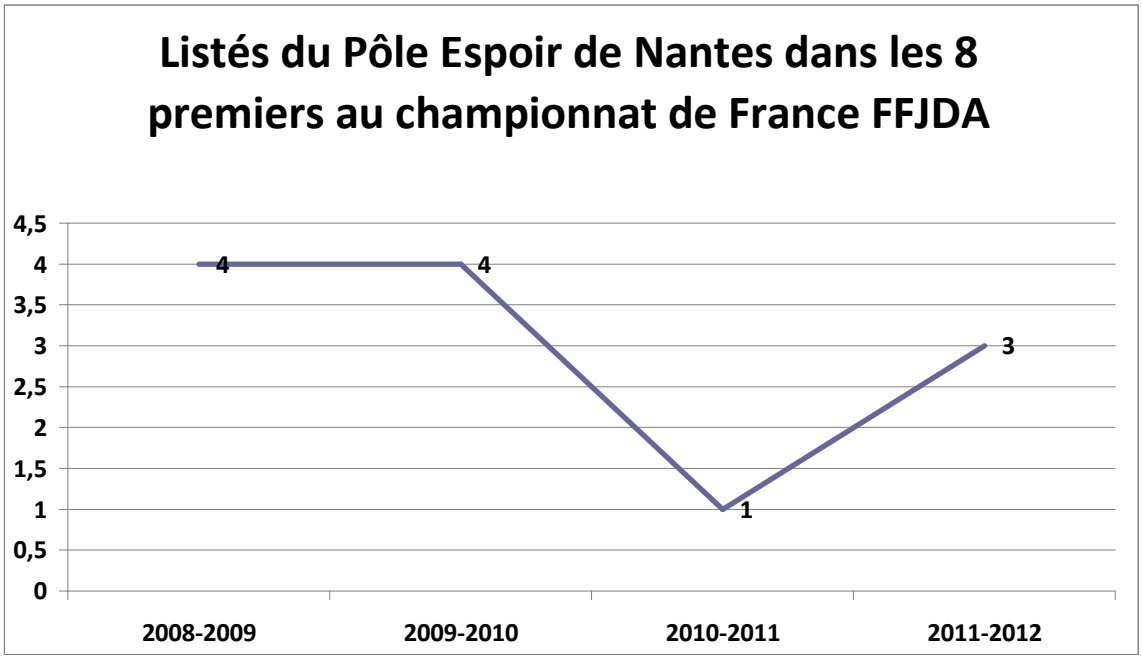

La Région des Pays de la Loire est assez performante aux Championnats de France UNSS / FFJDA dans la catégorie Cadets-Cadettes.

Développement du haut-niveau

Objectifs :

- Permettre aux meilleurs judoka féminins et masculins de la Région des Pays de la Loire de trouver des conditions privilégiées pour concilier le double projet, avec une qualité de l'entraînement vers la performance (PSE) et la réussite dans les études.
- Leur offrir l'opportunité d'accéder au plus haut-niveau (Pôle France – INSEP).
- Donner à ceux qui n'ont pas atteint un niveau suffisant pour passer en Pôle France (Etre classé dans les six premiers au Championnat de France), la possibilité de poursuivre leur cursus scolaire et sportif en intégrant la S.S.S. de Nantes, puis la S.S.U.
- Autres objectifs : Augmenter le nombre d'athlètes intégrant un Pôle France (passer de 10 à 20 athlètes), et le nombre de podiums aux Championnats de France.
- Accompagner les athlètes des structures associées dans leur parcours d'excellence sur le Centre Régional d'Entrainement Judo (plate-forme de perfectionnement, stages élites, tournois labellisés A.)

Moyens mis en œuvre :

- Les trois structures travaillent en parallèle et ont pour objectif d'offrir à chaque judoka motivé par la pratique du haut-niveau, l'occasion de s'entraîner dans les meilleures conditions, à savoir des horaires aménagés (Conventions avec les établissements d'accueil : Collège/Lycée La Colinière, Collège/Lycée St Jean Baptiste De La Salle, Collège/Lycée de Bretagne, C.R.E.P.S. de Nantes), un encadrement performant :
  - Deux conseillers techniques titulaires du BEES 2ème degré, et un stagiaire en DESJEPS.
  - Un médecin, un ostéopathe présents chaque semaine.
  - Une psychologue, une diététicienne, un conseiller d'orientation.
  - Un suivi médical avec le plateau médical de Nantes.
- Participation des athlètes en structures aux Tournois labellisés A (Marseille, Clermont Ferrand, Forges les Eaux) par la Fédération sur le territoire national, accompagnés par les cadres du Pôle, avec une prise en charge totale des frais de déplacements et d'engagements par la Ligue de Judo.
- Participation aux activités (sportives et jeunes officiels) UNSS et FFSU académiques, inter-académiques, Championnat de France.
- La création d'un Championnat de France par Equipes de départements Minimes Masculins et Féminins (20 athlètes par délégation) pour 2013, doit nous permettre une meilleure détection et formation pour l'entrée sur le Pôle de Nantes : cela représente un groupe d'une centaine de judoka.

- En matière d'événement, l'organisation sur le territoire ligérien de quatre Tournois Masculins et Féminins Labellisés A par la Fédération (Minimes / Cadets / Juniors / Seniors).
- Des centres de perfectionnement sportif de proximité sont en cours de création dans les départements, en lien avec les universités : La Roche / Yon, Angers, Le Mans, Laval
- Stage au Japon, tous les deux ans, pour l'élite Régionale : 15 Athlètes ayant un niveau national encadrés par les responsables du Pôle.
- Des bourses d'accompagnement sont proposées aux familles (Conseil Régional), permettant ainsi de limiter les frais engagés (internat, déplacements…).
- Pour cela les athlètes doivent être licenciés dans la région des Pays de la Loire et être listés (24 étiquettes Espoirs sur le Pôle de Nantes et 9 étiquettes Jeunes sur les Pôles France).

Critères d'évaluation :

- Nombre de candidats à l'entrée en structure.
- Nombre d'athlètes fréquentant les centres départementaux et le centre régional.
- Résultats sportifs (sur le plan Interrégional et National, voire international).
- Nombre d'athlètes intégrant un Pôle France.
- Résultats scolaires (passage en classe supérieure, obtention des diplômes visés).
- Avec les athlètes en structure :
  - Bilan trimestriel (entretien individuel), pour faire le point sur la vie en Pôle, l'évolution sportive, les résultats scolaires.
  - Ponctuellement, bilan avec les athlètes rencontrant des difficultés, à leur demande ou sur l'initiative du cadre.
- Avec les collèges et Lycées d'accueil :
  - Point régulier avec les Conseillers Principaux d 'Education (vie scolaire, internat).
  - Participation aux conseils de classe.

Développement de la compétition pour le plus grand nombre

Objectifs :

Nous souhaitons permettre à nos pratiquants quel que soit leur âge ou leur niveau, de prendre plaisir en leur offrant des activités variées dans et en dehors des clubs.

- Les animations et les compétitions rentrent dans le dispositif d'actions menées en matière de développement et de pratique du Judo, Jujitsu, Kendo pour le plus grand nombre, et visent à élargir l'offre d'animations et de compétitions loisirs et sportives à l'ensemble de nos pratiquants, avec en toile de fond le plaisir, le bien-être, la sécurité dans la pratique, le perfectionnement.
- Proposition d'actions de proximité, avec une organisation simple, d'une durée relativement courte, et un encadrement de qualité.

Moyens mis en œuvre :

Les objectifs de ces publics sont d'intéresser et de fidéliser par un système évolutif, de permettre à chacun de pouvoir s'exprimer en « technique » et/ou en efficacité « compétitions ».

1- Compétitions loisirs

- Critérium Départemental et Régional individuel et par équipes en Benjamins-Benjamines.
- Coupe Départementale et Régionale / Inter ligue individuelle et Coupe de France par équipes de départements en Minimes masculins et féminins.
- Coupe Départementale et Régionale / Coupe de France et Critérium National individuel, et circuit de qualification en Cadets-Cadettes.
- Activités pour les non qualifiés des phases suivantes du Championnat de France individuel Judo et du Championnat de France individuel Jujitsu pour les Juniors.
- Coupe Départementale et Régionale et Coupe de France individuelle 3ème division pour les Juniors Seniors.
- Coupe Régionale et Coupe Nationale individuelle des entreprises masculins et féminins.
- Coupe Départementale et Régionale et Coupe nationale Individuelle Vétérans.
- Coupe Départementale et Régionale pour les ceintures de couleur masculins et féminins.
- Tournoi de Judo Ne-Waza et Coupe Nationale Ne-Waza (au sol) Judo-Jujitsu dit « Brésilien ».

2- Compétitions sportives

- Championnat individuel Départemental et Régional et Championnat de France Cadets/Cadettes.
- Championnat Départemental, Régional et France par équipes de clubs Cadets/Cadettes.
- Championnat Départemental, Régional, demi-finale par Zone, France individuel Juniors masculins et féminins.
- Championnat Départemental, Régional et France par équipes de clubs Juniors masculins et féminins.
- Championnat Départemental, Régional, demi-finale par Zone, France Individuel 1ère division masculins et féminins
- Championnat Départemental, Régional et France 2ème division Individuel masculins et féminins
- Championnat Départemental, Régional et France 2ème division par équipes de clubs masculins et féminins.

3- Tournoi de Grades

Test d'efficacité en compétition permettant d'obtenir les points nécessaires à l'obtention des grades de ceinture noire du premier au quatrième Dan. Ces tests sont ouverts aux cadets, juniors, seniors et vétérans licenciés ou non licenciés à la FFJDA (Adhérents des fédérations multisports affinitaires, scolaires et universitaires agréées).

Critères d'évaluation :

Par l'Observatoire Des Activités Sportives (ODAS), nous recueillons toutes les données chiffrées sur toutes les activités fédérales organisées sur le territoire.
Cet outil de mesure et d'analyse au service des comités et de la ligue nous permet de mesurer l'impact de nos actions sur notre population en termes de nombre de judoka et de nombre de clubs (% par rapport au nombre de licenciés de la catégorie d'âge…) concernés dans tous les secteurs: compétitions sportives, compétitions loisir, enseignement, passages de grades, stages, tournois labellisés…
Pour faciliter le recueil de données, un système de création et gestion des évènements (compétitions, stages…) a été mis en place par le service informatique de la fédération. Chaque comité et ligue rempli un tableau récapitulatif pour une saison sportive (1er septembre au 31 Août) grâce à un code d'accès Extranet.
Le système permet l'inscription des licenciés par les clubs à tous les évènements organisés par les OTD (Organismes territoriaux Délégataires). Chaque club a un code qui lui permet d'accéder au site. Le lien se fait automatiquement avec le tableau récapitulatif lorsque l'évènement est clôturé. Toutes les données de participation des comités et ligues sont regroupées dans un tableau récapitulatif général.
Toutes ces données servent à comparer (au niveau de la ligue et de la fédération) les comités et ligues entre eux (notamment les OTD de même dimension), à voir s'il y a des différences et d'essayer de les expliquer, à comparer les données d'une année sur l'autre pour mesurer de façon précise si les effectifs de participation sont en hausse ou en baisse.

Le système a été mis en place au cours de la saison 2010/2011, avec quelques difficultés au démarrage comme pour tout nouveau fonctionnement. Aujourd'hui tous les comités ligériens et la ligue des Pays de la Loire utilisent le système Extranet pour créer et gérer les évènements, ce qui facilite grandement le recueil de données. Ces outils d'analyse permettent aux dirigeants et techniciens d'adapter la politique sportive aux réalités du territoire ligérien.

Développement d'une offre loisir prenant en compte les différentes attentes du public

Objectifs :

Dans le cadre des échanges en conférence des présidents et des synthèses proposées par l'observatoire de l'ETR, les clubs et les départements proposent des actions qui complètent celles déjà évoquées dans la partie « compétitions loisirs » de la rubrique « Développement de la compétition pour le plus grand nombre ». Les systèmes en place sont à poursuivre :

- Soutenir les activités encadrées par le biais du cahier des charges formalisé et aménagé par la ligue, permettant aux organisateurs de respecter les pratiques adaptées aux tranches d'âges jeunes.
- Développer les actions envers les publics adultes, avec entre autre des sections féminines, et des sections pour les retraités (initiées en 2011), conjuguant ainsi les aspects loisirs et sport santé.

Moyens mis en œuvre :

Concernant les activités encadrées :

- Animations des 4/5 ans, sous forme de parcours de jeux éducatifs à base d'exercices de locomotion, de préhension et d'équilibre, visant l'éveil moteur et l'adresse des enfants.
- Animations pour les 6/7 ans, sous forme de parcours techniques et d'exercices ludiques, avec des randori (opposition) éducatifs surveillés.
- Animations pour les 8/9 ans, sous forme d'ateliers techniques ou de parcours techniques et de jeux de coordination. La partie randori (efficacité) doit être éducative et surveillée.

Les objectifs de ces tranches d'âges sont d'intéresser et de fidéliser par un système évolutif, ainsi que de permettre à chacun de s'exprimer en « technique » et/ou en efficacité.

Concernant les actions envers les publics adultes :

- Contribuer au maintien et à l'amélioration de la santé par la pratique du Judo Jujitsu en :

* Créant un observatoire des accidents sportifs sur le territoire ligérien.

* Développant des actions de soutien à la pratique loisir en partenariat avec la commission médicale et la commission Bien Etre et Santé.

* Collaborant aux actions pluridisciplinaires : « Bien manger c'est bien jouer », "Bien vivre, bien vieillir."

* Proposant aux athlètes engagés dans une démarche de performance une participation au suivi longitudinal.

Critères d'évaluation :

Données de l'Observatoire Des Activités Sportives (ODAS).

Composition de l'ETR et répartition des missions

COMPOSITION DE L'E.T.R JUDO JUJITSU - 2012 - 2013

Validé par le Comité Directeur de ligue du 22/12/2012

Responsable de l'E.T.R : **Marcel ERIAUD** (C.T.R)

NOM ET PRENOM	QUALIFICATION TECHNIQUE (diplôme)	MISSIONS DANS L'EQUIPE TECHNIQUE REGIONALE
Membres permanents (commission sportive)		
BLANDINEAU Vincent	Conseiller Technique Fédéral : CTF (B.E 2)	Coordonnateur de l'équipe technique départementale de Maine et Loire Responsable de la SSD 49 Intervenant IRFEJJ (Assistants Clubs 49 / CQP / DEJEPS) Encadrement stage élite régionale Vérification, actualisation du R.E.S. (dojo) Membre de la commission de sélection Responsable du plateau technique des compétitions régionales
BACHA Romain	Conseiller Technique Fédéral : CTF (B.E 2)	Responsable Technique du Pôle Espoirs Suivi des stages élite et tournois labellisés (région, zone, national) Commission du Haut Niveau régional Membre de la commission de sélection (région + zone) Intervenant formations IRFEJJ CQP / DEJEPS Responsable du plateau technique des compétitions régionales
ENARD Alexandre	Conseiller Technique Fédéral : CTF (B.E 2)	Coordonnateur de l'équipe technique départementale de Vendée Responsable de la SSD 85 Intervenant IRFEJJ (Assistants Clubs 85 / CQP / DEJEPS) Encadrement stage élite régionale Responsable groupe élite Minimes Vérification, actualisation du R.E.S. (dojo) Membre de la commission de sélection Responsable du plateau technique des compétitions régionales
FRABOULET Olivier	Chargé de mission Technique Fédéral : CMTF (B.E 2)	Coordonnateur de l'équipe technique départementale de la Loire-Atlantique Intervenant IRFEJJ (tech. Debout / sol / Assistants Club 44) Encadrement stage élite régionale Vérification, actualisation du R.E.S. (dojo) Membre de la commission de sélection Responsable du plateau technique des compétitions régionales
LANDAU Vincent	Chargé de mission Technique Fédéral : CMTF (B.E 2)	Coordonnateur de l'équipe technique départementale de la Mayenne Responsable de la SSD 53 Intervenant E.R.J (debout / sol / kata / assistants clubs 53) Encadrement stage élite régionale Vérification, actualisation du R.E.S. (dojo) Membre de la commission de sélection Responsable du plateau technique des compétitions régionales
LAUNAY Luc	Chargé de mission Technique Fédéral : CMTF (B.E 2)	Coordonnateur de l'équipe technique départementale de la Sarthe Formateur régional des katas et des juges Responsable de la SSD 72 Intervenant IRFEJJ (assistants clubs 72 / CQP / DEJEPS) Membre de la commission de sélection Vérification, actualisation du R.E.S. (dojo) Encadrement stage élite régionale Responsable du plateau technique des compétitions régionales
RINCK Lucie	Responsable de la commission sportive (B.E 1)	Elue du Comité Directeur Membre Comité de pilotage Pôle/CREJ dans le cadre de l'IRFEJJ

Intervenants spécialisés		
ADOLPHE Michel	B.E 1	Formateur Régional Judo, Jujitsu Elaboration documents (écrit et audio visuel) Responsable des circuits jujitsu (combat) Responsable des compétitions loisirs Calendrier des circuits Chargé du développement des disciplines associées, jujitsu, self défense, taïso…
BELAUD Luc	B.E 2	Responsable des formations initiales et continues : des enseignants, des dirigeants et des certificats fédéraux Intervenant formations CQP / DEJEPS Membre du groupe de pilotage national des dirigeants
BERTHIER Michel	B.E 1	Formateur Régional d'Arbitrage Responsable technique de la C.R.A Calendrier des arbitres / évaluateurs (région & zone) Organisation des stages de F.C. des arbitres et des formateurs départementaux. Fichier des arbitres
BOUSIQUE Jean Claude	B.E.2	Responsable régional Kendo et Iaido et du développement de l'activité
BURIN Benoit	Médecin	Responsable de la commission médicale Médecin du Pôle Espoirs
CHABOSSEAU Philippe	B.E 1	Intervenant Judo à l'école (ARVE) sur Z.E.P d'Angers
CHENET Rodrigue	B.E 2	Intervenant dans la formation continue des enseignants (Taïso) Intervenant formations CQP / DEJEPS
HAYS Antoine	Professeur de sport/CTN B.E 2	Responsable régional Judo & Personnes handicapées Responsable du circuit
JOUSSE Philippe	CN 2ème dan Commissaire sportif National	Formateur régional des commissaires sportifs
LABBE Roger	B.E 2	Secrétaire du C.O.R.G Intervenant formations CQP / DEJEPS Responsable du tirage au sort Matériel informatique ODAS Organisation des passages de grades
LE CRANN Christian	B.E 1	Intervenant formations CQP / DEJEPS Formation de dirigeants
PERES Marcel	B.E.2	Formateur régional chargé du développement du « Ne Waza » (formations, animations). Responsable du circuit
VIAUD Yannick	B.E 2	Intervenant formations CQP / DEJEPS Interventions ponctuelles sur le Pôle Espoirs Expert Ecole Française (debout/sol)

Volet éducatif

Bilan de l'olympiade 2009-2012

Le projet associatif régional, équitable et cohérent, est fondé sur les valeurs de solidarité, de cohésion sociale et de démocratie. Il s'agit de soutenir, d'accompagner des actions qui s'adressent à tous et notamment aux publics éloignés de toute activité physique et sportive, en faisant de nos disciplines un enjeu d'éducation, de dépassement de soi, de santé, de partage et de citoyenneté dans le cadre d'une activité de haut niveau ou de loisir. Le respect et la transmission des valeurs contenues dans notre code moral contribuent à réduire les inégalités, à se donner les moyens d'une réelle mixité sociale, à développer un vivre ensemble solidaire, à lutter contre les discriminations, à favoriser les liaisons, les échanges entre les quartiers, les communes et les acteurs des pratiques.
Ces valeurs inscrites dans notre culture judo accompagnent le judoka dans les cours, dans les stages, les compétitions, les passages de grade, la charte du judo est garante de cet idéal: Respect du Dojo, de la tenue, du professeur, du partenaire, de l'adversaire, du grade.
Une commission régionale culture judo animée par un Vice Président élu à ce titre promeut et est garante du respect des valeurs au sein des activités fédérales. Chaque département par l'intermédiaire d'un délégué nommé par le comité directeur et les hauts gradés relaient ces actions éducatives et morales dans toutes les animations et compétitions proposées.
Ce code moral, cette éthique sont mises à l'honneur chaque mois de janvier par l'organisation d'une cérémonie des vœux au national, en région, en département, dans les clubs ; ce moment privilégié permet la présentation des vœux aux hauts gradés, la remise des diplômes de grade aux nouvelles ceintures noires, la transmission de l'histoire et de la culture.

Principaux éléments du diagnostic

Participants aux cérémonies des vœux, aux remises de ceintures.
Taux d'attribution des récompenses.

Les valeurs de l'association

Objectifs :

- Promouvoir l'engagement bénévole, dans le respect mutuel des fonctions.
- Respecter les règles de vie dans l'accomplissement des pratiques.
- Favoriser le mieux vivre ensemble des différentes pratiques.
- Apprendre aux licenciés à se battre pour des valeurs.
- Développer la coopération entre les structures (aides matérielles, humaines…).

Moyens mis en œuvre :

A- Des valeurs fondamentales

Le Judo est un moyen d'éducation. Conçu par Jigoro Kano, il s'appuie sur l'étude et la pratique d'un système d'attaque et de défense, issu de différents systèmes de combat traditionnels japonais (jiu-jitsu) qui privilégie les techniques de projection et de contrôle. Une pratique sincère et régulière, prolongée dans le temps, guidée par les principes essentiels du Judo et le respect de ses fondements, favorise l'accession à l'autonomie, à la maîtrise de soi, au respect des autres, à l'appréhension du réel. C'est la valeur éducative du Judo qui est transcrite par l'idéogramme DO (cheminement, voie, domaine d'approfondissement) du mot JU-DO.

1- Le Judo, une inspiration de la nature

En observant les branches chargées de neige et voyant les plus grosses casser sous le poids de l'agresseur naturel et les plus souples s'en débarrasser en pliant, un moine japonais fit le constat suivant : le souple peut vaincre le fort.
S'inspirant de cette observation et des techniques de combat des samouraïs, Jigoro KANO posa en 1882 les principes fondateurs d'une nouvelle discipline : le Judo, littéralement « voie de la souplesse ».
En proposant un développement physique, moral et spirituel, le Judo permet aux judokas de s'épanouir en harmonie avec eux-mêmes et surtout avec les autres. En France, le judo apparaît dans les années trente, mais il se développe surtout après la deuxième guerre mondiale sous l'impulsion de maîtres japonais. La Fédération Française de Judo est créée en décembre 1946.
Franchi en 2012, le cap des 600 000 licenciés (licences judo été gratuites comprises) place la FFJDA comme la quatrième fédération « olympique » en France. Cette réussite est l'histoire d'une passion partagée depuis toujours par tous les acteurs du Judo français, dirigeants, professeurs et pratiquants dans le respect des valeurs morales conformes à l'éthique du Judo.

2- Le Judo, une discipline et un art de vivre

Jigoro KANO, fondateur de l'école du JUDO KODOKAN, a résumé ainsi son entreprise : "Le Judo est l'élévation d'une simple technique à un principe de vivre".
"En étudiant le Judo, il est essentiel d'entraîner le corps et de cultiver l'esprit à travers la pratique des méthodes d'attaque et de défense, et ainsi de maîtriser son principe."

Sport d'équilibre, sport éducatif, sport de défense, le Judo est adapté à toutes les tranches d'âges. Véritable sport éducatif, le Judo permet à chacun de devenir plus adroit, plus souple, plus fort mais aussi d'apprendre à respecter des règles, découvrir l'entraide, évaluer ses forces et ses faiblesses pour progresser.
Le Judo est un sport pour tous qui procure un véritable équilibre. Activité de détente et de plaisir, le Judo est une discipline basée sur l'échange et la progression. L'apprentissage se fait de manière progressive en fonction des aptitudes de l'individu, ce qui permet à chacun d'évoluer à son rythme.
Les médecins conseillent souvent ce sport pour les enfants : il permet aux plus timides de prendre de l'assurance et aux plus turbulents de se discipliner.

3- Le code moral

Le Judo véhicule des valeurs fondamentales qui s'imbriquent les unes dans les autres pour édifier une formation morale. Le respect de ce code est la condition première, la base de la pratique du Judo.

L'amitié

« C'est le plus pur des sentiments humains »

Le courage

« C'est faire ce qui est juste»

La sincérité

« C'est s'exprimer sans déguiser sa pensée »

L'honneur

« C'est être fidèle à la parole donnée »

La modestie

« C'est parler de soi-même sans orgueil »

Le respect

« Sans respect aucune confiance ne peut naître »

Le contrôle de soi

« C'est savoir se taire lorsque monte la colère »

La politesse

« C'est le respect d'autrui »

B- Des valeurs complémentaires

1- Le meilleur emploi de l'énergie

Dans sa pratique le judoka est à la recherche du meilleur emploi de l'énergie physique et mentale. Ce principe suggère l'application à tout problème de la solution la plus pertinente : agir juste au bon moment, utiliser la force et les intentions du partenaire contre lui-même.
Il incite à une recherche constante et dynamique de perfection.

2- Entraide et Prospérité Mutuelle

En Judo, les progrès individuels passent par l'entraide et par l'union de notre force et de celle des autres. La présence du partenaire, du groupe est nécessaire et bénéfique à la progression de chacun.

3- Le grade du judoka est représenté par une triple valeur

« SHIN », correspondant à la valeur morale,
« GHI », correspondant à la valeur technique,
« TAI », correspondant à la valeur corporelle.
Le « SHIN », cité en premier, donne seul le sens aux deux autres.

C- Des récompenses et mises à l'honneur

Une commission régionale des récompenses se réunit deux fois par an pour statuer sur les demandes émanant des comités départementaux et de la ligue. Elle transmet au national les demandes qu'elle valide, en proposant un type et un niveau de récompense attribuée selon différentes filières fédérales :

- Médailles pour les dirigeants, arbitres et bénévoles.
- Palmes pour les enseignants et Conseillers techniques.
- Trophée Shin récompensant l'exemplarité et le rayonnement.
- Distinctions de la Chancellerie pour les ceintures noires.

La commission peut proposer aux services de l'état DDCS, DDCSPP ou DRJSCS des dossiers pour attribution de médailles jeunesse et sport.

D- Organisations événementielles

- Cérémonie des Vœux.
- Anniversaires parrainés par des hauts gradés.

Critères d'évaluation :

- Suivi du fichier des récompenses.
- Nombre de récompense.
- Observatoire de la mixité.

L'éthique sportive

Objectifs :

- Lutter contre les violences et les incivilités.
- Lutter contre le harcèlement et les violences sexuelles.
- Lutter contre les discriminations (racisme, homophobie…).
- Lutter contre le dopage et les tricheries

Moyens mis en œuvre :

La ligue véhicule constamment les valeurs au sein des pratiques :

1- Rituels du judo

Comme dans tous les clubs de judo, il y a un salut collectif, au début et à la fin de chaque demi-journée de stage sportif ou de formation, de chaque journée d'animation ou de compétition et à chaque entrainement sur le Pôle Espoir. Ce salut marque le respect dû au professeur, à l'encadrement.
De même, on salue son partenaire ou son adversaire au début et à la fin de chaque exercice, que ce soit un exercice technique ou randori, un combat de classement.

2- Affichage et application du code moral

Le code moral est affiché dans les salles d'entraînement et de compétition et on explique régulièrement les articles aux enfants.
La politesse est de rigueur et aucune violence n'est tolérée, chaque adulte veillant à ce que cela soit respecté.
On veille à la propreté de la tenue et des lieux : rien ne doit être laissé au bord du tapis ou dans les vestiaires. Des indications sont données à cet effet à chaque manifestation, par l'élu et le conseiller technique responsable de la manifestation.

3- Cérémonie annuelle des vœux

Ouverte prioritairement aux ceintures noires et élus des OTD, notre cérémonie régionale des vœux a lieu en janvier. Elle permet de mettre à l'honneur des sportifs ayant participé à des compétitions officielles, de récompenser des élus, des arbitres, des enseignants les plus respectueux du code moral par la distribution de récompenses.
Les diplômes de grade de ceintures noires 3ème à 5ème Dan sont remis lors de cette cérémonie. Les Haut-grades, à partir du 6ème Dan, obtenus au cours de la saison sportive précédente, sont particulièrement mis à l'honneur, en présence de la quasi totalité des Haut-gradés ligériens.

4- Informations et échanges

Informations sur le dopage, le bizutage, les incivilités à l'occasion des stages d'entrée au Pôle et des stages régionaux.

Le harcèlement et les violences sexuelles sont abordés lors de Mondo (groupe de parole)

Rappel du code de bonne conduite en début de compétition : Un message traitant du comportement, du respect des lieux et des arbitres est lu aux compétiteurs et aux coachs. S'il y a transgression, des rencontres de conciliation peuvent avoir lieu, et une commission disciplinaire régionale peut aussi être saisie et statuer.

Critères d'évaluation :

Rapports sur le déroulement des manifestations.

Taux de conflits et de médiations engagées.

Le sport et la santé

Objectifs :

- Préserver la santé du sportif.
- Promouvoir le sport comme facteur de santé et de bien être.
- Lutter contre la sédentarité.

Moyens mis en œuvre :

- Au titre de la **surveillance médicale** et de la **veille sanitaire**, une équipe médicale est effectivement présente lors de chaque compétition fédérale. De même, grâce à des financements conjoints de la FEDERATION et de la DRJSCS de NANTES, les sportifs du Pôle Espoirs de NANTES bénéficient d'un **suivi médical** en raison de leur participation habituelle à des activités sportives nécessitant des efforts soutenus et répétés.

- Des modules de **formation aux premiers secours** conduisant à la délivrance du PSC1 ont été activés en MAINE ET LOIRE, MAYENNE et SARTHE, offrant ainsi aux stagiaires une qualification et une compétence en matière de prévention des risques et de protection de la santé des pratiquants.

- La commission régionale Cohésion Sociale soutient les actions de la commission médicale. Elle proposera la mise en place d'une commission « Bien être et santé », qui offrira à tous les publics des actions de prévention et d'accompagnement pour un enrichissement et une préservation du capital santé tout au long de la vie.

- Des campagnes de prévention et de sensibilisation sur le thème «sport – santé», et la promotion de l'éthique ou le « taiso » orienté vers des pratiquants non-compétiteurs, seront organisées pour une prise de conscience de la dimension sanitaire de nos pratiques.

- Ouverture d'un espace informatif « Santé Bien Etre » sur le site régional.

Axes de l 'Olympiade de la commission « Bien être et santé » :

1 **Axe de prévention tertiaire : Optimiser ses capacités restantes**

Cet axe sera développé dans un premier temps.

Publics ciblés : Public Senior en situation de dépendance relative fréquentant :

- L'unité Gériatrie et les hôpitaux de jour du CHU de Nantes et du CHU d'Angers.
- Les maisons de retraites.
- Les maisons d'accueil spécialisées pour personnes handicapées.

Objectifs : Permettre une optimisation des capacités conservées axée sur les plans de la mobilité, de l'équilibre, des réflexes, des préventions de chutes.

Outils : Taiso, HTF judo Jujitsu Kendo, self défense en privilégiant l'aspect plaisir.

Modalité d'intervention : Cycle de 8 semaines à raison d'une séance de 30 minutes hebdomadaire dans la structure.

Contenu des séances : Approche globale des objectifs poursuivis :
Chaque séance proposera des exercices de motricité globale, seul et par deux dans un esprit de coopération et de co-motricité au sol et debout, axés sur l'optimisation du capital musculaire, réflexe, équilibre, autonomie. La communication ainsi que la notion de plaisir et la confiance en soi seront privilégiées par un temps d'échange à la fin de chaque séance.

Personnel encadrant : Les Enseignants Judo Jujitsu Self Défense diplômés d'état volontaires et formés par la commission médicale bien être et santé et l'ETR.

Programme de formation spécialisé pour les encadrants :

Informations gériatriques : Les incidences du vieillissement.
Informations institutionnelles : les établissements de santé.
Connaissance des HTF et du Taiso adaptés au public.
Pédagogie adaptée aux seniors.
Appropriation du module : JUDO SANTE.

Indicateurs de réussite:
Moins de chutes.
Meilleure forme générale sur le plan physique, psychologique.

Actions Complémentaires :
Proposer un module adapté aux plus de cinquante ans dans les établissements hospitaliers et les entreprises.
Accompagner la prise de licence en club de proximité, par l'aide financière à la licence de la part de la ligue.

2 Axe de Prévention Primaire Pour Tous : Préserver et développer son capital Bien Etre et Santé.

Cet axe sera développé dans un second temps.

Objectif : Nonobstant la promotion d'une pratique régulière, raisonnée, raisonnable; sensibiliser tous les pratiquants à la nécessité d'une réflexion individuelle et collective sur la prévention et la conservation du capital Bien Etre et Santé par la pratique du Judo Jujitsu Kendo et disciplines associées.
Les actions devront toucher l'ensemble des clubs et licenciés de la ligue.

Action Informative : Créer un espace santé sur le dojo régional accessible lors des stages, formations et compétitions, proposant des informations sur Diététique, Suivi du sportif, Récupération, Préventions des accidents.

Action Formative : Proposer une réflexion et une formation à l'ensemble des formateurs sur la préservation et le développement du capital Bien être et Santé.

Organisation :
Sous la responsabilité de la commission BES, réunion des membres de l 'ETR et des ETD.
Provoquer les assises régionales de la pratique Bien Etre et Santé, dont les objectifs seront :

- Faire le point des actions existantes, des connaissances ressources.
- Proposer et construire des actions sur l 'Olympiade.

Critères d'évaluation :

- Composition de la commission Bien Etre et santé.
- Publications sur le site.
- Espace santé au dojo régional.

Volet social

Bilan de l'olympiade 2009-2012

Lors de l 'Olympiade, l'action de la ligue a permis à différents publics spécifiques de découvrir et de profiter des bienfaits des pratiques fédérales.
Les scolaires des zones sensibles de la ville d'Angers ont pu bénéficier d'une sensibilisation au judo développée de la grande section au CE2.
Une action de formation à la gestion des conflits dans les établissements médico-sociaux a permis à 50 stagiaires éducateurs, enseignants, personnel d'accueil et de soins de se familiariser avec les techniques adaptées du judo jujitsu self défense et de travailler l 'Estime de soi.
La pratique du judo jujitsu en direction des personnes en situation de handicap a été favorisée par la mise en place de la commission mixte, le remboursement de la double licence, la création d'un circuit régional sport adapté, l'organisation d'un championnat de France handisport.
Le Taiso : préparation physique du corps est proposé dans de nombreux clubs et fait l'objet d'une formation régionale continue annuelle.
Le Kendo et le Iaido sont proposés en sensibilisation dans les établissements scolaires.

Sport handicaps

Bilan de l'Olympiade 2009-2012 :

Commission mixte régionale Judo et Personnes en situation de Handicap :

Cette commission est composée de 2 membres de chaque fédération (FF Sport Adapté, FF Handisport; FF Judo) proposant le judo-jujitsu à leurs pratiquants. Elle est complétée par un coordinateur régional et des formateurs départementaux.
Cette commission suit les mêmes directives que la commission nationale à savoir l'intégration des personnes en situation de handicap dans les clubs, la formation des enseignants, la promotion du judo pour les personnes handicapées.

La commission régionale a beaucoup évolué durant les deux dernières olympiades :

- Mise en place d'un circuit régional Sport adapté.
- Stage de préparation aux grades.
- Animations inter-établissements.
- Championnats régionaux.

Mais aussi :

- Restructuration des diplômes (fin de l'option Judo et Personnes Handicapées).
- Mise en place des formations fédérales.
- Changement fréquent d'équipe dirigeante au sein du CR Sport adapté.
- Moins de disponibilités du coordinateur.
- Peu de réunions de la commission.

Actions réalisées :

● **Judo adapté :** Personnes en situation de handicap mental gérées par la Fédération Française de Sport Adapté.
- Grand Prix du Judo Adapté : 5 tournois annuels organisés dans chaque département.
- Championnat régional Sport Adapté (réservés aux licenciés sport adapté) organisé tous les ans. Désormais, il est le passage obligé pour toutes sélections au France.
- Rencontre régionale Judo adapté inter-établissement : organisée fin mai en semaine afin de proposer une animation aux établissements spécialisés (plus 100 participants à chaque édition).

● **Judo handisport :** Personnes en situation de handicap physique, sensoriel, et moteur gérées par la Fédération Française handisport.
- Championnat de France handisport / coupe de France handisport : organisé tous les ans fin janvier, il regroupe les judoka sourds, malvoyants et les personnes en situation de handicap physique.

● **Double licence :**

Avec l'aide du Conseil Régional, la Ligue de Judo des Pays de la Loire rembourse au club, contre facture et photocopie des licences, la licence FF judo à ceux qui ont déjà une autre licence FSA ou FFH.

Objectifs :

1- Développer la pratique :

- Tendre à un maillage territorial de clubs.
- Sensibiliser à l'intérêt et à l'accueil des personnes en situation de handicap.
- Travailler avec les établissements pour développer de la pratique sportive en clubs.

2- Améliorer le niveau sportif des pratiquants :

- Collaborer ave les ligues spécifiques (sport adapté et handisport).
- Mettre en œuvre des formations de cadre avec des personnes ressources issues des ligues valides et spécifiques.
- Concevoir des stages sportifs encadrés par des personnes ressources issues des ligues valides et spécifiques

3- Structurer le mouvement sportif :

- Ligue, avec des actions de coordination.
- Comités Départementaux, avec des référents de proximité.
- Clubs, avec des moyens et personnes ressource adaptés.

Moyens mis en œuvre :

La ligue portera les valeurs contenues dans la loi n°2005-102 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, et facilitera la notion d'inclusion et de facilitation à l'accès aux activités physiques.
Elle développera le plan d'action précisé ci dessous :
- La commission judo et personnes en situation de handicap proposera une cartographie précise des clubs possédant une structure d'accueil spécialisée ainsi que les sites d'exercice des éducateurs spécialisés FSA et ou Handisport est en cours. Ce document sera mis à disposition des associations sportives FSA, Handisport et de l'ensemble des clubs ligériens.
- La Commission Mixte élaborera un calendrier précis de fonctionnement et proposera un organigramme avec une déclinaison départementale afin de permettre un accueil optimisé des pratiquants dans les clubs ligériens.
- Les conventions avec les ligues FSA et Handisport feront l'objet d'une actualisation.
- L'action de remboursement de la double licence développée en partenariat avec le Conseil Régional des Pays De La Loire sera reconduite.
- Le circuit régional sport adapté qui touche annuellement une centaine de pratiquants sera soutenu sur les cinq départements ligériens avec pour objectif une augmentation conséquente du taux de participation.
- La ligue proposera, sur ses stages sportifs régionaux avec nuitée, une inclusion des jeunes sportifs en situation de Handicap.
- Les stages de préparation aux grades proposeront des modules adaptés aux licenciés en situation de handicap.

- Une action spécifique de sensibilisation et de collaboration sera inscrite en direction des établissements médico-sociaux.
- Une cartographie des établissements médico-sociaux et éducatifs sera mise à disposition des clubs pour favoriser l'inclusion et la pratique.
- Une action : "le Judo vient chez toi" sera proposée aux établissements spécialisés et la journée régionale des établissements spécialisés organisée annuellement au dojo du Lac De Maine sera soutenue par la mise en place progressive d'une déclinaison départementale.
- Une action à destination des personnes en situation de handicap sévère sera travaillée afin de proposer un module d'activités motrices qui contribuera au maintien et à l'amélioration des capacités et de l'autonomie. Un calendrier proposant des animations "parcours adaptés" sera mis à l'étude.
En complément il sera proposé des formations complémentaires en direction des éducateurs en charge de ce public.
- L'espace spécifique du site Personnes en Situation de Handicap sera développé et proposera des liens et passerelles avec les sites des fédérations spécialisées.
- Une formation initiale des enseignants aux diplômes spécifiques Handisport et FSA sera proposée et soutenue chaque année au Dojo Régional.

Critères d'évaluation :

- Document cartographique numérique accessible sur le site.
- Compte rendu des réunions avec déclinaison des objectifs et actions.
- Bilan quantifié du circuit régional accessible sur le site.
- Augmentation du nombre de licenciés en situation de handicap dans la ligue.
- Augmentation du nombre de clubs possédant une section spécialisée ou accueillant des élèves en situation de handicap.
- Achat d'un tapis démontable pour développer les actions en établissement.

Sport et mixité

Bilan de l'Olympiade 2009-2012 :

En fin d'Olympiade, les féminines représentent 25% de l'effectif des licenciés, soit 7963 pratiquantes dont 383 ceintures noires. Si cet effectif montre un engouement certain du public féminin pour nos activités fédérales, un fléchissement sensible en 2011/2012 mérite notre attention et notre vigilance.

Taux des féminines parmi les Kyu (ceintures de couleurs) et CN (ceintures noires)

2010/2011		2011/2012	
Kyu M :	20678	Kyu M :	21377
Kyu F :	7769	Kyu F :	7580
CN M :	1941	CN M :	1968
CN F :	391	CN F :	383
Total :	**30779**	**Total :**	**31308**

Dans l'accès aux responsabilités, les pratiquantes ligériennes occupent 25% des postes de présidents de club, représentent 15% des enseignants et 25% des commissaires et arbitres régionaux.
Sur le plan sportif, le Pole espoir accueille 30% de jeunes filles et les équipes féminines des clubs « Dojo Nantais » et « Union Cholet Judo 49 » combattent au plus haut niveau national.

Objectifs :

1 **Développer la pratique / favoriser la performance :**
- Adapter / créer des nouvelles formes de pratique.
- Inciter à une pratique régulière.
- Favoriser le haut niveau.

2 **Accéder aux responsabilités :**
- Electives.
- Techniques (encadrement, enseignement, entraînement, juges).
- Arbitrales (arbitre, commissaire sportif).

3 **Favoriser une prise de conscience aux différents échelons de la structure** (évolution des représentations et des mentalités) :
- Ligue.
- Comités Départementaux.
- Clubs.

Moyens mis en oeuvre :

1 **Développer la pratique / favoriser la performance**

Le développement de la pratique pour toute sera soutenu par l'action « Colloque Féminin » qui sera proposée chaque saison en décembre, et fera l'objet d'une priorité (au calendrier) sur toute autre action régionale ou départementale.
Des actions complémentaires en département seront accompagnées.
La première édition du 15 décembre 2012 animée par Cathy Fleury (Championne du monde et Olympique) et Paulette Fouillet (Membre de la Direction Technique Nationale) a réuni quatre -vingt-dix pratiquantes au Dojo Régional.
L'accès au haut niveau et le suivi des athlètes reste une des priorités des Conseillers Techniques ligériens.

2 **Accéder aux responsabilités**

La Commission Régionale de la Cohésion Sociale développera une Commission Féminine chargée de mettre en place un observatoire régional des pratiques féminines, et de développer les actions d'équité et de mixité dans les différents secteurs : loisir, sportif, haut niveau, environnement sportif, accès à la professionnalisation, accès aux responsabilités de dirigeante et d'élue.

3 **Favoriser une prise de conscience aux différents échelons de la structure.**

Un espace « La pratique au Féminin » sera décliné et repéré sur le site internet régional. Ses publications feront l'objet d'une parution en équité dans les newsletters régionales.
La problématique de la pratique féminine sera proposée dans les stages de formation continue des dirigeants et enseignants.

Critères d'évaluation :

- Organigramme de la commission.
- Augmentation du pourcentage de licenciées.
- Augmentation du nombre de femmes dans les différentes structures professionnelles et régionales.
- Progression du taux de participation au Colloque et aux actions départementales.

Sport et territoires

Objectifs :

1 **Développer la pratique :**
- Identifier les zones qui n'ont pas de pratique.
- Proposer des outils pour accompagner les structures territoriales.
- Impulser une dynamique de développement territorial.

2 **S'inscrire dans une démarche partenariale :**
- Prendre attache auprès des structures spécialisées.
- S'appuyer sur les acteurs compétents (institutions, collectivités, associations...).

Moyens mis en œuvre :

1 **Développer la pratique**

Pour l'année 2013/2014, un recensement des implantations des dojos axés sur les Zones rurales et les quartiers sensibles des villes sera proposé en conférence des présidents élargie à l'ETR.
Ce travail fera l'objet d'une publication et d'un plan de développement pour l'olympiade.

2 **S'inscrire dans une démarche partenariale**

Une politique de développement des secteurs non équipés sera établie et proposée ensuite à contractualisation avec les collectivités et directions départementales concernées.

Une réflexion sera également menée sur les emplois d'avenir dans l'objectif de mettre en adéquation la création d'un dojo avec la création d'un emploi d'avenir adapté.

Critères d'évaluation :

- Signature de contrats avec les collectivités.
- Création d'un guide de procédure Emploi Avenir et Judo.

Sport et publics socialement défavorisés

Bilan de l'Olympiade 2009-2012 :

La ligue a pu répondre aux demandes d'aide de clubs souhaitant s'investir vers les publics socialement défavorisés.
Quelques actions ont été proposées dans les établissements pénitentiaires ligériens.

Elle a aussi développé, au Dojo Régional, des actions vers les quartiers sensibles d'Angers (secteur REP/ZEP Belle-Beille / La Roseraie) en collaboration avec la municipalité et l'inspection académique : 126 classes angevines du cycle 2 ont ainsi pu bénéficier de 10 séances annuelles d'initiation au judo et s'approprier également les valeurs éducatives contenues dans notre code moral. Un livret d'évaluation est distribué à chaque élève en début de module (permettant au professeur des écoles d'évaluer le comportement, et au professeur de judo d'évaluer les connaissances et capacités judo). Le judogi est prêté gratuitement à chaque élève par la Ligue, pour la période de participation au module.

Action de la Ligue de JUDO secteur REP/ZEP Belle-Beille / La Roseraie à Angers

Année scolaire	Nombre de classe	Nombre de créneaux/classe	Nombre de période dans l'année
2008/2009	30	10 de 45 minutes	3
2009/2010	30	10 de 45 minutes	3
2010/2011	32	10 d'une heure	3
2011/2012	32	10 d'une heure	3

Objectifs :

1 **Développer la pratique pour les publics vulnérables :**
- Identifier les besoins des personnes.
- Repérer les structures accueillant ces publics.
- Accompagner le mouvement sportif local pour développer une offre de pratique adaptée.

2 **S'inscrire dans une démarche partenariale de pérennisation de la pratique :**
- Créer un réseau de personnes ressources.
- S'appuyer sur les acteurs compétents (institutions, collectivités, associations...).

Moyens mis en œuvre :

La ligue proposera l'expertise de son équipe technique aux clubs et collectivités désireuses de développer une activité fédérale auprès d'un public vulnérable (prison, maison d'arrêt, centre de réinsertion).

Elle mettra à disposition son assistance pédagogique et technique et proposera le soutien de son site comme support de communication.

Elle proposera par l'intermédiaire de son ETR, la mise en place d'un référent départemental.

La ligue poursuivra ses actions en faveur des quartiers sensibles en partenariat avec la ville d'Angers :

- Création d'une charte (liée à la propreté et à l'état du judogi prêté) intégrée au livret de l'élève, à destination des parents.
- Modification du livret pour intégrer le code moral et des liens avec le Socle Commun de Connaissances et de compétences.

Critères d'évaluation :

- Nomination des référents.
- Compte rendu des actions menées sur la Ligue et les départements.
- Enquête de satisfaction auprès des écoles d'intervention.

Promotion, communication, partenariat

Bilan de l'Olympiade 2009-2012 :

La commission promotion et développement a su établir, grâce au support de ses brochures et aux affichages dans le Dojo Régional, un partenariat financier avec quelques entreprises du Maine et Loire (5) et une entreprise régionale de vente de matériel d'arts martiaux.
Il est constaté un essoufflement de ces actions. L'arrêt de l'utilisation du support papier de la brochure régionale (éditée à l'attention des clubs et des acteurs des manifestations), et le développement du site informatique nécessitent une remise en question de ces partenariats.
Complémentairement, il apparaît essentiel de redéfinir les actions de collaboration entre le monde de l'entreprise et la ligue de judo.

Objectifs :

Développer et accompagner le partenariat avec l'ensemble des acteurs sociaux : Ministère, Collectivités, Entreprises.

Moyens mis en œuvre :

Création d'un espace partenaires utilisable par les acteurs sociaux sur le site de la Ligue.

Dans le cadre des actions des commissions Promotion Développement, Cohésion Sociale, et en collaboration avec l'ETR, la ligue développera un observatoire du Partenariat qui proposera réflexions et expertises sur les stratégies partenariales envisageables avec les différents acteurs sociaux. Proposer la collaboration d'étudiants d'écoles de commerce.

En collaboration avec l 'IRFEJJ, cet observatoire sera habilité à proposer des actions spécifiques en direction des acteurs sociaux et de leurs personnels : stages de cohésion, actions de promotion, formations ciblées.

Création et Promotion d'une commission "Cercle Régional des Ceintures Noires" qui aura pour objet l'amitié et l'entraide entre la sphère des acteurs sociaux et la sphère du Judo, Jujitsu, Kendo et Disciplines Associées.

Critères d'évaluation :

- Quantifier les actions sur l'espace Partenariat du site.
- Compte rendu de l'observatoire et composition.
- Nombres d'actions spécifiques organisées.

Volet économique

Bilan de l'olympiade 2009-2012 :

1- LA FORMATION

Transformer les ressources humaines en richesse humaine

Une olympiade 2008-2012 marquée par des évolutions majeures dans la formation :
- La multiplicité (avec accélération de leur processus dans le temps) des formations conduisant aux BEES 1er degré (Tronc commun en Contrôle Continu des Connaissances, Spécifique Modulaire, Spécifique Traditionnel), et au BEES 2ème degré (Partie Spécifique), avant les échéances d'abrogation.
- Le lourd travail de conception des dossiers d'habilitation du CQP APAM et du DEJEPS. La mise en place d'un contenu du CQP au regard du référentiel de formation. La conception des outils supports et des sujets d'évaluation du CQP, utilisés dans tous les centres d'examen.
- La constitution d'un organisme de formation au sein de la Ligue, et des documents correspondants pour certaines formations : contrats, conventions, bilans pédagogiques et financiers.
- La mise en place de formations (via l'organisme de formation : permettant de bénéficier des OPCA) originales et spécifiques self défense, en direction d'éducateurs Judo Jujitsu (sur deux niveaux), et en direction du personnel d'un ITEP (sur deux niveaux).
- La transformation du stage régional de rentrée des enseignants de deux jours, en stage national de rentrée d'une journée et demie, avec des actions de formation pour les enseignants et pour les dirigeants.
- A la suite du stage national de rentrée, l'instauration progressive d'une formation d'une demi-journée pour les formateurs départementaux des différents secteurs d'activités, et depuis deux saisons pour les juges régionaux.
- L'instauration dans chaque OTD, à l'occasion de stages de rentrée ou assises, de formations de proximité en direction des dirigeants des clubs, permettant la diffusion des documents de la saison sportive et les réponses aux préoccupations diverses.

- La mise en place, en collaboration avec le CORG, de formations de proximité en direction des licenciés, pour la préparation aux grades avec les examens correspondants, financées par une politique commune : passage de 3 stages et examens régionaux (du 1er au 4ème dan) à 18 répartis sur le territoire (3 par OTD), et tenant compte des niveaux (1er et 2ème dan en département, 3ème dan et plus en Ligue) et des contenus (Kata et différents UV des grades d'Expression Technique).

Nos actions de formation tiennent compte de plusieurs points :

- Etre au service de tous les clubs par la formation : des dirigeants, des enseignants, des conseillers techniques fédéraux et chargés de missions, du personnel administratif, des OTD, des pratiquants ;
- Priorité à la formation de proximité, ce qui a pour conséquence d'augmenter en quantité et en qualité les formations de toute nature au travers du plan de formation régional ;
- Consolider, élargir et dynamiser nos ressources humaines pour assurer un encadrement efficient des différentes formations initiées par la Fédération et/ou la Ligue ;

La création d'un corps de formateurs régionaux, répond à cette attente, et le niveau d'intervention se situe sur les actions de formation régionales, départementales, interclubs comme défini dans le plan d'action régional.

- Mener des actions de formation initiale des dirigeants, des enseignants, des juges, des arbitres, des commissaires sportifs…judo handicap, kata, jujitsu ;
- Mener des actions de perfectionnement technique et sportif des licenciés pour concrétiser sur le terrain la politique fédérale (plate-forme) ;
- Trouver des compétences en impliquant de nouvelles ressources humaines : conseillers techniques, professeurs, dirigeants, hauts gradés, experts dans leur domaine…
- Savoir, Savoir-faire, Savoir être « apprendre aux autres » par :

  Une expertise reconnue et validée.
  Une aptitude pour travailler en équipe.
  Une disponibilité pour les actions, sens de l'engagement.
  Un perfectionnement technique, la Pédagogie.
  La préparation aux grades supérieurs.
  L'enseignement aux différentes populations de pratiquants.
  La théorie et la pratique de l'entraînement.
  La théorie et la pratique de l'arbitrage et de l'encadrement des manifestations sportives.
  La théorie et la pratique liées à l'environnement des organisations des diverses manifestations.
  La théorie et la pratique liées au développement et à l'encadrement de nos structures associatives OTD, clubs…
  Les diverses connaissances transversales (informatiques, médicales, environnementales…).

Démarche : Le comité directeur de la ligue, a nommé une équipe de formateurs pour l'olympiade, en coordination avec le responsable de l'ETR, validée par la Direction Technique Nationale ; ils sont membres de l'ETR ; ils interviennent dans leurs secteurs (s) défini (s) dans le cadre des actions de l'IRFEJJ ; ils sont nommés pour une durée déterminée ; ils accomplissent leurs missions sous la direction technique du coordonnateur de l'ETR.

Afin de mieux définir nos actions de formation, nous avons travaillé à mieux identifier les associations de notre région : les disparités constatées dans la constitution de nos clubs affiliés ne permettent pas d'élaborer une seule réponse en ce qui concerne la gestion dans le plan d'action.

1 - Etat des lieux de l'encadrement fédéral et de l'équipe technique régionale

Sous la contrainte économique et au regard d'orientations de carrière, l'olympiade 2009/2012 a été marquée par une **restructuration de l'encadrement de l'ETR**, caractérisée par :

- Une meilleure adéquation des missions des CTF aux besoins locaux.
- Une redistribution des missions au sein de l'ETR et un rééquilibrage dans leur répartition.
- Le resserrement des effectifs avec réduction de 7 à 6 CTF ou CMTF permanents.
- Cette restructuration a abouti à une **modélisation fonctionnelle** matérialisée par :
- L'actualisation des contrats de travail des CTF au regard des exigences de la CCNS.
- L'annualisation des lettres de mission des CTF avec ventilation Fédération - Ligue – Pôle ou SSS – Comité.
- La professionnalisation – qualification et formation continue – des intervenants ETR.

2 - Etat des lieux de la professionnalisation des enseignants

Soutenue par les politiques publiques, les dynamiques locales, et une meilleure accessibilité aux formations diplômantes, la professionnalisation de l'enseignement du judo s'est accrue au cours de l'olympiade 2009/2012. La recherche de pérennisation de ce gisement d'emploi a amené les décideurs à élaborer des **perspectives de carrière** aux professionnels de l'activité, compatibles avec les obligations et charges des structures employeurs, et à prévenir les **risques de dépeuplement et d'exode sportif** à travers une juste estimation du besoin et de l'emploi sportif.

L'action s'est concrétisée par le suivi de l'emploi, des aides aux démarches institutionnelles et partenariales, des mesures d'accompagnement, et surtout par un phénomène de **mutualisation de l'emploi sportif**.

3 – Etat des lieux des cursus de formation et filière fédérale d'enseignement

Axe prioritaire du développement du judo en PAYS DE LA LOIRE, la formation initiale et continue des enseignants s'est inscrite en constante régionale de 2009 à 2012, l'augmentation du nombre d'enseignants conditionnant en effet directement l'activation de nouveaux espaces et créneaux de pratique. Qu'il s'agisse de BEES, de CQP ou d'enseignants issus de la filière fédérale, les efforts consentis ont porté sur l'**accessibilité des formations au plus grand nombre** de stagiaires et sur la **production de la meilleure efficience pédagogique** pour la fidélisation des pratiquants par la qualité du projet pédagogique.
Les cursus de la formation modulaire BEES 1er degré (intégrant la partie commune en contrôle continu des connaissances), BEES 2ème degré, CQP, DEJEPS – en liaison avec le CREPS des PAYS DE LA LOIRE – la formation BEES traditionnelle au sein de la Ligue et de la filière fédérale d'enseignement – solution palliative aux carences en BEES ou équivalent – fondés sur des principes de coût minimal et de modulation des volumes et des contenus, visent ainsi à permettre de satisfaire des besoins émergents et de répondre aux attentes des publics. Des actions thématiques ont abondé l'**offre de formation** : « self défense » – « kendo » – « taiso » – « ne waza ».

4 - Etat des lieux des Officiels d'encadrement de l'environnement sportif

Au-delà de la logique fédérale d'encadrement de l'environnement des manifestations sportives par des officiels, la formation d'arbitres, juges et commissaires sportifs a contribué à inscrire l'action de la Ligue des PAYS DE LA LOIRE de judo dans une œuvre éducative et sociale, notamment par la **prévention des incivilités**, le **développement d'un esprit citoyen** ou l'**accès des jeunes à des responsabilités**.
Le processus d'alternance entre sessions théoriques et mises en situations pratiques, ont permis l'accessibilité au plus grand nombre. Certains parcours personnels assurent par ailleurs le **rayonnement du corps arbitral** ligérien. Des **actions spécifiques** ont enfin été conduites : juges de kata et des examens de grades – arbitres, juges et commissaires sportifs « jujitsu ».

5 - Etat des lieux de la formation des Dirigeants

Réorientée en début d'olympiade pour davantage d'efficience, la formation des dirigeants repose dorénavant sur le décloisonnement des formations par la mixité des publics avec mise en œuvre de sessions thématiques ciblées de type mémento du dirigeant.
Elle a mobilisé toute notre attention sur 2 axes :

- Comment répondre aux besoins.
- Comment articuler la formation et l'information de nos associations.

Le public concerné :

- Dirigeants d'associations.
- Dirigeants des structures des Organismes Territoriaux Délégataires (comités départementaux et ligue).

La démarche s'inscrit en réponse à l'incessant besoin lié au bénévolat et au « turn-over » de l'engagement dans la vie fédérale, et dans une logique d'égal accès aux fonctions à responsabilité, notamment avec la féminisation.

Nos actions de formation des dirigeants, ont porté sur un travail de proximité, avec une approche simple et pédagogique « tenant compte que les structures décisionnelles sont assurées par le bénévolat » et basées sur la connaissance pratique de notre fonctionnement.

Les points abordés sont **:** Administratifs, Techniques, Pédagogiques, Organisationnels, Sportifs, La gestion de l'emploi, Les financements.
Tous nos efforts ont convergé vers l'objectif d'être au service des clubs.

Nous ne pourrons pas moderniser, informer, sans que cette approche simple de la connaissance de notre fédération et OTD et du rôle que jouent les dirigeants soit intégrée dans notre fonctionnement.

Les exemples sont nombreux :

- Notre organisation dans le fonctionnement des domaines administratifs et financiers ;
- Le fonctionnement des actions régionales déconcentrées est un des éléments révélateurs de notre ignorance du fonctionnement de notre institution ;
- L'organisation de l'enseignement dans nos clubs affiliés ;
- L'organisation même de nos compétitions, animations, des examens de grades ;
- Le rôle d'employeur ;
- Le fonctionnement des IRFEJJ qui reste un élément qui doit répondre à la proximité des clubs, dans la formation technique, pédagogique de notre activité judo, jujitsu.
- Les représentants des clubs.

La formation en direction des associations demeure l'une des missions de notre fédération et de la Ligue des Pays de la Loire.
Elle permet de développer les compétences des dirigeants pour exercer avec plus d'efficacité les missions qu'ils leurs sont confiées. Par l'intermédiaire de la ligue dans le cadre de l'IRFEJJ, nous avons identifié des responsables, pour développer la formation des dirigeants et assurer leur formation, dans une démarche de proximité « être au service des clubs ».

Des actions de proximité sont à mener :

- Organiser des points de rencontre dans les comités avec les dirigeants et les enseignants de nos associations afin de permettre d'évaluer les projets mis en place dans un plan d'action du comité.
- Etre un élément de proposition dans l'action de développement : la formation, des dirigeants, des enseignants, des arbitres et commissaires sportifs, des plates-formes techniques, sont des sujets qui doivent permette au président du comité, d'être force de proposition à la conférence des Présidents et au comité directeur de la ligue.

Notre objectif stratégique :

Assurer les conditions de développement quantitatif et qualitatif du Judo Jujitsu, Kendo et D.A. en accompagnant (ou en structurant) les Clubs, les Comités Départementaux et la Ligue, et en renforçant les compétences de leur encadrement

(dirigeants, enseignants bénévoles et salariés) afin qu'ils construisent de véritables projets associatifs, partagés, adaptés aux besoins et aux contextes territoriaux, porteurs de valeur ajoutée sociale et éducative, générateurs de financements diversifiés et durables et d'emplois pérennes.

Nos objectifs opérationnels :

- Accompagner, aider chaque structure et ses acteurs à…
  - Concevoir, formaliser et conduire son projet.
  - Optimiser son fonctionnement.
  - Manager ses ressources humaines (bénévoles et salariés).
  - Diversifier et valoriser ses activités.
  - Générer des financements.
  - Pérenniser ou créer des emplois

- Une logique de service (ligues et comités)…
Positionner la Ligue et les Comités au plus proche des acteurs des Clubs, se mettre à leur service en leur apportant une aide, un accompagnement, des méthodes, des outils, afin de leurs permettre de mieux se structurer, fonctionner.

- Des outils pratiques au service de la démarche de service (fédéraux et régionaux).
  - L'Espace Service Internet (ESI)
  - Les textes officiels, Dojo Info
  - La lettre Email Infos Administration (EIA)
  - Des Guides Projet Club, adaptés aux différents clubs (3 niveaux identifiés)
  - Les productions pédagogiques (documents, DVD, etc.)
  - Formation à distance (Site Internet de la Ligue)

2- LE FINANCIER

Constats financiers pour l'année civile 2008 :

Un déficit de 3686 €, se décomposant en un déficit d'exploitation de –8889 €, un résultat financier de +2837 €, un résultat exceptionnel de +2365 €.
Les faits majeurs de l'exercice : une stabilité des financements FF Judo, une baisse des participations des stagiaires, la perte des financements emplois jeunes, une économie du poste travaux immobiliers, la mise en place de la convention collective du sport (revalorisation de salaires, prévoyance obligatoire).
L'évolution de la situation financière : une trésorerie dégagée par l'activité de +13000 €, un endettement nul, un fonds de roulement qui s'améliore à 181000 € représentant environ 4 mois de fonctionnement.

Constats financiers pour l'année civile 2009 :

Un total des produits représentant 478 256 € (diminution de 2.3 % par rapport à 2008) et un total des charges représentant 477 426 € (diminution de 3.2 % par rapport à 2008).
Un excédent de 829 €, se décomposant en un déficit d'exploitation de –1822 € , un résultat financier de +801 €, un résultat exceptionnel de +192 €.

Les éléments significatifs de l'exercice : une diminution des financements FF Judo, une augmentation des participations des stagiaires, la fin des financements emplois jeunes, la diminution des déplacements et hébergements, la diminution de la masse salariale liée au départ du poste d'entretien et du congé maternité et parental d'une secrétaire (soit le remplacement d'un emploi et demi à temps plein par un emploi à temps plein).
Une diminution des dotations aux amortissements.
L'évolution de la situation financière : une trésorerie dégagée par l'activité de +22 000 € (permettant d'autofinancer les investissements de l'exercice), un endettement bancaire nul, un fonds de roulement qui s'améliore à 192 000 € représentant environ 4.8 mois de fonctionnement.
Nécessité de poursuivre sur les décisions prises en 2009 afin d'équilibrer notre budget d'exploitation hors éléments financiers et exceptionnels.

Constats financiers pour l'année civile 2010 :

Un total des produits représentant 492 267 € (augmentation de 2.9 % par rapport à 2009) et un total des charges représentant 486 623 € (augmentation de 1.9 % par rapport à 2009).
Un excédent de 5 643 €, se décomposant en un déficit d'exploitation de +3 668 € , un résultat financier de +688 €, un résultat exceptionnel de +1 287 €.
Les éléments significatifs de l'exercice : une augmentation des financements CNDS et du financement Jeunesse et Sports, une augmentation des déplacements et hébergements, une augmentation du poste entretien immobilier (nouvelle prestation de ménage en remplacement du personnel salarié), diminution de la masse salariale (économie d'un demi emploi lors du remplacement du poste d'entretien et du congé maternité et parental d'une secrétaire), une diminution des dotations aux amortissements (fin d'amortissement de certains investissements).
L'évolution de la situation financière : une trésorerie dégagée par l'activité de +14 000 € (permettant d'autofinancer les investissements de l'exercice), un endettement bancaire nul, un fonds de roulement qui s'améliore à 204 000 € et représente environ 5 mois de fonctionnement.

Constats financiers pour l'année civile 2011 :

L'exercice 2011 se solde par un excédent de + 1 397 € contre un excédent de + 5 643 € à fin 2010. Le total des produits représente 488 799 € contre 492 267 € en 2010 soit une diminution de -1.25%. Le total des charges représente 487 401 € contre 486 623 € en 2010 soit une augmentation de +0.16%.
L'excédent d'exploitation qui représente l'activité de la Ligue hors gestion financière et opérations exceptionnelles ressort négatif de – 5 168 € contre + 3 668 € en 2010 soit un déficit du budget de l'exercice.
Les éléments significatifs de l'exercice sont les suivants :
Diminution globale des financements (baisse des participations stagiaires en lien avec la réduction des activités, baisse des financements publics notamment jeunesse et sports mais hors CNDS) en partie compensée par une ristourne de fonctionnement plus importante grâce à notre nombre de licenciés en fort accroissement ;
Les achats pour revente et consommations sont relativement stables ;

Augmentation du poste entretien immobilier suite à la mise en place de la nouvelle prestation de ménage en remplacement du personnel salarié (effet année pleine) et réduction des frais de déplacements liée à l'activité (dont l'absence de coûts au titre de l'organisation d'une manifestation de Zone, sous la responsabilité d'une autre ligue en 2011). A signaler, quelques coûts exceptionnels liés au championnat du monde d'août 2011 et la mise en place du site Internet ;
La masse salariale est stable mais avec quelques évolutions en terme d'emploi au cours de l'exercice : départ d'un CTF en 9/2011 (solde congés), retour d'une secrétaire (effet année pleine), formateurs IRFEJJ en début d'année pour assurer la formation Self Défense dans un établissement médico-social, fin du recours à du personnel salarié pour l'entretien du Dojo ;
Augmentation des dotations aux amortissements suite aux investissements réalisés (Minibus, Site Internet,…) ;
Les produits financiers issus des placements de trésorerie permettent de générer un excédent financier de 6 875 € (dégagement de plus values sur sicav anciennes). Le résultat exceptionnel n'est pas significatif.
L'évolution de la situation financière : une trésorerie dégagée par l'activité de +11 000 € (permettant d'autofinancer les investissements de l'exercice), un endettement bancaire nul, une variation du fonds de roulement (qui constitue notre marge de sécurité pour assurer notre fonctionnement quotidien) de -17 000 € qui représente environ 4.6 mois de fonctionnement.

<u>Données financières CNDS</u> (sources ORASSAMIS) :

1- Diagnostic du Territoire en CNDS JUDO

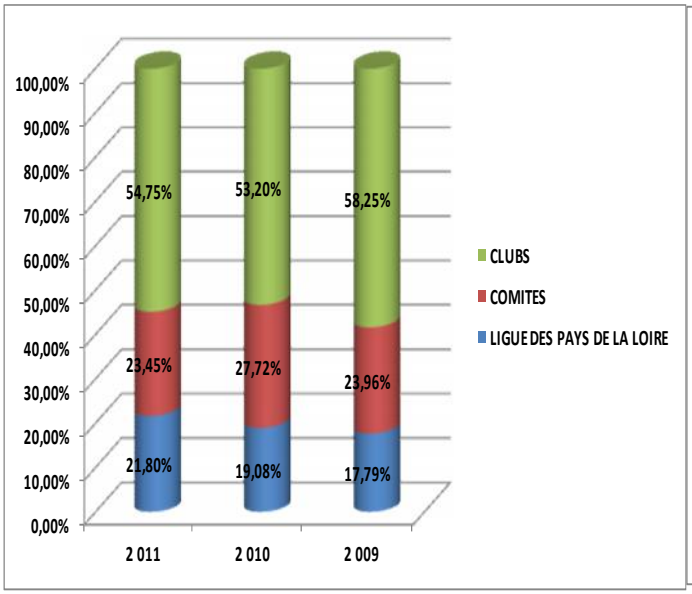

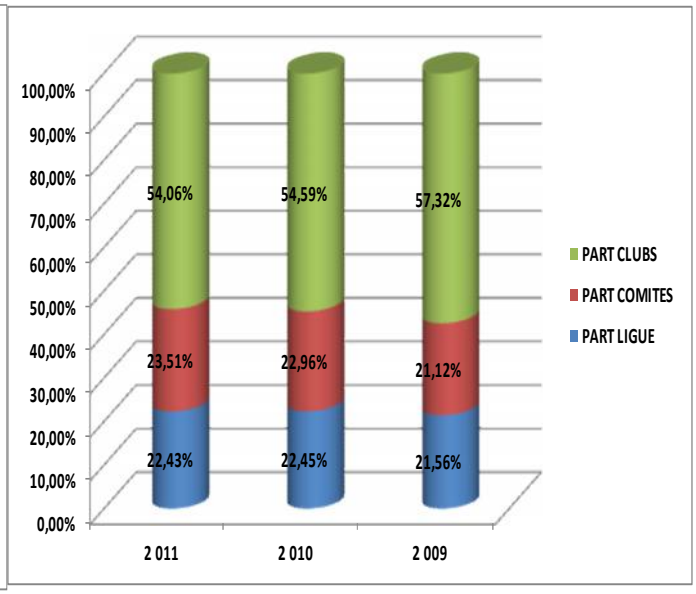

La Ligue des Pays de la Loire tend à rattraper la tendance médiane nationale en terme de répartition des crédits CNDS

2- Evolution chiffrée CNDS 2008-2012 Part Territoriale JUDO (clubs + Comités + Ligue)

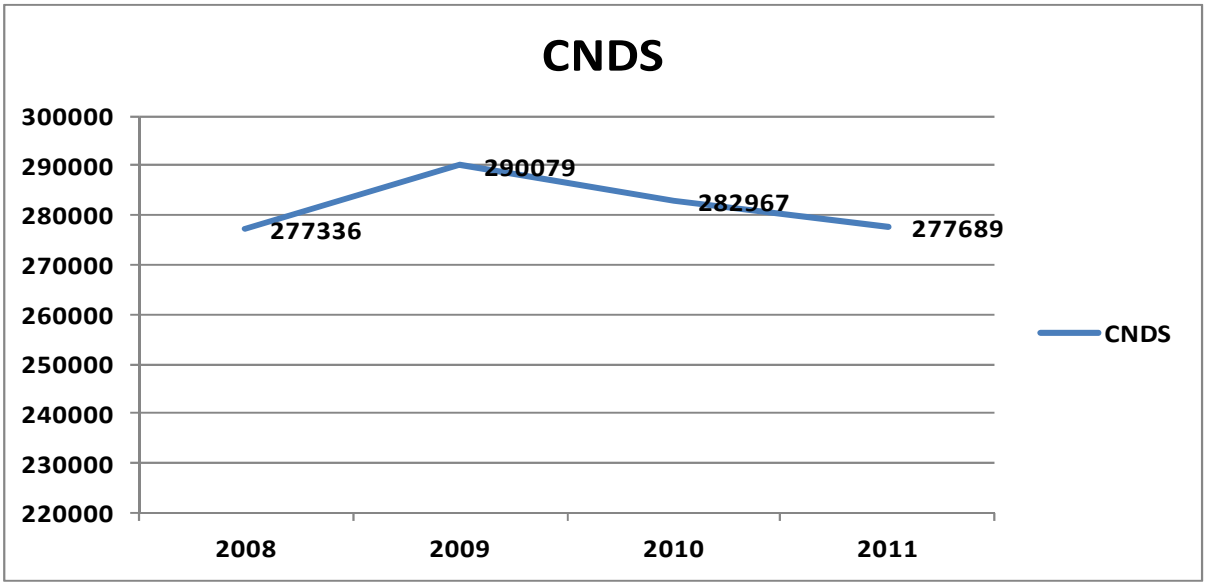

CNDS 2008 à 2012		2008	2009	2010	2011	2012
OTD 44	CD		16 500	15 250	13 650	14 500
	CLUBS		54 225	47 790	46 450	56 850
	TOTAL	74 015	70 725	62 240	60 100	71 350
OTD 49	CD		18 400	19 947	18 830	18 462
	CLUBS		56 440	43 505	49 522	51 613
	TOTAL	61 043	74 840	63 452	68 352	70 075
OTD 53	CD		11 300	10 250	10 250	8 500
	CLUBS		17 000	16 000	15 147	13 000
	TOTAL	26 850	28 300	26 250	25 397	21 500
OTD 72	CD		8 800	18 000	6 150	14 900
	CLUBS		18 150	14 950	14 900	12 300
	TOTAL	28 450	26 950	32 950	21 050	27 200
OTD 85	CD		14 100	15 000	16 200	16 200
	CLUBS		23 164	28 675	25 590	20 852
	TOTAL	36 900	37 664	43 675	41 790	37 052
LIGUE		50 078	51 600	54 000	61 000	57 000
TOTAUX		**277 336**	**290 079**	**282 967**	**277 689**	**284 677**

Dans le classement des attributions CNDS 2011 des disciplines en Pays de la Loire :

Le Judo est la 7ème discipline à bénéficier de la somme la plus importante (OTD + clubs). La Ligue de Judo est la 4ème Ligue à bénéficier de la somme la plus importante, derrière la Voile, le Football et l'Athlétisme.

- Dans la Loire Atlantique, le Judo arrive en 12ème position.
- Dans le Maine et Loire, le Judo arrive en 5ème position.
- Dans la Mayenne, le Judo arrive en 4ème position.
- Dans la Sarthe, le Judo arrive en 18ème position.
- Dans la Vendée, le Judo arrive en 6ème position.

3- Moyenne des sommes attribuées par licenciés 2011/2012 au titre de la Part Territoriale JUDO 2012 (clubs + Comités + Ligue)

Bilan du CNDS 2012		Comités Départ.	Clubs	TOTAL
CD 44	Somme attribuée	14 500,00 €	56 850,00 €	71 350,00 €
	Somme par licencié	**1,35 € (1,29 € en 2011)**	**5,28 € (4,39 € en 2011)**	**6,63 € (5,68 € en 2011)**
CD 49	Somme attribuée	18 462,00 €	51 613,00 €	70 075,00 €
	Somme par licencié	**2,35 € (2,41 € en 2011)**	**6,57 € (6,33 € en 2011)**	**8,92 € (8,74 € en 2011)**
CD 53	Somme attribuée	8 500,00 €	13 000,00 €	21 500,00 €
	Somme par licencié	**2,63 € (3,18 € en 2011)**	**4,03 € (4,70 € en 2011)**	**6,66 € (7,88 € en 2011)**
CD 72	Somme attribuée	14 900,00 €	12 300,00 €	27 200,00 €
	Somme par licencié	**3,75 € (1,66 € en 2011)**	**3,09 € (4,02 € en 2011)**	**6,84 € (5,67 € en 2011)**
CD 85	Somme attribuée	16 200,00 €	20 852,00 €	37 052,00 €
	Somme par licencié	**2,95 € (2,98 € en 2011)**	**3,80 € (4,70 € en 2011)**	**6,75 € (7,67 € en 2011)**
LIGUE	Somme attribuée	57 000,00 €		
	Somme par licencié	**1,82 € (1,98 € en 2011)**		
Total	Somme attribuée	284 677,00 €		
	Somme par licencié	**9,09 € (9,02 € en 2011)**		

3- MOYENS ET RESSOURCES HUMAINES

Pôle Régional d'Administration et de Gestion : données au 31/12/2012 :

☞ Personnel Administratif & Technique des OTD des Pays de la Loire :

	NOM & Prénom	Groupe	Poste	Nombre H/semaine	Financement Aides annuelles	Missions
Ligue	PINTIAUX Dominique	V	Secrétaire	35 h	100 % Ligue	Responsabilité administrative, comptabilité
	LANIS Christelle	II	Secrétaire	28 h	100 % Ligue	Secrétariat, Gestion site Internet
	BACHA Romain	V	Conseiller Technique Fédéral	35 h	100 % Ligue DRJSCS : 7 000 € Aide FFJ : 16 000 €	Responsabilité Entraînement du Pôle
	VIAUD Yannick	III	Educateur Sportif	4 h	100 % Ligue	Entraînement du Pôle
	CHABOSSEAU Philippe	III	Educateur Sportif	Env. 30 h / mois	40% ville Angers 60 % Ligue	Action judo école

	TRUMEAU Jean-René	III	Educateur Sportif	Remplacement P. Chabosseau	Idem	Action judo école
	BURIN Benoit	/	Médecin	Env. 10 h/mois 300 €/mois	DRJSCS	Surveillance médicale Pôle
	HOUSSAIS Adrien	/	Stagiaire DESJEPS			Accompagnement travail Pôle
	CHAIGNEAU Maxime	/	Stagiaire Master	2 h ou 4 h	Part Ligue : 12,5 % du plafond horaire SS pour 6 mois (Du au)	Accompagnement travail Pôle
44	BLASSEL Claudine	I	Secrétaire	20 h	100 % CD Réduction charges loi Fillon	Secrétariat
	FRABOULET Olivier	V	Chargé de Missions Techniques Fédérales	113,75 h/mois	100 % CD Aide FFJ : 16 000 €	Sportives–techniques-administratives
49	BLANDINEAU Vincent	V	Conseiller Technique Fédéral	35 h	100 % CD Aide FFJ : 12 000 €	Sportives–techniques-administratives
	LETENEUX Frédéric	II	Secrétaire	22 h	100 % CD Réduction charges loi Fillon	Secrétariat
53	LANDAU Vincent	V	Chargé de Missions Techniques Fédérales	83,33 h/mois	100 % CD Aide FFJ : 6 000 €	Sportives–techniques-administratives
72	LAUNAY Luc	IV	Chargé de Missions Techniques Fédérales	17.5 h	100 % CD Aide FFJ : 6 000 €	Sportives–techniques
	HEDOUIN Pascal	III	Conseiller Technique adjoint	36.18 h/mois	100 % CD	Sportives–techniques
	BEAUSSART Aurélie	III	Secrétaire/ Educatrice sportive	20.5 h	100 % CD (En congé parental depuis le 01/09/2011)	Secrétariat/ comptabilité/ gestion des heures/ communication
	FRANCOIS Virginie	III	Educatrice sportive	35 h	100 % CD (Emploi tremplin : fin en 09/2012)	Développement des heures de cours clubs
	ETOURMY Mathias	III	Educateur sportif	35 h	100 % CD	Développement des heures de cours clubs
	BRICHET Henri	III	Educateur sportif	35 h	Plan Sport Emploi jusqu'en 09/2013	Développement des heures de cours clubs
85	ENARD Alexandre	V	Conseiller Technique Fédéral	35 h	100 % CD Aide FFJ : 12 000 €	Sportives–techniques-administratives
	LETENEUX Frédéric	II	Secrétaire	Env. 6 h	100 % CD	Secrétariat

☞ **Implantation des secrétariats des OTD des Pays de la Loire :**

OTD	Implantation du secrétariat	Coût des locaux	Particularités
Ligue	Bureau au Dojo régional, Stade municipal du lac de Maine à Angers	75 % des dépenses pour les locaux (loyer + assurance+amortissement + entretien-maintenance) : 30 660 € en 2011	
44	Bureau à la Maison des sports, 44 Rue Romain Rolland à Nantes	591 € tous les 2 mois	
49	Bureau au Dojo régional à Angers	25% des dépenses pour les locaux (sportifs et administratifs) : 10 220 € en 2011	
53	Secrétariat implanté au bureau du CMTF du département à Mayenne.		
72	Bureau à la Maison des sports, 29 Boulevard Saint Michel au Mans	2208 € pour 2012	
85	Bureau au 6ème étage de la Maison des sports, 202 Boulevard Aristide Briand à La Roche sur Yon	Environ 1200 € / an	

☞ Equipements lourds pour les manifestations des OTD des Pays de la Loire :

OTD	Nature et implantation des équipements	*Coût des locaux*	Particularités, difficultés
Ligue	Dojo régional de 5 surfaces, avec 300 places assises, + 1 surface dans salle annexe	75 % des dépenses pour les locaux (loyer + assurance+amortissement + entretien-maintenance) : 30 660 € en 2011	Propriété de la ville d'Angers. Tomaris (nettoyage locaux : 1056.10 € TTC au 01/01/12)
44	Dojo départemental de 6 surfaces, avec 600 places assises	417,27 € Saison 2011/2012	Propriété de la ville de Nantes. Equipement peu disponible : utilisé par le Pôle Espoir, un club et par d'autres disciplines
49	Equipement commun avec la Ligue	25% des dépenses pour les locaux (sportifs et administratifs) : 10 220 € en 2011	Stockage de 3 surfaces de tapis au dojo régional (à disposition des clubs pour leurs manifestations).

53	Aucun équipement à vocation départementale. Utilisation des supports clubs ayant de 2 à 4 surfaces nécessaires sans nécessiter de montage.	A la charge des clubs	
72	Aucun équipement à vocation départementale. Utilisation des supports clubs et/ou de salles omnisports diverses avec transport et montage quasi systématique des surfaces et matériels appartenant au Comité.	A la charge des clubs et du Comité	Problème de place et de coût pour le stockage de 3 surfaces de tapis (à disposition du comité et des clubs pour les manifestations) et de l'ensemble du matériel (tableaux, ordinateurs…).
85	Dojo départemental des Arts Martiaux de 4 surfaces, avec 300 places assises, au sein du complexe Vendespace.	Prise en charge des coûts de fonctionnement et d'entretien de l'équipement par le Conseil Général de la Vendée	Propriété du Conseil Général de la Vendée. Problème de place et de coût pour le stockage de 3 surfaces de tapis (à disposition des clubs pour leurs manifestations).

<u>Dotation de tapis fédérale</u> :

Dotation de 60 mètres carrés attribués pour une création de club ou une annexe, à raison d'une par an et par département, décidée par la conférence des présidents. Une dotation supplémentaire est possible dans le cadre d'une création liée à l'installation d'une enseignante féminine nouvellement diplômée.

2008 44 ➔ JC St Mars la Jaille
49 ➔ JC Bassin Saumurois
53 ➔ JC Montsûrs
72 ➔ Breil / Mérise ➔ cédée à Larchamp Judo en 2010
85 ➔ JC Challandais

2009 44 ➔ NJC Satori 44
49 ➔
53 ➔ ST Denis De Gastines
72 ➔ s'est désisté pour le 44 Le Temple des Arts Martiaux
85 ➔ s'est désisté pour le 44 JC Monastérien

2010 44 ➔ Nantes Judo Racing Club
49 ➔ AFR Champtocé
53 ➔ Larchamp Judo (dotation 2008)
72 ➔ MJC Mayet
85 ➔ JC Sablais

2011 44 ➔ s'est désisté pour le 49 RC Douessin
49 ➔ ES Andard Brain
53 ➔ Dojo Castrogontérien
72 ➔ JC Noyennais (Spécifique féminine) + JC Rémigeois (49)
85 ➔ JC du Pays de Ste Hermine + Judo Jardais/Longevillais (Spécifique féminine)

2012 44 ➔ s'est désisté pour le 49 JC La Possonnière
49 ➔ JC Cantenay Epinard + Dojo Membrollais (hors dotation)
53 ➔ JC Mayennais
72 ➔ s'est désisté pour le 49 AC Longué
85 ➔ 2 Lays Judo Chantonnay + JC Aubinois (Spécifique féminine)

Dojo régional de 5 surfaces à Angers

Elus des OTD (Ligue, départements) pour l'olympiade 2012-2016 :

OTD	Nombre de postes d'élus à pourvoir	Nombre de candidats	Nombre de postes pourvus lors des élections	Nombre de postes de délégués de clubs à pourvoir	Nombre de délégués de clubs élus
Loire Atlantique	15 dont 4F	14 dont 1F	12 dont 1F	3	3T
Maine et Loire	11 dont 3F	12 dont 4F	11 dont 4F	3	3T, 3S
Mayenne	11 dont 4F	9 dont 4F	9 dont 4F	2	2T, 2S
Sarthe	8 dont 2F	11 puis 10 dont 3F	8 dont 2F	3 avant le 31/08/2012, 2 depuis	3T, 1S
Vendée	12 dont 3F	9 dont 2F	9 dont 2F	2	2T, 2S
Ligue	9 dont 2F	8 puis 7 dont 1F	7 dont 1F		
CRKDR	7	4	4	4 pour l'AG du CNKDR	4T au 23/06/2012, 2 T depuis

F : Féminine T : Titulaire S : Suppléant

Enseignement :

A- L'encadrement diplômé Professionnel judo PAYS DE LA LOIRE- 269 BEES-C.Q.P.

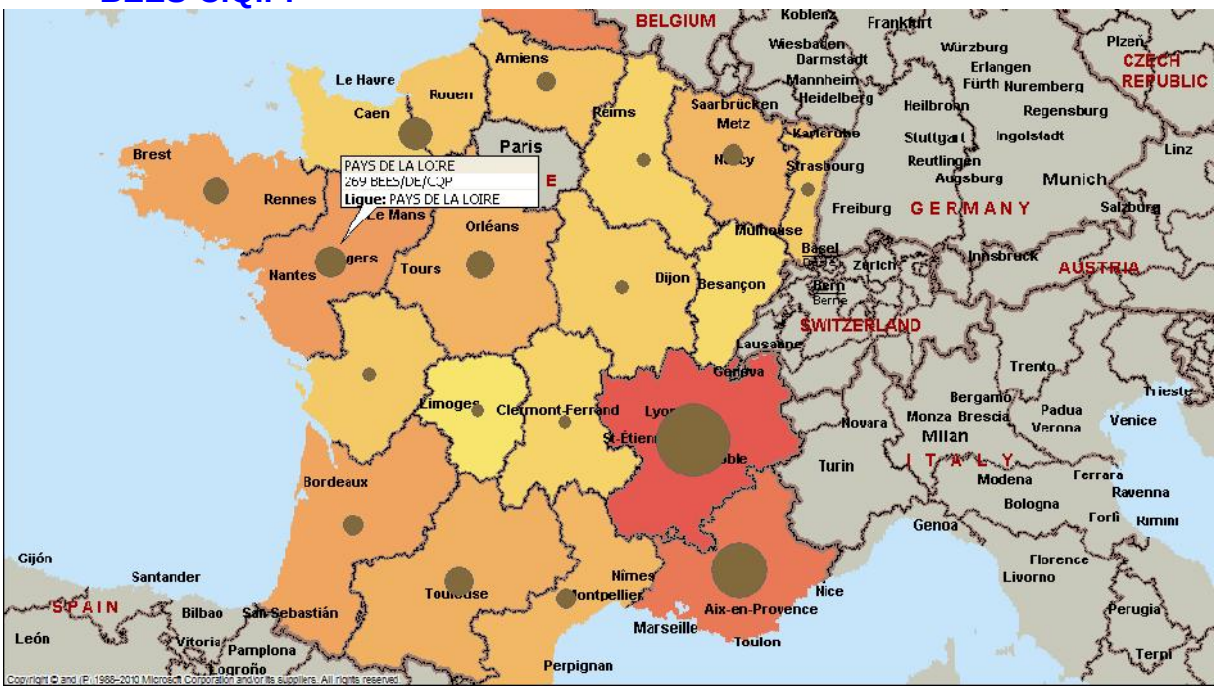

B- Encadrement/Enseignement bénévole Fédéral- 50 qualifications bénévoles

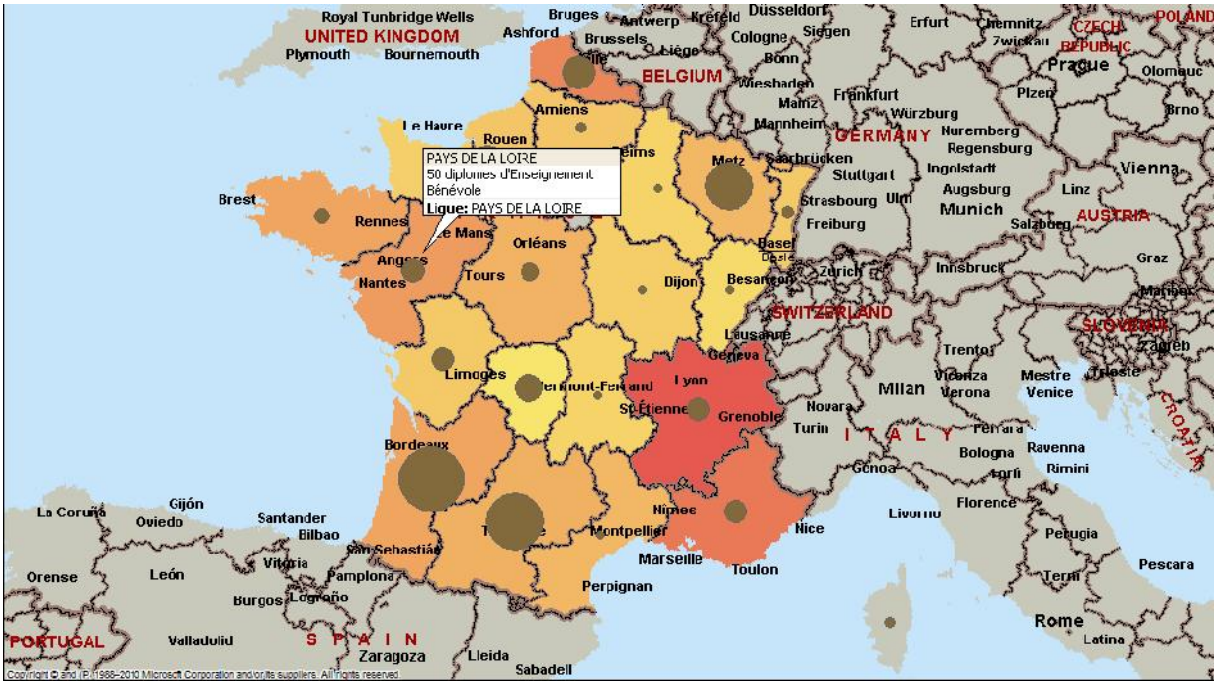

C- Encadrement technique dans les clubs Ligériens

CERTIFICATIONS PROFESSIONNELLES					
BE2/DES	Masculins	56	Féminins	6	62
DEJEPS	Masculins	49	Féminins	10	59
BE1	Masculins	121	Féminins	26	147
CQP	Masculins	8	Féminins	1	9
TOTAUX		234		43	277

CERTIFICATIONS BENEVOLES		
	2010/2011	2011/2012
CFEB	6	8
Animateur suppléant	32	42
Assistant club	32	40
TOTAUX	70	90

Organisation de la ligue et professionnalisation

Objectifs :

- Animer le réseau territorial de la discipline.
- Coordonner le développement sur la région.
- Pérenniser les emplois

Moyens mis en œuvre :

1 - LA FORMATION

Mise en œuvre du plan d'action régional de formation Judo – Jujitsu – Self Défense – Taiso – Kendo et Disciplines Associées 2012 / 2013

L'**IRFEJJ** des Pays de la Loire, dans le cadre des missions qui lui sont définies par le Comité Directeur de la Ligue et par les Directives Techniques Nationales, a mis en place des formations dans les domaines suivants :

- ☞ Formation aux diplômes Fédéraux d'enseignement
- ☞ Formation aux diplômes d'Etat et aux qualifications professionnelles
- ☞ Formation des Formateurs départementaux
- ☞ Formation des Juges membres du CORG
- ☞ Formation continue des Arbitres
- ☞ Formation continue des Commissaires Sportifs
- ☞ Formations des Dirigeants des clubs
- ☞ Formations des Elus des OTD (ligue et départements)
- ☞ Formation des licenciés
- ☞ Formation des secouristes
- ☞ Formation de public aux besoins particuliers

Dans le cadre de la Conférence des Présidents, les actions menées sur le plan départemental sont étudiées et s'articulent avec le Plan d'Action Régional, donnant ainsi une cohérence à l'ensemble des formations proposées sur le territoire ligérien.

- **Plan d'action régional de formation**

1. Formations d'enseignants

Objet	Diplômes visés	Public cible	Niveau de formation	Indicateurs 2011 / 2012	Indicateurs 2012 / 2013
Formation aux diplômes fédéraux	**Assistant club**	☞ Cadets/Juniors Seniors ☞ Athlètes du Pôle Espoirs	Inter Départe-mental	**10 stagiaires en formation (6 reçus)** **24 renouvellements**	**15 stagiaires en formation**
	Animateur suppléant	☞ Juniors / Seniors ☞ Athlètes du CREJ et de la SSU	Ligue	**8 stagiaires en formation (4 reçus + 2 sollicités pour devenir assistant club)** **5 candidats libres dont 1 à l'issue d'une formation au CQP (5 reçus)** **28 renouvellements**	**Pas de formation programmée**
	Certificat Fédéral d'Enseignement Bénévole	Enseignants bénévoles	Ligue	**Formation à titre exceptionnel** **3 candidats ayant suivis des formations antérieures (2 pour BEES et 1 pour CQP : 2 reçus)** **6 renouvellements**	**Pas de formation programmée**
Formation au C.Q.P.	**Certificat de Qualification Professionnelle : Assistant Professeur d'Arts Martiaux**	Assistant Club Animateur Suppléant CFEB ☞18 ans minimum - 2ème dan (examen régional) - 1er dan (examen national)	Ligue	**7 inscrits e-learning** **8 stagiaires (5 évalués, 4 reçus, 2 en rattrapage dont 1 refusé)**	**10 stagiaires**
Formation aux Diplômes d'Etat	**Diplôme d'Etat Jeunesse Education Populaire et de Sports (Niveau 3)**	Enseignants titulaires du CQP, du CFEB Titulaires du 2ème dan, 18 ans minimum	Ligue, avec ouverture nationale	**Pas de mise en place de la formation (habilitée en PDL à partir de 2011 / 2012), faute du minimum requis de candidats**	**8 stagiaires dont 2 des Pays de la Loire**
Formation continue des enseignants	**Recyclage technique et pédagogique, ouverture vers d'autres pratiques**	Enseignants BEES 1er et 2ème degré, DEJEPS, DESJEPS, CQP, CFEB, animateurs suppléants	Ligue	**491 journées stagiaires (stage de rentrée, stages à thèmes : Taïso, Eveil Judo Jujitsu, Kata, Ne Waza)**	**550 journées stagiaires**

Formation continue des enseignants	**Recyclage technique et pédagogique, ouverture vers d'autres pratiques**	Enseignants BEES 1er et 2ème degré, DEJEPS, DESJEPS, CQP	National	**30 participants 150 journées stagiaires**	**30 participants 150 journées stagiaires**
Formation continue des hauts gradés	**Recyclage technique et pédagogique, réflexion sur l'évolution des pratiques et examens**	Enseignants 6ème Dan et plus	National	**Deux 7ème Dan Deux 6ème Dan 20 journées stagiaires**	**5 participants 25 journées stagiaires**
Formation spécifique self défense	**Self Défense (attestation)**	Enseignants BEES 1er et 2ème degré, CQP, DEJEPS, CFEB et Animateurs suppléants	Ligue	**Niveau 1 : 13 stagiaires** **Niveau 2 : 17 stagiaires**	**Niveau 1 : 20 stagiaires**
Formation pour l'encadrement de publics spécifiques	**Self Défense Perfectionnement des ATP (attestation)**	Enseignants BEES 1er et 2ème degré, CQP, DEJEPS, CFEB et Animateurs suppléants de niveaux self défense 1 ou 2 attestés + formateurs spécifiques	Ligue		**20 stagiaires**
Formation spécifique Handicaps	**Mention commune FSA, FFH, FFJDA d'aptitude à l'enseignement aux personnes handicapées**	Enseignants BEES 1er et 2ème degré, CQP, DEJEPS, DESJEPS	National (accueil de la formation en Pays de la Loire en 2013)		**30 stagiaires**

2. Formation des Formateurs (départementaux, régionaux) et de l'Encadrement Technique

Objet	Objectif	Public cible	Niveau de formation	Indicateurs 2011 / 2012	Indicateurs 2012 / 2013
Formation continue des formateurs départemen-taux	**Recyclage et formation pédagogique des formateurs**	Formateurs départementaux (interventions sur Niveau Départemental) d'arbitrage, des Commissaires sportifs, de Kata / Jujitsu, de Ne Waza)	Ligue	**5 formateurs Arbitre** **7 formateurs** **Commissaire** **5 formateurs Kata** **5 formateurs Jujitsu** **6 formateurs Ne Waza**	**5 formateurs Arbitre** **5 formateurs Commissaire** **5 formateurs Kata** **5 formateurs Jujitsu** **5 formateurs Ne Waza**

Formation continue des formateurs régionaux	**Recyclage et formation pédagogique et technique des formateurs**	Formateurs régionaux (interventions sur Niveau Régional) d'arbitrage, des Commissaires sportifs, de Kata, de Jujitsu/Self défense, de Ne Waza, de Personnes en situation de handicap, de Dirigeants)	National	**1 formateur Kata et 1 formateur Kata adjoint 1 formateur Arbitre 1 formateur Commissaire 1 formateur Judo debout 1 formateur Ne Waza 1 formateur Jujitsu/Self-défense 1 formateur judo et personnes en situation de handicap 1 formateur Dirigeant 40 journées stagiaires**	**1 formateur Kata et 1 formateur Kata adjoint 1 formateur Arbitre 1 formateur Judo debout 1 formateur Ne Waza 1 formateur Jujitsu/Self-défense 1 formateur judo et personnes en situation de handicap 1 formateur Dirigeant 40 journées stagiaires**
Formation continue des Conseillers Techniques	**Recyclage et formation pédagogique et technique des formateurs**	CTF départementaux (49, 85) CMTF départementaux (44, 53, 72)	National	**2 CTF 3 CMTF 20 journées stagiaires**	**2 CTF 3 CMTF 20 journées stagiaires**
Formation continue des Entraîneurs de Pôle	**Recyclage et formation pédagogique et technique des entraîneurs de structures du PES**	CTF chargé du Pôle Espoir	National	**1 CTF 2 journées stagiaires**	**1 CTF 2 journées stagiaires + stage Boulouris et encadrement de stages**

3. Formation continue des officiels

Objet	Diplômes visés	Public cible	Niveau de formation	Indicateurs 2011 / 2012	Indicateurs 2012 / 2013
Formation continue des officiels	**Arbitre de Niveau Régional ou recyclage**	Arbitres de Niveau Départemental, présentés par leur commission d'arbitrage. Arbitres de Niveau Régional et plus	Ligue	**10 stagiaires (niveau départemental) 62 arbitres régionaux et plus (effectif officiant en 11/12 : 21 en 44, 18 en 49, 4 en 53, 10 en 72, 9 en 85)**	**8 stagiaires (niveau départemental) 65 arbitres régionaux 10 arbitres I.R. 10 arbitres nationaux**
	Commissaire Sportif de Niveau Régional ou recyclage	Commissaires Sportifs de Niveau Départemental présentés par leur commission d'arbitrage Commissaires Sportifs de Niveau Régional	Ligue	**23 stagiaires (niveau départemental) 61 commissaires sportifs régionaux et plus (effectif officiant en 11/12 : 18 en 44, 14 en 49, 9 en 53, 6 en 72, 10 en 85)**	**10 stagiaires (niveau départemental) 70 commissaires sportifs régionaux + 1**
Formation des jeunes officiels	**« Requis » commissaires sportifs et arbitres**	Athlètes inscrits en Pôle Espoirs et en Section Sportive Régionale	Ligue	**38 athlètes pour l'arbitrage 8 pour commissaire**	**20 athlètes pour l'arbitrage 10 pour commissaire**

4. Formations des Dirigeants

Objet	Objectif	Public cible	Niveau de formation	Indicateurs 2011 / 2012	Indicateurs 2012 / 2013
Formation initiale et continue des Dirigeants	**Formation initiale et continue des dirigeants de clubs**	Dirigeants de clubs	Ligue et dans les 5 Comités	**104 dirigeants 101 clubs représentés**	**185 dirigeants 150 clubs représentés**
	Formation continue des dirigeants d'OTD (Comités et Ligue)	Dirigeants membres des Comités et de la Ligue + Délégués de clubs à l'AG de Ligue et aux Assises et AG Fédérale	Ligue (congrès + formation) et à distance	**12 / 60 élus**	**Potentiel de 56 élus**
Préparation aux fonctions d'élu fédéral	**Formation de futurs postulants aux fonctions d'élus d'un OTD (Comités et ligue)**	Ceintures noires investies dans les activités fédérales	Ligue	**10 stagiaires 9 clubs représentés**	**Pas de formation programmée**
Formation des référents des dirigeants	**Formation à la fonction de référent des dirigeants dans les Comités**	Diffuseurs de formation, d'information et chargés de l'accompagnement des dirigeants des clubs	Ligue	**3**	**5**
Accès des féminines aux responsabilités	**Inciter les femmes et sportives à la prise de responsabilités dans les clubs**	Féminines à partir de Minimes	Ligue	**Pas de formation programmée**	**20 stagiaires**
Accès des jeunes aux responsabilités	**Favoriser la prise de fonction bénévole chez les jeunes sportifs**	Licenciés Judo ou Disciplines associées de 16 à 25 ans (réunis avec licenciés d'autres disciplines sportives)	CROS, en partenariat avec la Ligue	**Pas de formation programmée**	**8 stagiaires répartis sur 5 sessions**

5. Formations des Juges (régionaux et zone)

Objet	Objectif	Public cible	Niveau de formation	Indicateurs 2010 / 2011	Indicateurs 2012 / 2013
Formation continue des Juges régionaux	**Formation continue des Juges Kata et expression technique**	Enseignants CN 3ème Dan minimum, retenus par le CORG intervenants sur les actions préparatoires et sanctionnant les 1er et 2ème Dan	Ligue (annuel)	**24 juges régionaux / 39**	**39 juges régionaux / 43**
Formation continue des Juges de zone	**Formation continue des Juges Kata et expression technique**	Enseignants CN 5ème Dan minimum, retenus par le CORG intervenants sur les actions préparatoires et sanctionnant les 1er au 4ème Dan	Zone (annuel)	**11 juges de zone/11 5 juges nationaux /5**	**12 juges zone / 12 5 juges nationaux /5**
			Ligue		**9 juges zone / 12 5 juges nationaux /5**

6. Formations des licenciés

Objet	Objectif	Public cible	Niveau de formation	Indicateurs 2011 / 2012	Indicateurs 2012 / 2013
Préparation aux grades supérieurs	**Préparation aux grades UV2 et UV3 des grades d'Expression Technique Examen Kata 3ème et 4ème Dan**	Candidats aux examens de grades	Ligue	**65 journées stagiaires**	**70 journées stagiaires**
	Préparation aux grades supérieurs 5ème et 6ème Dan	Candidats aux examens de grades inscrits sur les stages nationaux (Xonrupt, Crozon et Boulouris)	Ligue	**17 journées stagiaires**	**15 journées stagiaires**
Préparation aux grades supérieurs	**Préparation aux grades Requis 1er et 2ème D Examen Kata 1er et 2ème dan**	Athlètes inscrits en Pôle Espoirs et en CREJ	Ligue	**38 athlètes**	**35 athlètes**
Préparation aux grades supérieurs	**Préparation aux grades Kendo**	Candidats aux examens de grades Kendo	CRK (Ligue)	**180 journées stagiaires**	**180 journées stagiaires**
Préparation aux grades supérieurs	**Préparation aux grades Iaido**	Candidats aux examens de grades Iaïdo	CRK (Ligue)	**100 journées stagiaires**	**100 journées stagiaires**

7. Formation de public aux besoins particuliers

Objet	Objectif	Public cible	Niveau de formation	Indicateurs 2011 / 2012	Indicateurs 2012 / 2013
Formation continue du personnel d'un ITEP d'Angers	**Formation « Self défense adaptée, Gestion d'agressions » Module de perfectionnement**	Educateurs et autres personnels d'un Institut Thérapeutique Educatif et Pédagogique	Ligue	**20 stagiaires (40 demi-journées stagiaires)**	**20 stagiaires (120 demi-journées stagiaires**

● Plans départementaux de formation

Après étude en Conférence des Présidents, les domaines suivants ont été laissés à la charge des Comités Départementaux :

- ☞ L'organisation des stages Dirigeants en lien avec la Ligue
- ☞ La formation des Assistants clubs (organisation départementale ou interdépartementale) et suivi des certifications
- ☞ Une partie de la formation continue des Enseignants (stages à thèmes et assises)
- ☞ La formation initiale et continue des Arbitres et Commissaires Sportifs
- ☞ La formation des secouristes
- ☞ La formation des licenciés : préparation aux grades (UVI & UV4 pour 1er & 2ème Dan) – N-1 : 600 journées stagiaires
- ☞ La formation des licenciés à la pratique du Ne waza (technique/pédagogique)
- ☞ Une partie de la formation des arbitres et commissaires sportifs en Ne waza et Jujitsu
- ☞ Les sportifs des SSS (préparation aux grades kata / requis commissaires sportifs et arbitres / assistants clubs / PSC1)

L'Equipe Technique Régionale (coordonnée par **Marcel ERIAUD**), lors de ses réunions, travaille sur la cohérence de ces formations, et veille à donner une certaine uniformité au travail effectué par les Conseillers Techniques et formateurs au sein de leur département.

● Bilan pédagogique et financier auprès de la DIRECCTE

La Ligue de Judo des Pays de la Loire, au travers de son IRFEJJ, est reconnue « Organisme prestataire de formation » depuis début 2009. Cette reconnaissance permet ainsi aux stagiaires salariés d'un club, suivant une formation proposée par la ligue, d'accéder à des financements via les OPCA.
En notre qualité de prestataire de formation professionnelle, nous sommes tenus de transmettre à la DIRRECTE (Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi) un bilan pédagogique et financier annuel relatif à notre activité en matière de formation au titre du dernier exercice comptable clos, accompagné des documents comptables. Nous devons

dorénavant saisir directement en ligne notre bilan, ce qui nous permet de compléter le formulaire et d'être tenu informés par courriel de l'avancée de notre dossier.

2 - LE FINANCIER

OBJECTIFS :

- Maintien du plein emploi dans l'encadrement technique fédéral et adéquation de l'emploi sportif en club à la cartographie du judo ligérien.
- Suivi des aides des collectivités publiques en matière d'emploi, fonctionnement, équipements, projet, afin de corréler l'évolution de la masse salariale (% maximum des charges totales) à l'évolution des financements extérieurs (% en moyenne du total des ressources).
- Accueil d'actions d'envergure mettant en relief le potentiel local et permettant de drainer des flux financiers.
- Recherche et fidélisation des partenariats privés et des prestataires de service sous conditions préférentielles.

3 - GOUVERNANCE POUR L OLYMPIADE 2012/2016

Attribution des responsabilités dans la ligue des Pays de la Loire pour l'olympiade 2012-2016 :

● Membres du bureau (décision de l'AG et du comité directeur de Ligue du 23/06/12)

Raynal COSTANTINI a été élu par l'AG au poste de Président. Le même jour, le bureau a été constitué lors du très bref comité directeur : **Luc BELAUD** au poste de Secrétaire Général et **Dominique GRIGNON** au poste de Trésorier Général.
Le règlement intérieur prévoit la possibilité de nommer deux Vice-présidents. Ces postes ont été attribués au Secrétaire Général et au Trésorier Général.

● Membres du comité directeur et responsables (décision du comité directeur de Ligue du 31/08/12)

Georges BENOIT a été élu par l'AG dans la catégorie des ceintures noires, et par conséquent est Vice-président à ce titre.

Les responsabilités ont été réparties comme suit :

Actions du comité directeur/O.T.D. :

- ☞ Conseil Culture judo : M. Georges BENOIT
- ☞ Commission des Distinctions : M. Raynal COSTANTINI
- ☞ C.O.R.G.: M. Raynal COSTANTINI
- ☞ Commission Promotion/Communication: M. Raynal COSTANTINI
- ☞ Commission Cohésion sociale : A titre transitoire Raynal COSTANTINI
- ☞ Commission Encadrement et Gestion des compétitions : M. Denis RINCK
- ☞ Commission Compétitions Sportives et Gestion du Haut Niveau : Mme Lucie RINCK

- ☞ Commission Compétitions Loisirs et Animations : M. Michel ADOLPHE
- ☞ CRKDR : M. Jean Claude BOUSIQUE (élu par le CRKDR à ce titre)

Actions de l'Institut Régional de Formation et d'Entraînement Judo Jujitsu :

- ☞ Commission des Formations : M. Luc BELAUD
- ☞ Commission Perfectionnement sportif et technique du licencié : M. Denis RINCK
- ☞ Commission Gestion des Compétitions : Denis RINCK
- ☞ Commission Pôle Espoirs et filières d'accession au Haut Niveau Judo : Mme Lucie RINCK
- ☞ Commission Sportive : Mme Lucie RINCK
- ☞ Commission des Activités Contractualisées : M. Raynal COSTANTINI

Sous l'égide de l'Exécutif de la Ligue :

- ☞ Commission financière

Secteurs qui s'insèrent au sein des Commissions précédemment listées :

- ☞ Commission Médicale (Cohésion sociale)
- ☞ Commission Judo et Personnes en Situation de Handicap (Cohésion sociale)
- ☞ Commission Pratique et Santé (Cohésion sociale)
- ☞ Commission Régionale d'Arbitrage (Encadrement et Gestion des compétitions) : comprenant les arbitres (Michel BERTHIER) et les commissaires sportifs (Jean Claude VIALETTE)
- ☞ Commission Tirage au sort (Encadrement et Gestion des compétitions)
- ☞ Commission Logistique (Encadrement et Gestion des compétitions)
- ☞ Commission Haut Niveau (Sportive et Gestion du Haut Niveau)
- ☞ Commission Jujitsu (Compétitions Loisirs et Animations)
- ☞ Commission Ne Waza (Compétitions Loisirs et Animations)
- ☞ Commission Animations (Compétitions Loisirs et Animations)
- ☞ Commission Judo Entreprises (Compétitions Loisirs et Animations)
- ☞ Commissions Kendo, Iaïdo, Chanbara, Jodo, Kyudo (CRKDR)
- ☞

● Formateurs régionaux (décision du comité directeur de Ligue du 31/08/12)
Un formateur régional (reconnu par la fédération), doit être en mesure d'assister aux stages nationaux du secteur d'activité correspondant.

SECTEUR CONCERNE	INTERVENANT NATIONAL	FORMATEUR REGIONAL ou DELEGUE ou REFERENT	ADJOINT REGIONAL
CORG		LABBE Roger	
KATA		LAUNAY Luc	BLANDINEAU Vincent
JUDO	VIAUD Yannick	ENARD Alexandre	
JUJITSU		ADOLPHE Michel	
NE WAZA		BACHA Romain	PERES Marcel
JUDO ET PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP	HAYS Antoine	HAYS Antoine	BROCHOIRE Alexis
ARBITRE		BERTHIER Michel	

COMMISSAIRE		VIALETTE Jean Claude	JOUSSE Philippe
DIRIGEANT	BELAUD Luc	BELAUD Luc	LE CRANN Christian
MEDICAL		AVICE Michel	BURIN Benoît
CULTURE JUDO		BENOIT Georges	
HAUTS GRADES		RENAUDEAU Louis	
JUDO ENTREPRISE		NAIL Christophe	

L'Equipe Technique Régionale, coordonnée par le CTR Marcel ERIAUD est force de propositions, son travail s'articule avec celui de certains des secteurs évoqués.

● Membre d'une commission nationale (décision du comité directeur fédéral du 15/12/12)

SECTEUR D'ACTIVITE	COMMISSION	REPRESENTANT DES PAYS DE LA LOIRE
Activités sportives	Groupe de réflexion vétérans	BLANDINEAU Vincent
	Commission nationale de judo et personnes handicapées	HAYS Antoine
Développement	Groupes de travail	COSTANTINI Raynal
Culture Judo	Conseil national des Haut gradés	BENOIT Georges
Enseignement	Groupe de pilotage formation des dirigeants	BELAUD Luc ERIAUD Marcel

Mode de fonctionnement :

La ligue, organisme territorial de **Gestion**, contrôle, coordonne et facilite l'activité des organismes de **Proximité** (Comités Départementaux, qui ont une mission de service et de contrôle auprès des associations affiliées et d'application sur le terrain de la politique fédérale). En collaboration étroite avec les comités, la ligue concoure à la mise en œuvre de la politique technique, pédagogique, sportive, administrative et financière définie par l'assemblée générale fédérale. (cf. règlement intérieur fédéral article 16)

En respectant les dispositions statutaires fédérales, et pour réaliser les actions obligatoires et atteindre nos objectifs prioritaires, nous avons mis en place les structures et le mode de fonctionnement suivant :

☞ ***L'Assemblée Générale*** annuelle du mois de juin entend les rapports des membres du bureau et des responsables de commissions. Elle valide par son vote les actions menées, le bilan financier de l'année civile précédente, et approuve le budget de l'année civile suivante.

☞ ***Le Comité Directeur*** regroupe l'ensemble des élus régionaux, les Présidents de départements, le C.T.S (responsable d'ETR) et la responsable du secrétariat. Il définit la politique de la Ligue (projets, choix budgétaires) et coordonne le travail des commissions.
Le Président de ligue (ou son représentant) est invité aux séances du comité directeur de comité départemental. De même, les délégués des associations affiliées à l'AG fédérale assistent avec voix consultative aux séances du comité directeur départemental (article 11 des statuts des organismes de proximité).

☞ ***Le Bureau*** (Président, Secrétaire, Trésorier) travaille quotidiennement avec le secrétariat pour suivre le fonctionnement de nos structures, l'avancée des actions, la gestion des projets.

☞ ***La Conférence des Présidents*** regroupe le bureau régional, les cinq Présidents de départements (Mme Yolande DUBE, MM. Jean Eudes CASSES, Sami ELIAS, Christophe NAIL, Roger PILI**)** et le coordonnateur de l'ETR. Elle a, en particulier, pour mission de préparer les lettres de mission des Conseillers techniques fédéraux (CTF) et des Chargés de mission de l'ETR (soumis à l'approbation de la DTN). Elle élabore le plan d'action et de développement régional (PADR), par un bilan annuel et un projet pluriannuel. Elle est une structure privilégiée d'échanges et de réflexion préparant les projets soumis au vote du comité directeur. Elle permet de coordonner les actions départementales.
Si un Président de Comité ne peut assister à une réunion de la Conférence des Présidents, il est souhaitable qu'il y soit représenté par un membre du bureau correspondant (disposant des documents nécessaires aux débats à l'ordre du jour).

☞ ***Les commissions***, coordonnées par un membre élu du Comité Directeur, gèrent un domaine précis de la politique régionale, dans le cadre budgétaire fixé par le Comité Directeur. Le responsable coordonne les actions des membres de sa commission et des commissions techniques afférentes. Il rend compte des actions menées lors des réunions du Comité Directeur, et au cours de l'Assemblée Générale annuelle.
Les commissions sont mises en place en fonction des objectifs proposés. Chaque responsable de commission a pour tâche de former sa commission, définir les objectifs à atteindre et, annuellement, proposer les activités et préparer un projet de budget pour mettre en œuvre les actions programmées. La commission financière étudie les projets de chaque commission et présente pour approbation au Comité Directeur la répartition des ressources prévue.
Les budgets peuvent être affinés ou corrigés en fonction des orientations fédérales décidées par l'AG fédérale de mars ou avril.

☞ ***Les commissions « techniques »*** (C.R.A., CRKDR, E.R.J.J, C.O.R.G…), souvent coordonnées par des Conseillers Techniques (CTSR, CTF ou CMTF), des Formateurs ou des chargés de mission, mettent en œuvre les actions définies.

La mise en place de l'AG du CRKDR est sous la responsabilité du Président de Ligue et de son Comité Directeur. Les documents et informations relatifs à cette AG sont diffusés par le secrétariat de la Ligue de Judo et D.A.

☞ ***L'Equipe Technique Régionale*** regroupe les Conseillers Techniques et les Chargés de missions fédéraux, les Instructeurs et Formateurs régionaux. Elle organise et coordonne les activités techniques, sportives et de formation, gère les calendriers. Elle est une force de réflexion et de proposition auprès du Comité Directeur.

Tableau de bord de commission :

Afin que des échanges réguliers sur les actions menées dans les différentes commissions puissent nous permettre une meilleure prise en compte de la vie de notre ligue, et ainsi répondre à notre recherche mutuelle de coopération, un tableau de bord est rempli par les soins de chacun des élus, et est communiqué à l'ensemble des membres du CD.

ELU DELEGUE	DOMAINES D'INTERVENTION DE LA COMMISSION
Actions engagées	
Actions futures	
Réunions effectuées	
Réunions à venir	
Demandes	
Observations	

Exemple

Cet outil est utilisé une fois par période séparant deux réunions de comité directeur, et peut être modifié et perfectionné à l'usage et à partir des retours de chacun.
L'objectif recherché est d'y faire figurer des informations globales et synthétiques.

Ordre du jour d'une réunion de comité directeur :

Le secrétaire général prépare les ordres du jour en collaboration avec le président, en fonction de l'actualité (veille de l'exécutif et/ou du secrétariat). Il souhaite qu'au plus tard 3 semaines avant un comité directeur, un membre du comité directeur qui désire porter un sujet à caractère urgent à l'ordre du jour, lui en fait part.

Remboursements de frais :

Lors d'une réunion de commission, le secrétariat aura préparé **une feuille d'émargement** récapitulative (à condition qu'il soit prévenu à l'avance : date, lieu et participants), dont le responsable de la réunion devra s'assurer qu'elle soit complétée par les participants avec les pièces justificatives éventuelles jointes, avant de **la remettre le jour même au secrétariat de ligue**.

Le responsable de manifestation :

Le responsable de la manifestation est le représentant du Président de Ligue (ce dernier assurant la responsabilité civile dans la Ligue).

Il devra veiller au bon déroulement de la manifestation, assurera une présence à la table centrale et interviendra plus particulièrement sur les points suivants :

- ☞ Respect des textes fédéraux.
- ☞ Comportement des combattants, des coaches et du public, dans le respect de l'éthique sportive et des valeurs du judo.
- ☞ Règlement de tout litige entre des responsables techniques et les enseignants, les combattants ou le public. Il prend toutes décisions utiles au nom du Président de Ligue.
- ☞ Remise des récompenses à l'issue de la manifestation.
- ☞ Rédaction des chèques de vacation remis aux arbitres et aux commissaires sportifs (puis signature par une personne habilitée : Président – Trésorier Général – Secrétaire Général).
- ☞ Contrôle du Compte-rendu de manifestation, mentionnant les problèmes rencontrés, les horaires de début et de fin de manifestation.
- ☞ Contrôle et signature de la fiche de présence du personnel médical (médecin – secouristes).
- ☞ Plus généralement, assurer une présence à la table centrale pour intervenir en cas de besoin.

Planification des réunions de concertation de la Ligue Pays de la Loire – Saison 2012-2013 :

● **COMITE DIRECTEUR** au dojo régional à Angers :

Dates	Horaires	Participation	Remarques, prévisionnel
Vendredi 31 août 2012	18h00 – 21h	Membres du CD de la Ligue	Installation des commissions, Bilan des AG, Stages de rentrée, Actions de l'été, Echéancier concertation, Ajustement calendrier.
Samedi 22 décembre 2012	09h – 12h30	Membres du CD de la Ligue	Orientations des commissions, Projet régional 2013-2017
Samedi 23 février 2013	18h – 21h	Membres du CD de la Ligue	Propositions des assises et du conseil national, de l'ETR.
Samedi 25 mai 2013	15h – 18h	Membres du CD de la Ligue	Bilan de la saison, préparation de l'AG de ligue.

● **CONFERENCE REGIONALE DES PRESIDENTS** au dojo régional à Angers :

Dates	Horaires	Participation	Remarques, prévisionnel
Vendredi 26 octobre 2012	18h30 – 21h30	Bureau de la Ligue + Présidents des CD Départementaux	Lettres mission CT, Orientations des actions, Projets OTD 2012-2016.
Dimanche 06 janvier 2013	09h – 11h	Bureau de la Ligue + Présidents des CD Départementaux	Bilan CNDS 2012 CNDS 2013, PADR
Samedi 06 avril 2013	18h – 21h	Bureau de la Ligue + Présidents des CD Départementaux	Etude des propositions AG FFJDA. Préparation des AG des OTD.
Autres dates éventuelles		Bureau de la Ligue + Présidents des CD Départementaux	Affaires à traiter + concertation sur les sujets d'actualité

● **CONGRES, FORMATION DES ELUS ET DELEGUES DES OTD :**

Dates	Horaires	Participation	Remarques, prévisionnel
Samedi 2 mars 2013	09h – 17h	56 Elus des CD des 6 OTD + délégués de club élus + CTS	Travail en équipe au sein des OTD. Les rôles et fonctions de chacun.

● **ASSEMBLEES GENERALES ORDINAIRES (et extraordinaires sous réserve) :**

Départements	Dates	Horaires	Lieux
44	Dimanche 09/06/13		Plessé
49	Vendredi 14/06/13		Trélazé
53	Samedi 01/06/13		Changé
72	Mardi 28/05/2013		Conlie
85	Dimanche 16/06/13		La Roche sur Yon
Ligue	Samedi 29/06/2013	14h30	Dojo régional Angers

● **REUNIONS NATIONALES** :

Dates	Lieu	Type de réunion	Participation
Samedi 10 novembre 2012	CNOSF Paris	AG Elective Fédérale	Délégués de clubs départementaux (12) + invité (Président de la Ligue)
Samedi 15 décembre 2012	Institut du Judo Paris	Conseil National	Président de la Ligue (remplacé par Secrétaire Général)
16 au 18 janvier 2013		Journées d'études encadrement technique	Coordonnateur ETR
Samedi 26 janvier 2013	Institut du Judo Paris	Assises sportives et formation	Présidents des CD Départementaux et de la Ligue + Responsable ETR + Responsable commission sportive ligue
Samedi 16 février 2013	Institut du Judo Paris	Conseil National	Président de la Ligue
Du vendredi 12 au dimanche 14 avril 2013	Saint Malo	Assises et AG Fédérale	Délégués de clubs départementaux (12) + invités (Président de la Ligue, CTR)

Volet développement durable

C'est le développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre à leurs propres besoins.

2012 ⇨	**31300 Licenciés** **283 clubs**	***2016*** ⇨	**33000 Licenciés** **295 clubs**

<u>Bilan de l'olympiade 2009-2012</u> :

● Pilier environnemental

Tout au long de ces quatre années, les OTD, les clubs, leurs dirigeants, les pratiquants ont été sollicités pour changer leur mode de fonctionnement dans leur recherche de textes et documents, dans la logistique des compétitions.
Le site internet de la ligue a été repensé et confié à une entreprise locale pour une refonte globale respectueuse de nos objectifs en termes de Développement Durable.
D'une façon progressive il a été ainsi possible de réduire l'utilisation des documents papiers d'une façon très significative. Complémentairement, le recours à l'envoi postal a également pu être limité. La réflexion sur le covoiturage a été également favorisée par l'envoi numérique à tous les acteurs de manifestations sportives nécessitant un déplacement, une liste des participants avec adresse et téléphone.
Une démarche similaire a été entreprise lors des stages sportifs pour les athlètes convoqués.

● Pilier économique

Gestion des locaux :
En relation avec la municipalité d'Angers des travaux contribuant à des économies d'énergie ont été réalisés dans les vestiaires et salles annexes du dojo régional.
Les organisateurs et responsables de manifestations ont été sensibilisés à la nécessité d'effectuer un suivi régulier de l'utilisation de l'éclairage et du chauffage.

Gestion des déplacements :
Le barème de remboursement des frais de déplacement des officiels (arbitres, commissaires, dirigeants) a été modifié en proposant des mesures incitatives significatives pour le covoiturage.
Les déplacements des athlètes du Pôle s'organisent exclusivement en utilisant les minibus de la ligue et du département.

● Pilier social

La ligue et les comités départementaux ont entrepris une action de sensibilisation et d'accompagnement au tri sélectif lors de tous les regroupements sportifs.
Lors des manifestations régionales, des messages incitatifs sont diffusés afin d'encourager le tri sélectif.
L'ensemble du pôle administratif régional est appelé à respecter cette démarche.

La ligue a participé aux collectes nationales de judogi pour les pays en voie de développement.

● Pilier gouvernance

Principaux éléments du diagnostic :

Objectifs :

Tout en proposant une démarche d'exemplarité, la ligue aura à cœur, pour cette olympiade, de réaliser les objectifs suivants :

1) Poursuivre les efforts d'optimisation en transport lors des manifestations sportives.

2) Favoriser l'utilisation de modes de transport à moindre impact.

3) Poursuivre la sensibilisation, l'éducation et la formation de l'ensemble des acteurs du sport au DD et faciliter le partage des bonnes pratiques.

4) Promouvoir l'activité comme facteur de santé et de bien être.

5) Promouvoir un sport pour le plus grand nombre, basé sur l'équité et le respect de la personne

6) Favoriser l'utilisation du sport comme source de cohésion sociale, d'éducation et de développement personnel

7) Favoriser la mise en œuvre de démarches de DD par les organisations sportives, dans une dynamique de gouvernance partagée.

Moyens mis en œuvre:

1) Création d'un observatoire du covoiturage et développement du covoiturage assisté par informatique: utilisation du site et des alertes.
Regroupements de compétitions sur une même manifestation.

2) Utilisation optimale des minibus ligue et comités pour tous les déplacements des structures de haut niveau régionales.

3) En collaboration avec la Ville d'Angers, développer le tri sélectif au dojo et développer les comportements d'économie d'énergie (utilisation eau, douche, chauffage, lumière).
Optimiser les prises d'informations informatisées par l'utilisation du site et réduire au maximum l'envoi et l'utilisation de documents papier.

4) En relation avec les objectifs du volet social, proposer dans le cadre de la commission pratique et santé des actions ciblées sensibilisant aux bienfaits en terme de prévention du capital santé par la pratique du judo jujitsu kendo et disciplines associées.

5) En relation avec les objectifs du volet éducatif, la ligue proposera des actions judo jujitsu, kendo, pour tous dans le cadre des animations judo été et judo littoral au cours desquelles seront promues les valeurs de respect et de partage de notre code moral.

6) En relation avec le volet social, une action de partage et de découverte de l'activité sera proposée à l'ensemble des établissements accueillant des personnes en situation de handicap.
Les actions dans les zones urbaines sensibles seront poursuivies et développées par l'aide aux associations dans la création de PEL et l'implication dans les activités proposées dans les établissements scolaires.

7) Dans le cadre de la gouvernance, les membres de la conférence des présidents seront appelés à concevoir et à promouvoir sur l'ensemble du territoire ligérien une charte de l'Eco Judoka appelée à accompagner l'ensemble de nos licenciés dans une démarche d'éco-citoyenneté.

Annexe : Schéma de cohérence des équipements

Implantation Pays de la Loire Clubs Affiliés (Points jaunes)- Dojos recensés R.E.S. (Points noirs)

Loire-Atlantique

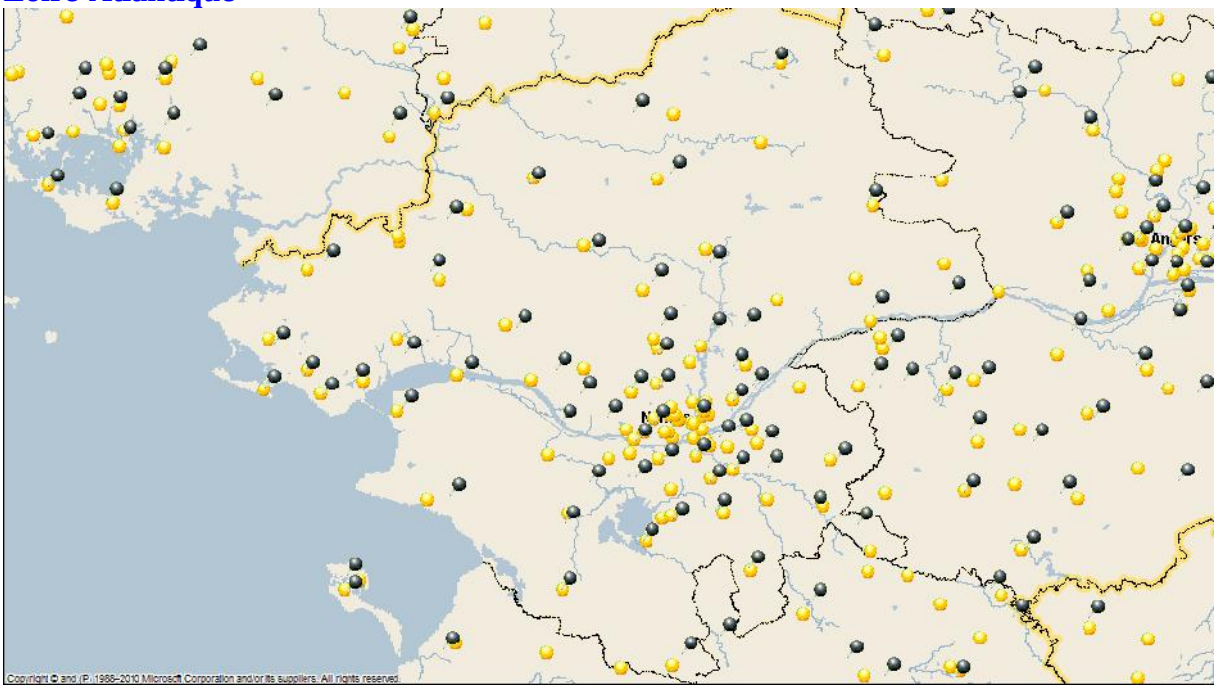

Vendée

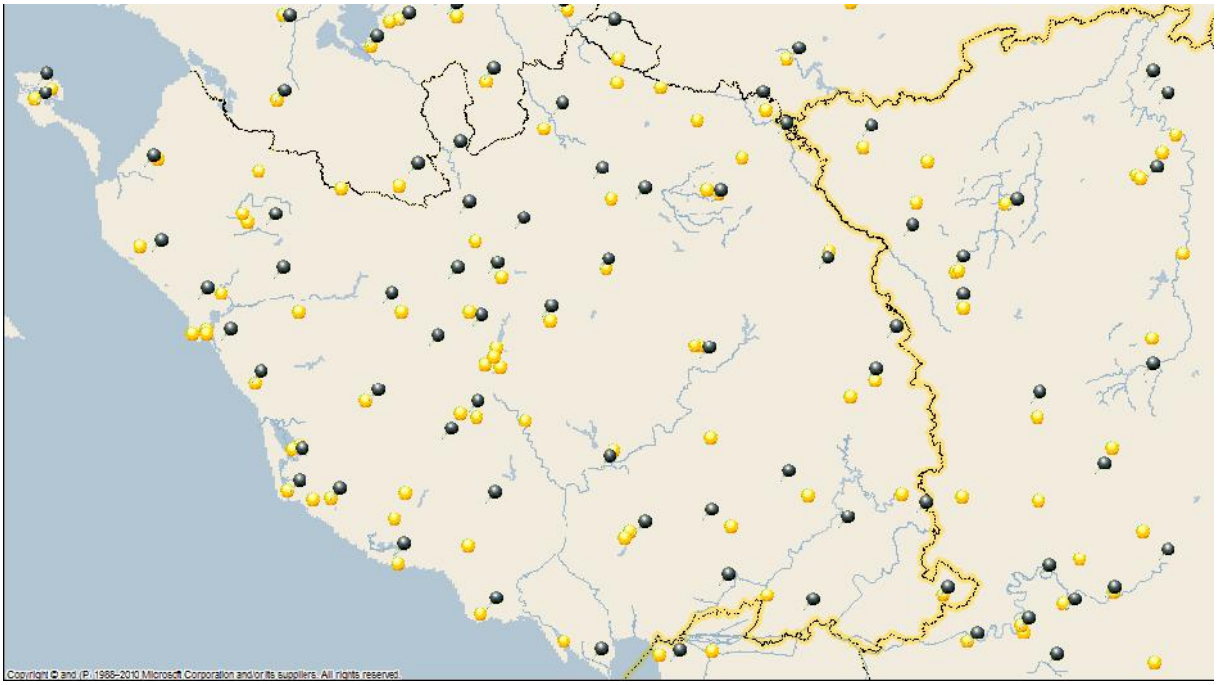

Mayenne et Sarthe

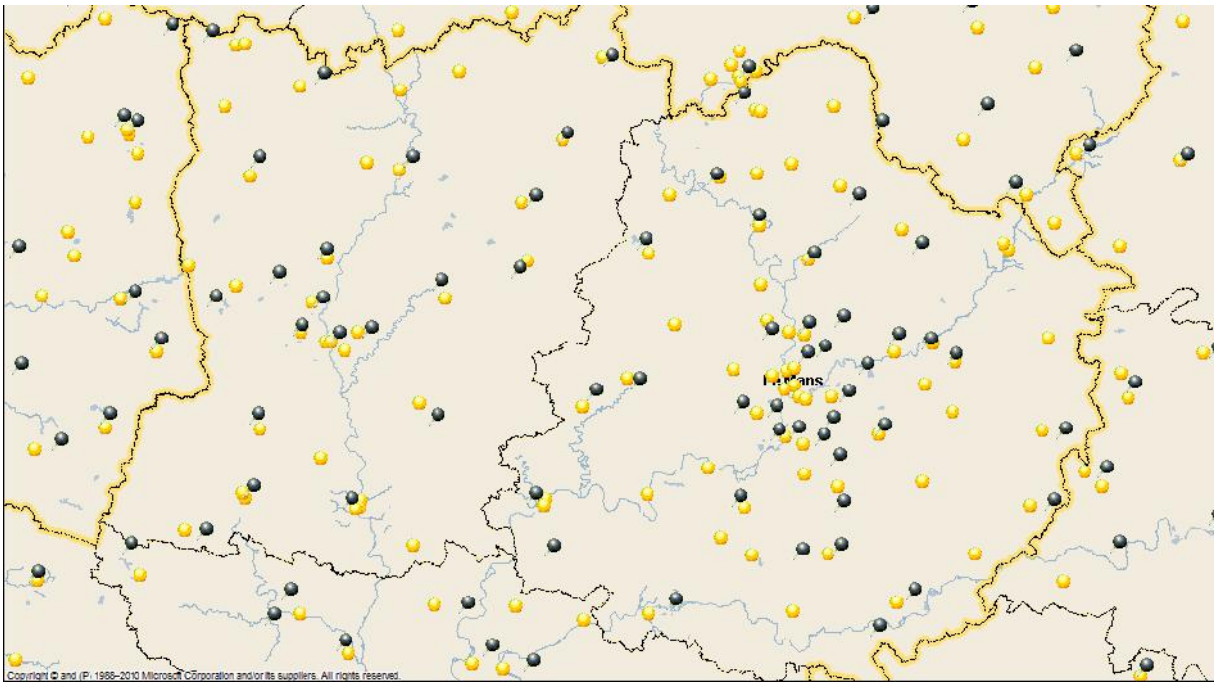

Maine et Loire

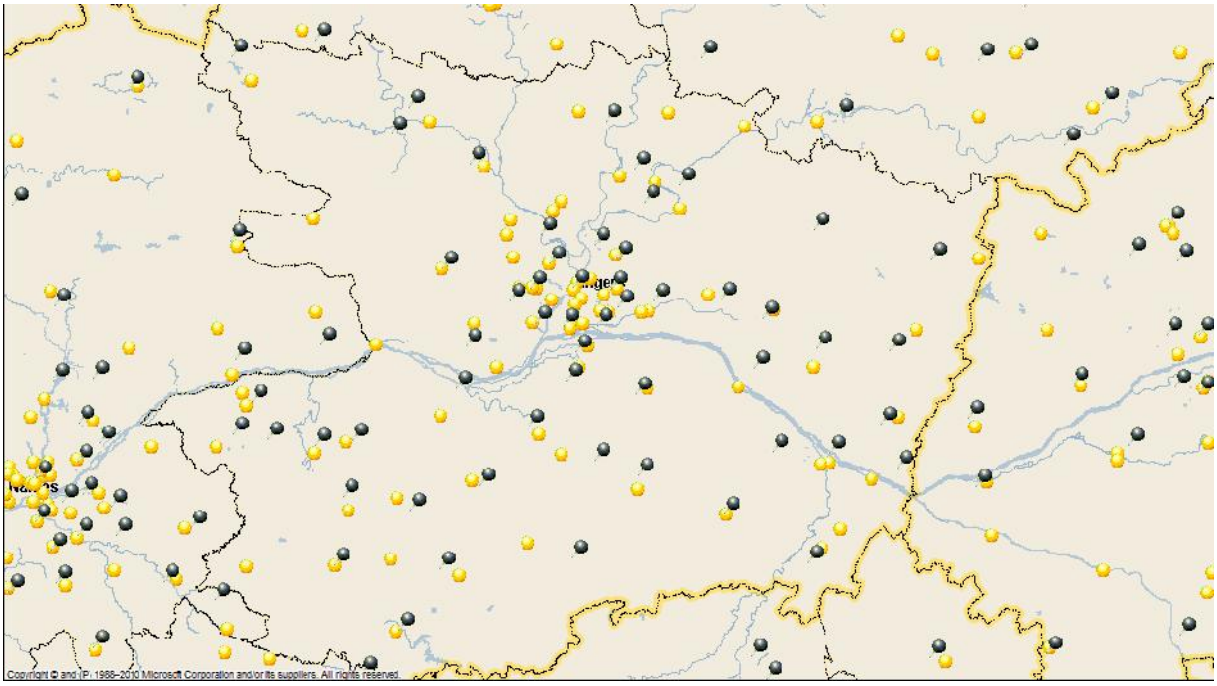

Cartographie et répartition géographique des Dotations fédérales ouvertures de clubs et annexes Ligue des Pays de la Loire 2007/2011

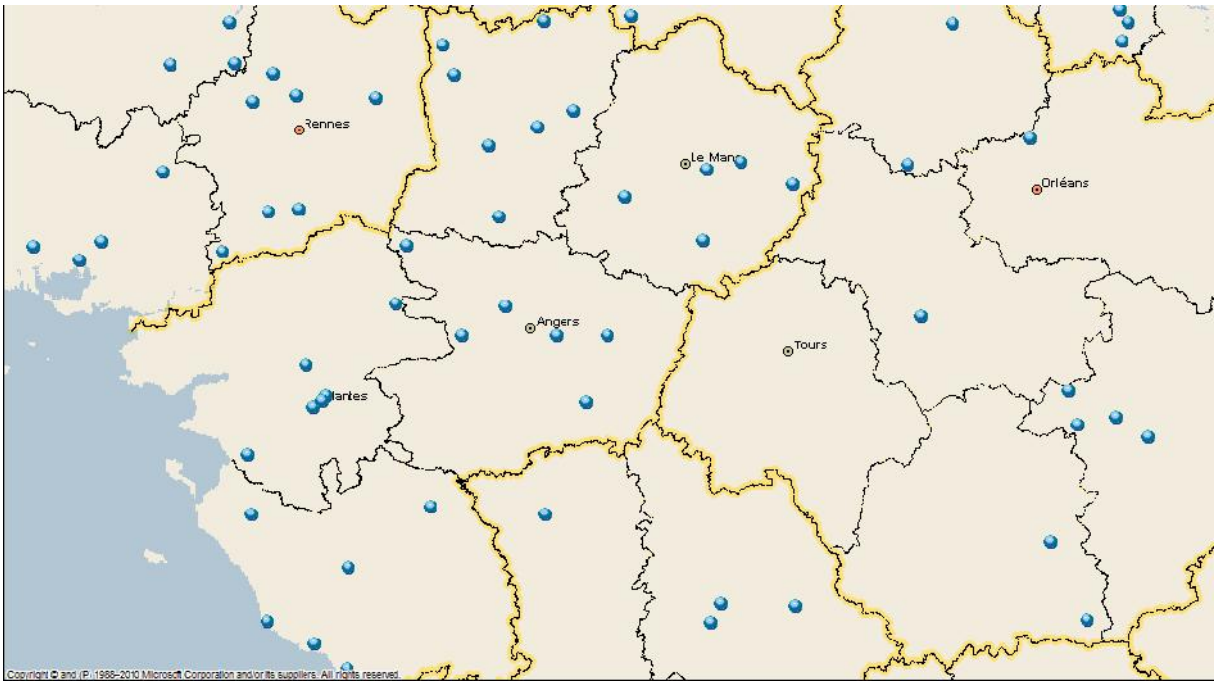

Annexe : Schéma d'organisation du haut niveau – parcours d'excellence sportive

Présentation du Parcours d'Excellence Sportive :

La politique menée conjointement par le Ministère des Sports - de la Jeunesse, de l'Education populaire et de la Vie associative, la FFJDA et par délégation, la ligue des Pays de la Loire, en faveur du sport de haut niveau, donne la possibilité aux meilleurs judokas de la région d'accéder à une structure d'entraînement : le Pôle Espoir, situé à Nantes. Il permet de concilier études de qualité et sport de haut niveau (double projet).

Plus globalement, la FFJDA répond à sa mission de formation, d'éducation et de préparation des judokas talentueux au travers l'instauration d'un PES qui met en place une démarche progressive vers le plus haut niveau en sachant que le judo est un sport à maturité tardive.
Le PES mis en place par la FFJDA pour l'olympiade 2008 – 2012, reconduit pour 2012 – 2016, répond aux enjeux et aux évolutions du sport de haut niveau à travers deux objectifs :
1. Obtenir des résultats ambitieux : relever le défi de la concurrence, basé sur une culture du résultat.
2. Pérenniser les résultats : travailler aux conditions structurelles qui doivent augmenter le nombre d'athlètes de haut-niveau international et préparer nos jeunes talents.

Objectifs en Pays de la Loire :

- Détecter les athlètes à fort potentiel et les inscrire dans le double projet du Pôle Espoir.
- Renforcer les liens avec les clubs à vocation haut niveau.
- Conserver le rang de la région dans la formation des judokas de haut niveau.
- Mutualiser les moyens financiers dans l'accompagnement des athlètes de haut niveau.

PARCOURS DE L'EXCELLENCE SPORTIVE FFJDA 2009-2012

Le parcours se caractérise par :
• Une démarche progressive vers le plus haut niveau en sachant que le judo est un sport à maturité tardive.
• La volonté de travailler en complémentarité avec les professeurs de clubs.
• Le regroupement des sportifs de haut niveau sur un nombre de pôles France réduit.
• La qualité des cadres chargés d'entraîner les jeunes(formation permanente et partages des connaissances et expériences).
• La qualité de la formation technique des jeunes en visant la performance à long terme.

• Un pôle France jeunes seniors (IJ) situé au siège de notre fédération.
• Une commission nationale d'admission chargée de la sélection des athlètes en pôle France.

Emplacement géographique des pôles

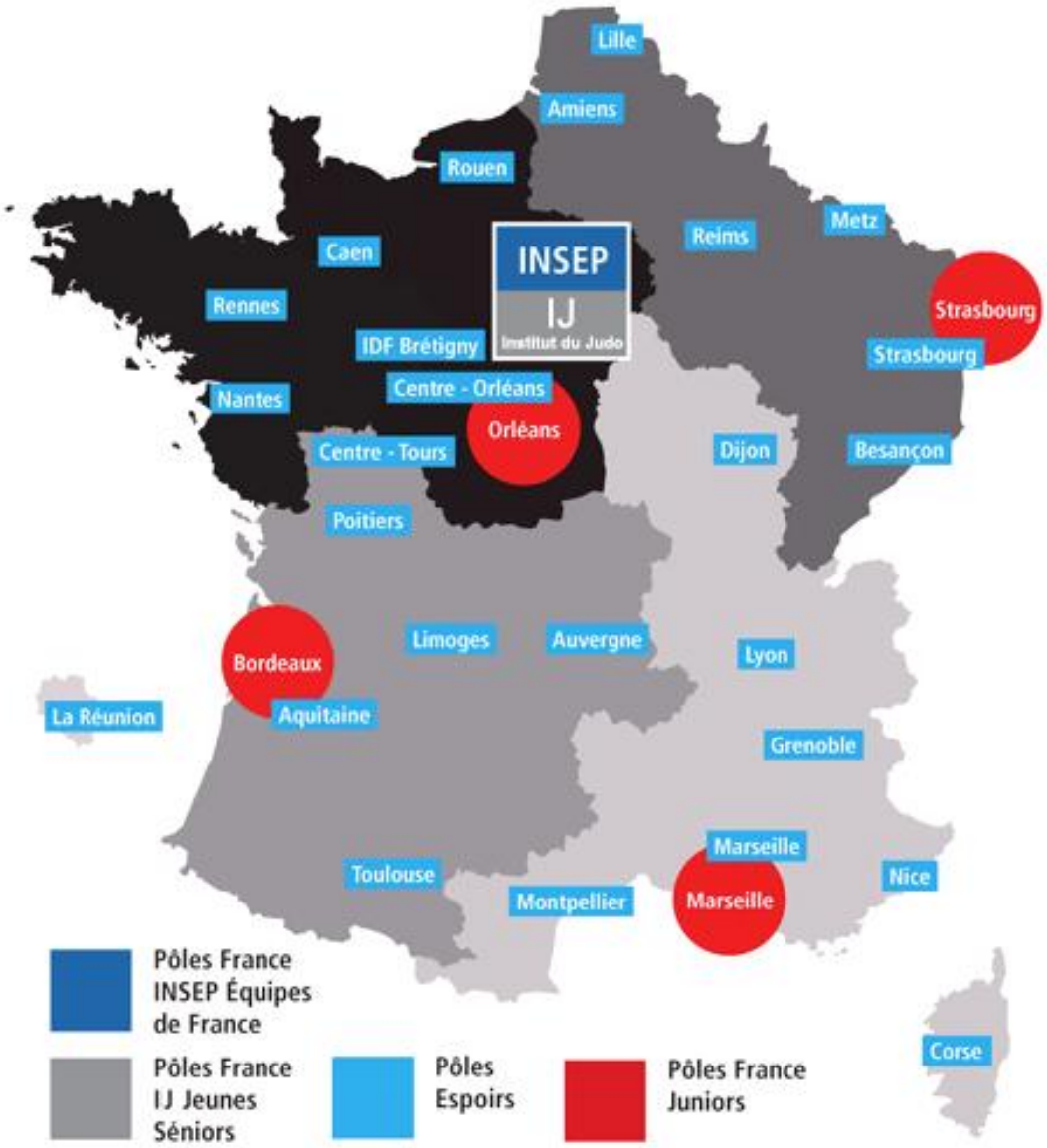

Les années passées dans la filière d'accès au haut niveau sont formatrices pour les jeunes judokas. En apprenant à se fixer des objectifs, à gagner, à perdre, à se prendre en charge, ils préparent au mieux leur vie adulte.
• Ainsi la FFJDA répond à sa mission :
- de **former**,
- d'**éduquer** les judokas,
- de **préparer les champions.**

FLUX DES ATHLETES AU SEIN DES STRUCTURES

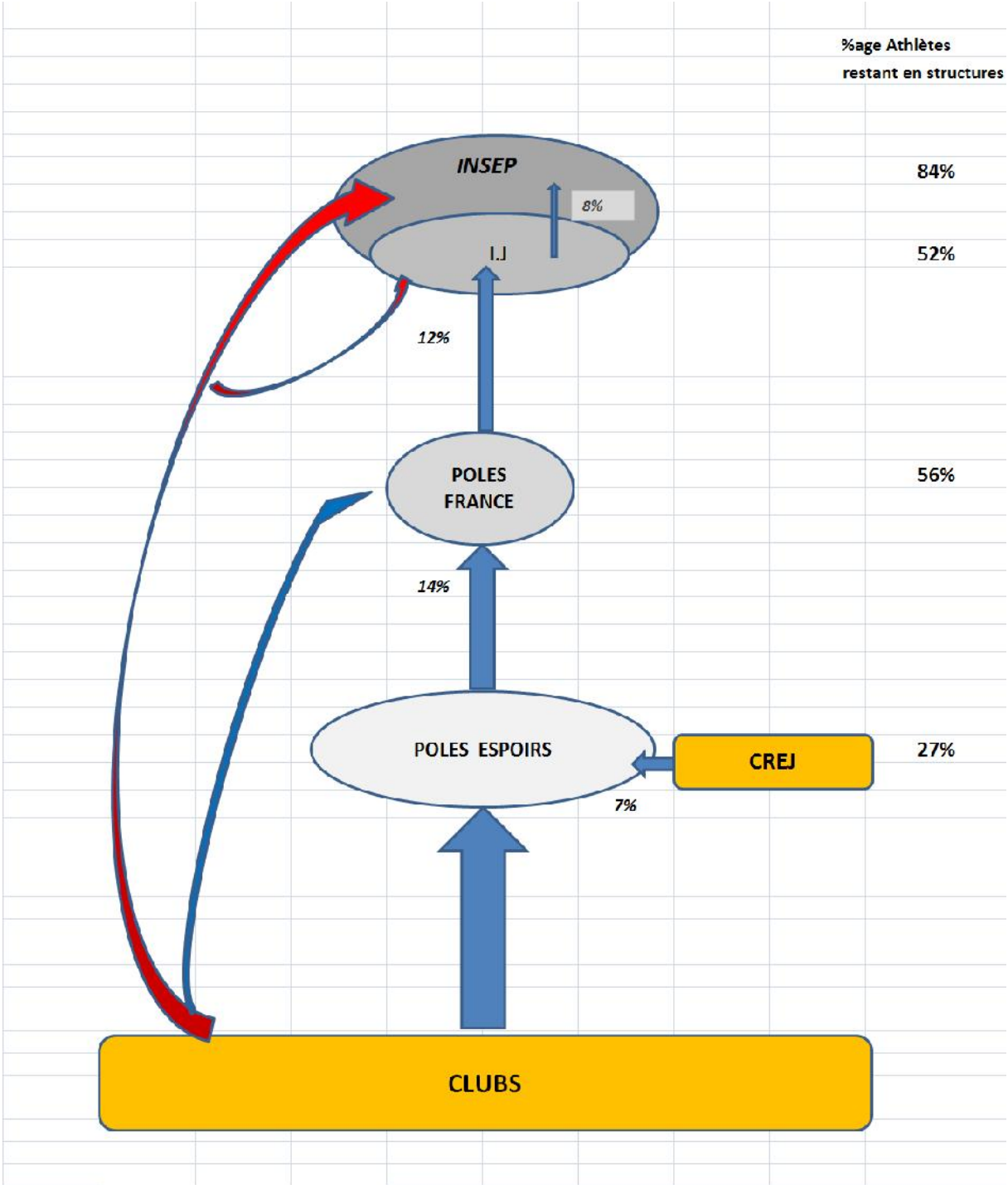

Schéma illustrant le tableau ci-après

		2006/2007 → 2007/2008	2007/2008 → 2008/2009	2008/2009 → 2009/2010	Moyenne sur 3 ans
Pôles espoirs	Sont restés dans le pôle	32%	34%	27%	**31%**
	Sont passés en pôle France ou IJ/INSEP	12%	12%	17%	**14%**
	Ne sont plus en structure	30%	28%	27%	**28%**
	sont passés en centre rég. d'entrainement	26%	26%	29%	**27%**
Pôles France	Sont restés dans le pôle	54%	54%	56%	**55%**
	Sont passés à IJ/INSEP	6%	7%	12%	**8%**
	Ne sont plus en structure	31%	32%	22%	**28%**
	Descendent en centre rég. d'entrainement	9%	7%	10%	**9%**
IJ	Sont restés à l'IJ	53%	50%	52%	**52%**
	Sont passés à l'INSEP	10%	15%	8%	**11%**
	Ne sont plus en structure	35%	35%	36%	**35%**
	Descendent en centre rég. d'entrainement	2%	0%	4%	**2%**
INSEP	Sont restés à l'INSEP	76%	80%	84%	**80%**
	Ne sont plus en structure	16%	20%	15%	**17%**
	Passent à l'IJ	8%	0%	1%	**3%**

Il est à noter que le P.E.S. joue son rôle d'entonnoir sélectif :

En pôles espoirs sur 2 années, 1/3 des sportifs reste dans la structure et un autre 1/3 la quitte. La diminution du nombre de pôles France au cours de l'olympiade (de 9 à 4) permet d'être plus sélectif quand au niveau requis.
En pôles France (IJ compris) ,la moitié des effectifs perdure et environ 1/3 quitte la structure (sélection par rapport au niveau sportif et en fonction du choix de l'athlète de sa filièred'étude)
A l'INSEP, 80% des athlètes restent dans la structure car en général, ils intègrent celle-ci en début de carrière et elle répond aux exigences du haut niveau mondial grace notamment à l'opposition rencontrée. Il n'est pas rare aujourd'hui que les athlètes poursuivent leur carrière au dela de dix années.

En moyenne sur 3 ans:		
14% de l'effectif des pôle espoirs va à l'échelon du dessus (Pôles France, INEF, INSEP)	**Soit 75 personnes en moyenne**	
8% de l'effectif des pôles France va à l'échelon du dessus (INEF,INSEP)	**Soit 16 personnes en moyenne**	**(29 la dernière saison)**
11% de l'effectif de l'INEF va à l'INSEP	**Soit 7 personnes en moyenne**	

INSEP
Institut National du Sport
Pôle
FRANCE
PARCOURS DE
L'EXCELLENCE SPORTIVE
Pôle
FRANCE
Pôle
ESPOIRS

Objectifs

- Classer la France parmi les deux meilleures nations mondiales aux Jeux Olympiques et aux championnats du monde.

- Former des champions qui trouvent une place dans la société française : formation scolaire, universitaire, professionnelle.

- Former le judoka dans les domaines liés à l'activité, qui lui permettront de s'impliquer dans la vie fédérale. (arbitre, commissaire sportif, enseignant, dirigeant….)

NOTION DE TRIPLE PROJET

Schéma des opérateurs de l'entraînement

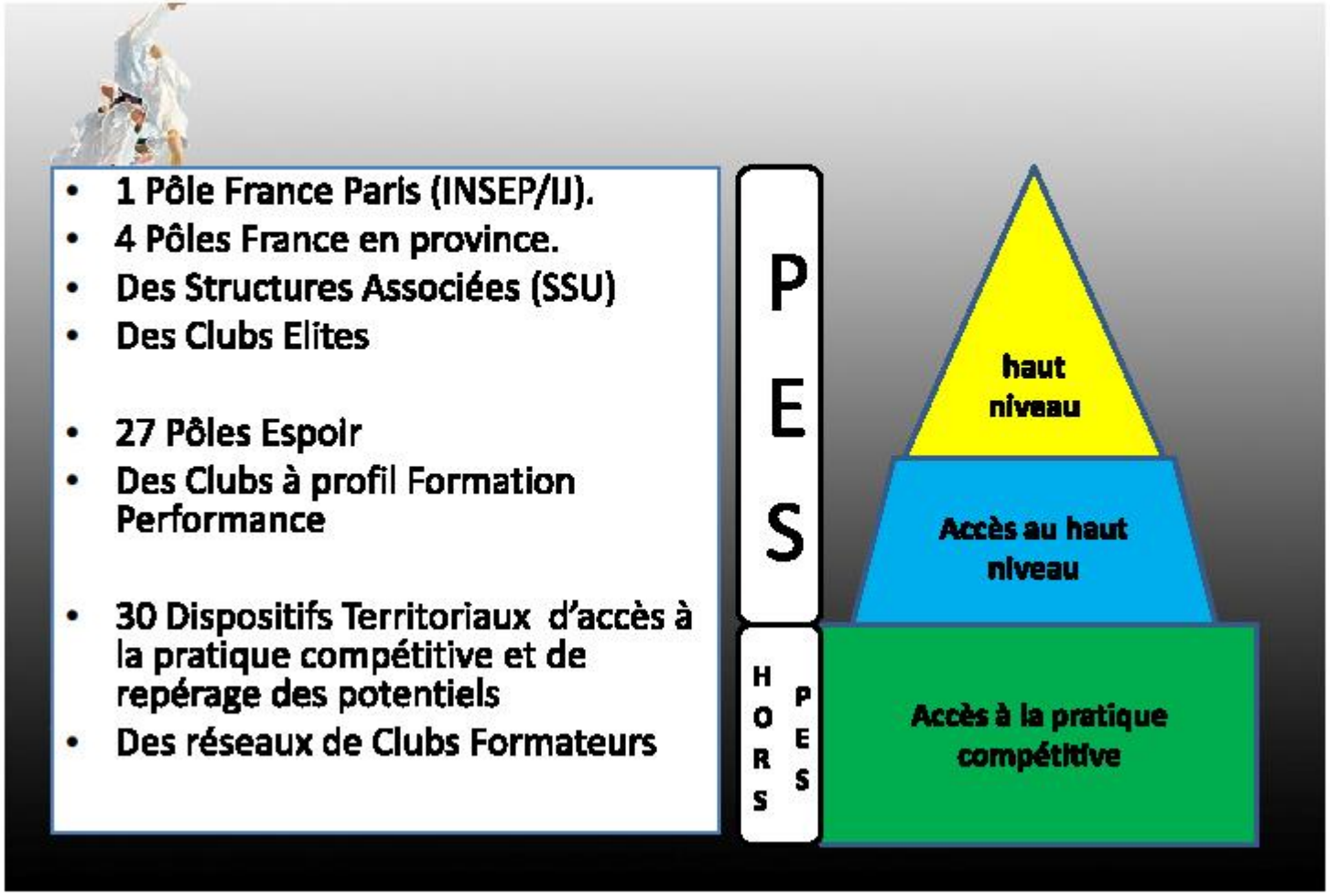

Niveau d'Intervention

Les opérateurs	Nb Judoka	
• 1 Pôle France Paris (INSEP/IJ)	• 120	NATIONAL
• Clubs Elites	• 15	
• 4 Pôles France en province.	• 200	
• Des Structures Associées	• 35	
• 27 Pôles Espoir	• 540	INTER LIGUES
• Des Clubs à profil performance	• 60	
• 30 Dispositifs Territoriaux d'accès à la pratique compétitive et de repérage des potentiels	• 10 000	REGIONAL
• Des réseaux de Clubs formateurs		

Dispositif territorial d'accès à la pratique compétitive

- C'est un ensemble cohérent d'organisations sportives de perfectionnement, d'entraînement et de compétitions.
- Il est mis en place sur un secteur géographique. (en général la région mais il peut y avoir des situations particulières)
- Il concerne toutes les catégories d'âge: Minimes, Cadets/cadettes, Juniors, Seniors (même si au niveau régional l'accent est mis sur les minimes/cadets, il ne faut pas oublier les juniors/seniors au niveau inter régional)
- Il est associé aux autres activités de la région : Arbitrage, KATA, Enseignement…….

Pôle Espoir

- Centre d'entraînement permanent accueillant les meilleurs éléments d'un territoire (région) de niveau national qui ne sont pas sélectionnés en Pôle France.
- Catégorie d'âge : Minimes 2, Cadets/Cadettes, juniors.
- Effectif moyen: 20 judoka sur liste espoir ou jeune.
- Dans les grandes agglomérations une section universitaire peut être associée au pôle espoir.

Fonctionnement pôle Espoir

- Sous la responsabilité du coordonnateur d'ETR
- Financé par la ligue, Conseil Régional et DRJSCS
- Evalué par la DTN et la DRJSCS
- Entraînements communs avec les clubs, le CREJ et Pôle France.
- Stages inter pôles sur l'IR avec le pôle France (en plus de l'entraînement quotidien)
- Formation des entraîneurs

Pôle France Jeune

- Centre permanent d'entraînement accueillant les judoka de niveau international qui ne sont pas sélectionnés au Pôle Paris.
- Catégories d'âge : Cadets, Juniors, Seniors
- Effectif moyen : 50 judoka (30 masc, 20 fem) sur liste jeune ou seniors
- A chaque pôle France jeune, une structure d'entraînement universitaire est associée.

Fonctionnement Pôle France JEUNE

- Sous la responsabilité du coordonnateur de pôle France aidé de 2 entraîneurs
- L'encadrement suit les directives des entraîneurs nationaux en charge des différentes catégories d'âges et du membre de la DTN en charge du PES (Notion de programme annuel minimum)
- Evalué par la DTN et la DRJSCS
- Financé par l'état et la FFJDA
- Stages nationaux réguliers en province, à Paris et à l'étranger (en plus de l'entraînement permanent)
- Formations de entraîneurs

Pôle Judo De NANTES

SAISON: 2012/2013

POLE ESPOIRS JUDO DE NANTES
✉ Dojo du Croissant - 29, rue du Croissant - 44300 NANTES

☎ 02 40 50 04 49 🖷 Idem 💻 **liguejudo.paysdeloire@wanadoo.fr**

PRESENTATION GENERALE

RATTACHEMENT FEDERAL

FEDERATION FRANCAISE DE JUDO, JUJITSU, KENDO ET DISCIPLINES ASSOCIEES
✉ 21-25, avenue de la Porte de CHATILLON 75680 PARIS CEDEX 14
☎ 01 40 52 16 16 🖷 01 40 52 16 00 💻 judo@ffjudo.com 💻 www.ffjudo.com
Directeur Technique Nationale ☞ Jean Claude SENAUD 💻 jean claude.senaud@ffjudo.com

Chargés de missions nationales :
☞ **Guy LEBAUPIN** « Pôles Espoirs » 💻 guy.lebaupin@ffjudo.com
☞ **Yves DELVINGT** « Pôles France » 💻 yves.delvingt@ffjudo.com
☞ **René RAMBIER** « Haut niveau » 💻 rene.rambier@ffjudo.com

ORGANISATION GENERALE

RESPONSABLE ADMINISTRATIF DU POLE ESPOIRS JUDO DE NANTES
Monsieur **COSTANTINI Raynal**
Président de la Ligue de Judo, Jujitsu, Kendo et Disciplines Associées des Pays de la Loire
☎ 02 41 73 32 55
Secrétariat ✉ Stade Municipal du Lac de Maine - 49000 ANGERS
☎ 02 41 73 32 55 - 🖷 02 41 73 87 59 - 💻 judo.pdl@wanadoo.fr

COORDONNATEUR DU POLE ESPOIRS JUDO DE NANTES
Monsieur **Marcel ERIAUD**
Conseiller Technique Régional de Judo (professeur de sport – DRJSCS Nantes)
☎ 06 07 21 22 68 💻 marcel.eriaud@wanadoo.fr

ORGANISATION PAR SECTEUR

ENTRAINEMENT ET COMPETITION
Monsieur **Romain BACHA** - BEES 2ème degré – Responsable Technique et du suivi sportif
☏ 06 79 74 27 76 💻 romain.bacha@hotmail.fr
ou liguejudo.paysdeloire@wanadoo.fr
Monsieur **Yannick VIAUD** - BEES 2ème degré - Entraîneur (vacataire)
☏ 06 68 91 54 93 💻 yannick.viaud@bbox.fr
SUIVI SCOLAIRE
Monsieur **Eric COCHARD** – Soutien Mathématiques
☏ 💻 eric.cochard076@orange.fr

ENVIRONNEMENT MEDICAL

SUIVI LONGITUDINAL ET EXAMENS MEDICAUX OBLIGATOIRES
Institut Régional de Médecine du Sport (IRMS)
✉ Hôpital St Jacques - 85, rue Saint Jacques- 44093 NANTES Cedex 1 - ☏ 02 40 84 60 60

EQUIPE « SANTE » DU POLE ESPOIRS JUDO
Médecin du Pôle ⇨ Docteur **Benoit BURIN**
✉ 8 Impasse de la Goulonnière 44230 St SEBASTIEN SUR LOIRE
☏ 06 83 52 71 39 💻 **burin_benoit@hotmail.com**
Kinésithérapeute (Ostéopathe) ⇨ Mr **Anthony CHEVALIER**
✉ 47 Rue du Maréchal Joffre 44000 NANTES
☏ **06 40 59 94 61** 💻 **chevalieranthony@live.fr**
Diététicien ⇨ Melle **Valérie HAXAIRE**
✉ 4 Rue E. Duployé 44300 NANTES
☏ 06 63 57 35 53 💻 **diet_valerie@hotmail.fr**
Psychologue ⇨ Melle **Aurélie YAHIAOUI**
✉ 13 Allée des pins 35136 St JACQUES DE LA LANDE
☏ 06 64 90 41 36 💻 **aurelie_mcy@hotmail.com**

ETABLISSEMENTS SCOLAIRES CONVENTIONNES

Collège & Lycée La Colinière
✉ 129, rue du Landreau - B.P. 81904 - 44319 NANTES Cedex 3 - ☏ 02 40 93 93 33
Collège & Lycée St Jean Baptiste De La Salle
✉ 136, rue du général Buat - 44000 NANTES - ☏ 02 51 86 06 10
Collège & Lycée de Bretagne
✉ 15, rue du Landreau – 44300 NANTES - ☏ 02 40 49 21 57

LIEUX D'ENTRAINEMENT ET D'HEBERGEMENT

LIEUX D'ENTRAINEMENT
✉ Dojo du Croissant - 29, rue du Croissant - 44200 NANTES - ☏ 02 40 52 09 21

LIEUX D'HEBERGEMENT
Internat du Lycée La Colinière
✉ 129, rue du Landreau - B.P. 81904 - 44319 NANTES Cedex 3 - ☏ 02 40 93 93 33
CREPS des Pays de la Loire
✉ 4, place Gabriel Trarieux - 44300 NANTES - ☏ 02 28 23 69 23
Collège & Lycée St Jean Baptiste De La Salle
✉ 136, rue du général Buat - 44000 NANTES - ☏ 02 51 86 06 10

DIRECTION REGIONALE DE LA JEUNESSE, DES SPORTS & DE LA COHESION SOCIALE – CREPS

Directeur Régional ⇨	Monsieur **Michel THOMAS** - ☏ 02 40 12 80 00
Sport & Santé Régional ⇨	Mademoiselle **Marion DEBOUCHE**
Médecin conseiller ⇨	Docteur **Yunsan MEAS**
Suivi des Pôles ⇨	Monsieur **Philippe DUPONT**
CREPS Haut Niveau ⇨	Monsieur **Jean-Michel EON**

PARTENAIRES INSTITUTIONNELS

Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports & de la Cohésion Sociale de NANTES
✉ MAN - 6 Rue René Viviani - 44262 NANTES ☏ 02 40 12 80 00

Conseil Régional des Pays de la Loire
✉ Hôtel de la Région - 1, rue de la Loire - 44266 NANTES Cedex 2 ☏ 02 40 41 41 41

Rectorat de l'académie de NANTES
✉ 4, chemin Houssinière 44326 NANTES Cedex 3 ☏ 02 40 37 37 37 🖷 02 40 37 37 00

Service régional UNSS
✉ 8, rue du Général Margueritte - 44000 NANTES ☏ 02 40 74 40 63

Service Régional FFSU
✉ 8 Impasse Charles Chassin - 44300 NANTES ☏ 02 40 94 49 50

PRINCIPES DE FONCTIONNEMENT

ENTRAINEMENTS

JOUR	HORAIRE	INTERVENANTS
LUNDI	16h15-18h15 et/ou 18h45-20h30	Romain BACHA
MARDI	16h15-18h15	Romain BACHA
MERCREDI	14h30-15h30 et 15h30-17h et 17h15-18h15	Romain BACHA Yannick VIAUD
JEUDI	18h45-20h30	Romain BACHA
VENDREDI	15h30-17h30 Entrainement personnalisé + kata	Romain BACHA Yannick VIAUD

☞ *Observations : Mercredi → Prépa physique 1 + Judo + Prépa physique 2*

NAVETTES

Les déplacements du lieu de scolarité et/ou d'hébergement au dojo sont sous la responsabilité des familles. La majorité des judoka sont scolarisés à La Colinière et se rendent au dojo à pied (10 minutes).

☞ *Le respect des horaires est impératif.*

SOUTIEN SCOLAIRE

JOUR	HORAIRE	INTERVENANTS
JEUDI	16h-18h	Eric COCHARD
AUTRE	Sur demande	Eric COCHARD/ Etablissements scolaires et CREPS

SUIVI « SANTE »

KINE / OSTEOPATHE	LIEU	INTERVENANT
Mercredi 14h00-16h00	Dojo du Croissant	A.CHEVALIER
MEDECIN	**LIEU**	**INTERVENANT**
Jeudi 17h-19h	Dojo du Croissant	Dr BURIN
DIETETICIEN	**LIEU**	**INTERVENANT**
Interventions ponctuelles	Dojo du Croissant	V. HAXAIRE
PSYCHOLOGUE	**LIEU**	**INTERVENANT**
Tests + Interventions ponctuelles	Dojo du Croissant	A. YAHIAOUI
SUIVI LONGITUDINAL	**LIEU**	**INTERVENANT**
Sur rendez-vous	Hôpital St Jacques	IRMS

REGIME DE RESPONSABILITE ET ASSURANCE

Les jeunes sont placés sous la responsabilité du Pôle Espoirs Judo de Nantes :

- Pendant la durée des activités organisées par le Pôle Espoirs Judo, et liées à son champ d'actions, notamment entraînements, stages, compétitions, soutien scolaire, suivi médical.
- Pour tous les déplacements mis en œuvre par le Pôle Espoirs, pour prendre part à ces activités, quel que soit le mode de déplacement : véhicule de ligue – véhicule particulier conduit par un cadre missionné à cet effet – transport collectif non surveillé à l'usage exclusif des judokas.
- Du lieu de prise en charge effective au point de retour effectif, y compris pour les trajets de liaison entre l'établissement scolaire, le lieu de l'activité et le domicile, dès lors que ces trajets sont organisés par le Pôle Espoirs Judo.

Les jeunes restent sous la responsabilité de l'établissement scolaire pendant le temps scolaire.

Les mineurs restent sous la responsabilité de leurs parents, représentants légaux ou des personnes désignées par eux-mêmes :

- Lors des activités ne relevant pas du programme d'actions du Pôle Espoirs Judo de Nantes.
- Pour les trajets d'ordre privé entre l'établissement scolaire, le domicile et le lieu de l'activité, dès lors que le trajet n'est pas effectué à bord d'un véhicule affrété à l'initiative du Pôle Espoirs Judo de Nantes.

Toute sortie de l'établissement scolaire, des lieux de stages ou de tournois non prévue par l'organisation de la vie scolaire ou du Pôle Espoirs Judo de Nantes doit être préalablement notifiée par écrit par les parents ou tuteurs.

Les activités se déroulant sous la responsabilité du Pôle Espoirs Judo de : bénéficient intégralement des dispositions du contrat d'assurance GENERALI FRANCE N° AA 747 283 et MUTUELLE DES SPORTIFS N° 1431 et de la protection juridique EUROPEENNE DE PROTECTION JURIDIQUE N° AB 053 133 *(référence : textes officiels FFJDA)* en matière de responsabilité civile, accidents corporels, assistance, protection juridique et assurance complémentaire pour les dommages aux véhicules des transporteurs bénévoles. L'assistance n'intervient qu'après appel au 01 45 16 65 70.

Au-delà des garanties de base proposées avec le formulaire de licence, des options complémentaires en matière de couverture des accidents corporels peuvent être souscrites par les licenciés via leur club d'appartenance.

PROJET 2013 – 2017

2013
Le cap est donné!

La saison sportive 2012/2013 s'inscrit dans la continuité de la mouvance institutionnelle et fédérale, justifiant la constance des objectifs et la stabilité globale de la ventilation des moyens par actions.
Quelques axes génériques peuvent être tracés pour l'année 2013 :

● Faire fructifier notre capital associatif en le pérennisant :
Formaliser les actions et les procédures pour inscrire l'existant dans la durée : positionnement du Pôle Espoirs de Nantes au sein du parcours d'excellence sportive – continuité de labellisation des Tournois nationaux – actions de l'IRFEJJ en tant qu'organisme prestataire d'activités de formation de la ligue.
Conventionnement avec les partenaires institutionnels et privés en matière de formation et d'emploi, à propos des équipements structurants et en accompagnement des projets associatifs.

● Anticiper les mutations des politiques institutionnelles et les stratégies de développement associatif :
Cibler les impacts financiers : réduire les limites de la dépendance financière aux subventions – développer le partenariat privé avec la création d'un cercle régional des ceintures noires (des partenaires) – optimiser la mutualisation et rationnaliser les choix financiers.
Mieux fonctionner en cohérence avec les objectifs des politiques publiques : citoyenneté, santé, emploi…
Efforts en faveur du développement durable : bureautique, covoiturage…

● Développer et dynamiser les relations humaines plurielles en interne et en externe :
Mise en place de la formation DEJEPS, et adéquation des cursus de formation (pratiques émergentes, judo et handicap) et des certifications aux besoins exprimés par les clubs, les pratiquants et les partenaires (Self Défense et gestion des conflits, Taiso et Bien être en entreprise).
Utilisation intelligente de la technologie informatique (internet et extranet) pour créer du lien entre les différents acteurs du judo ligérien.
Faire rayonner le judo ligérien : organisations événementielles (colloque féminin…), médiatisation.

"Le Judo est la voie de l'utilisation la plus efficace de l'esprit et du corps, c'est un principe invariable pour réaliser au mieux toutes choses dans tous domaines."